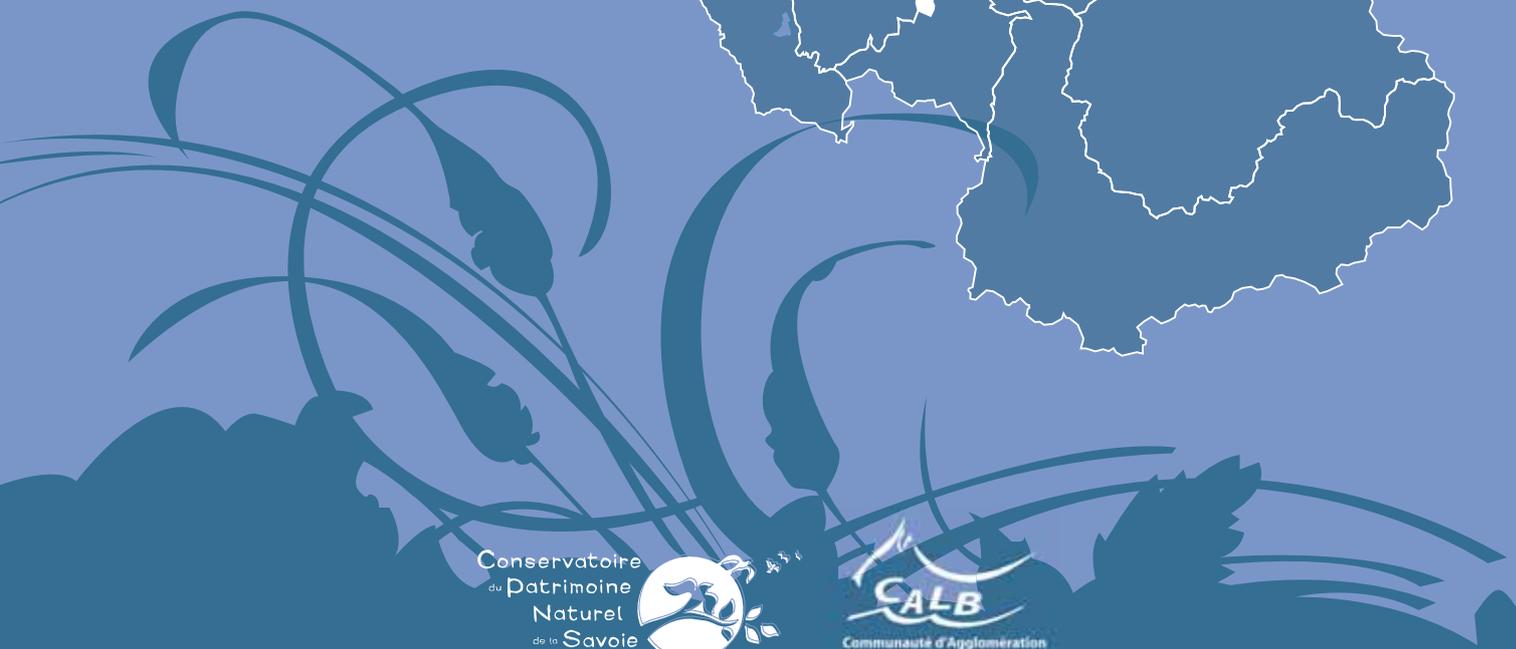
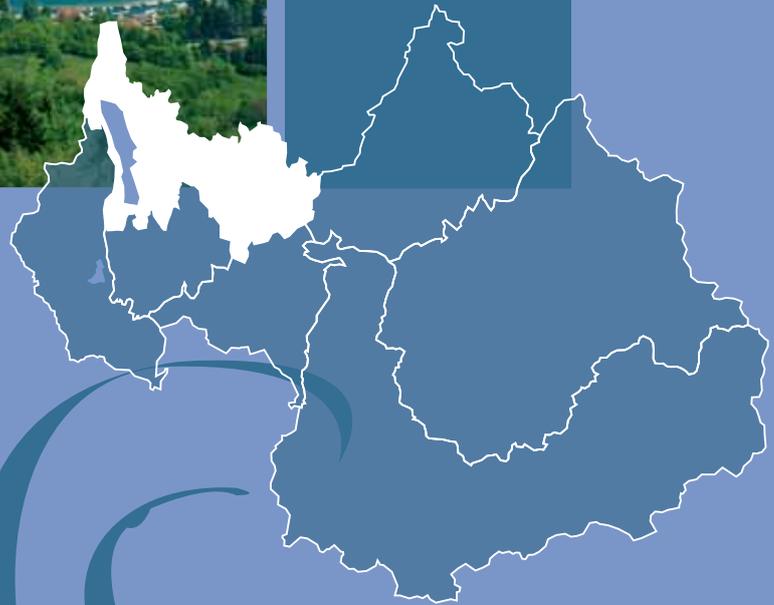
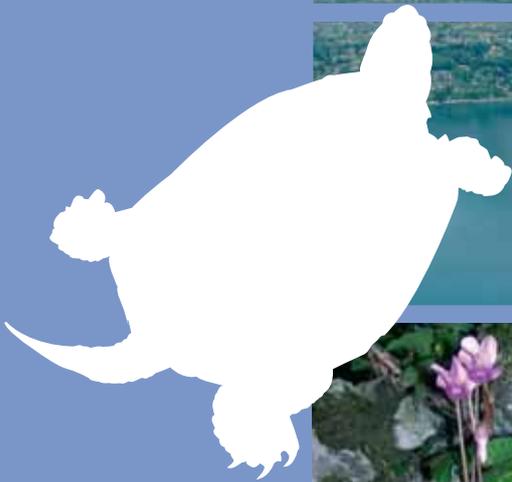
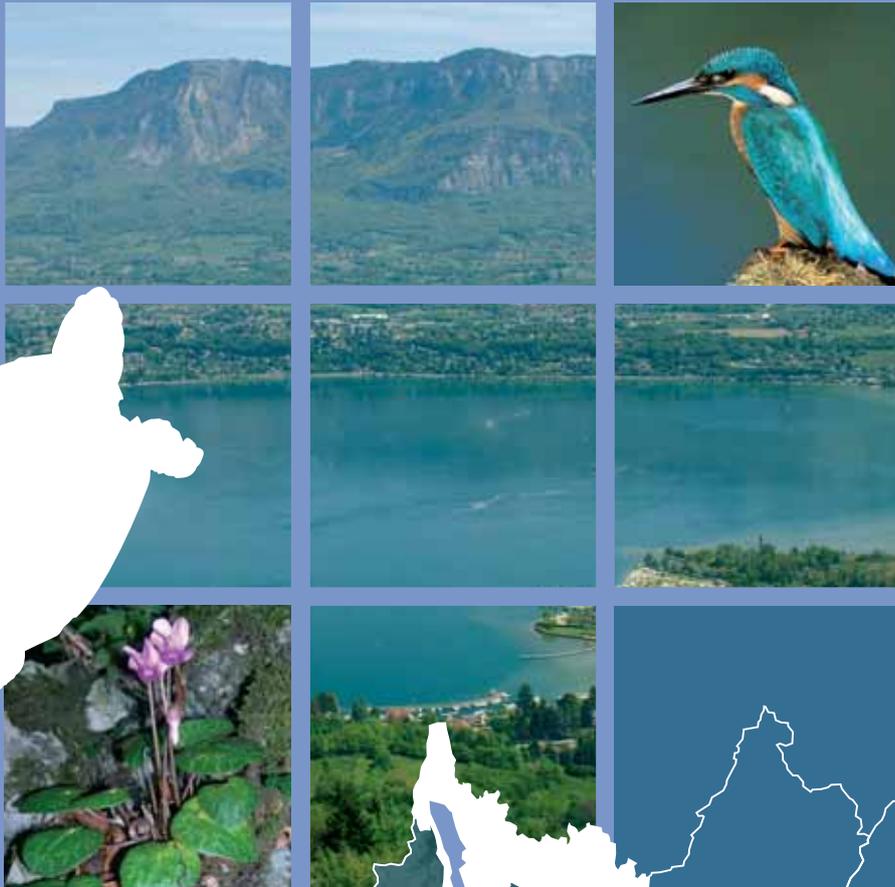


# Mémento

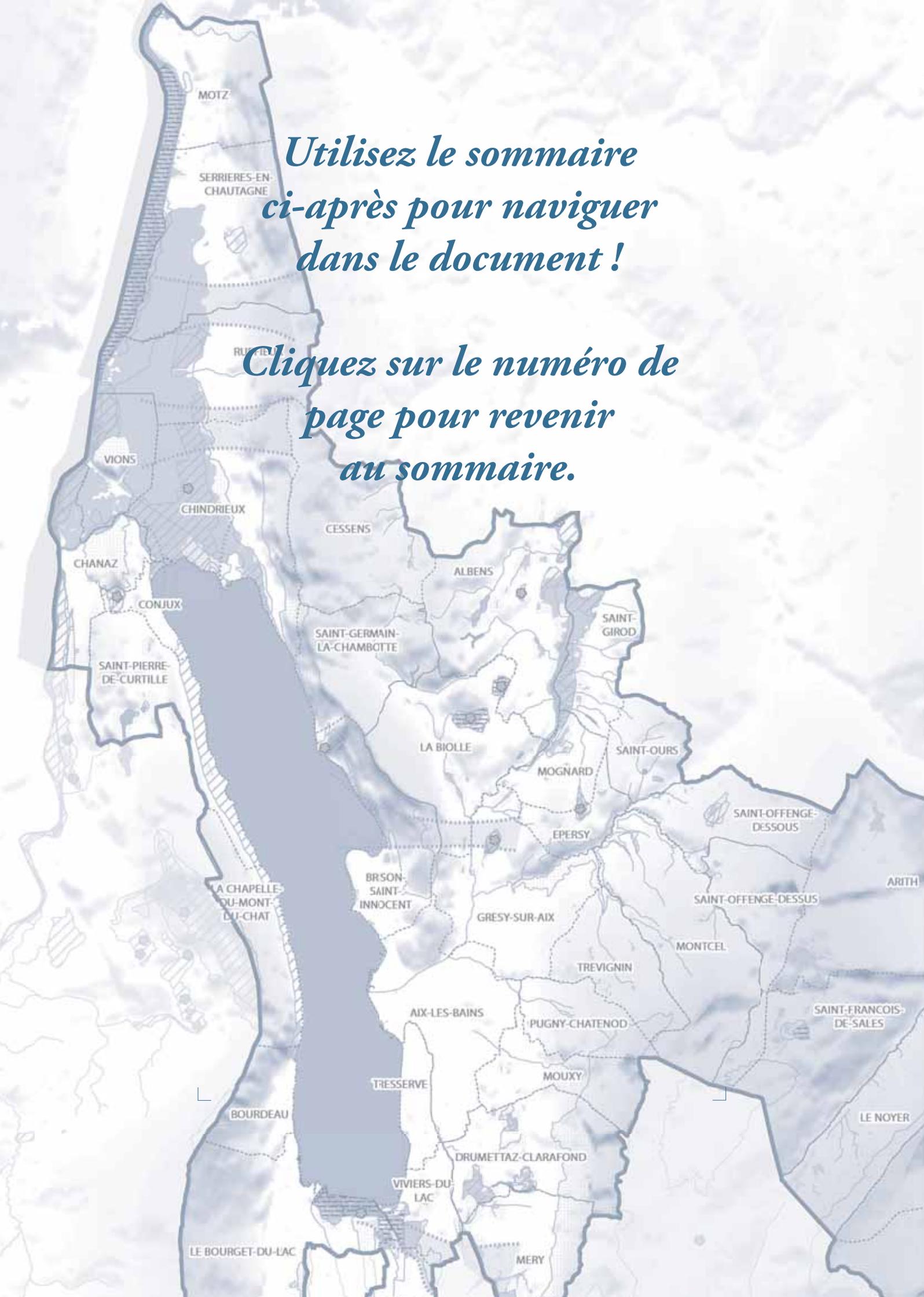
du patrimoine naturel

## Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes



*Utilisez le sommaire  
ci-après pour naviguer  
dans le document !*

*Cliquez sur le numéro de  
page pour revenir  
au sommaire.*



# Edito

*Le territoire du lac du Bourget et ses montagnes vient de signer son contrat territorial de Savoie (CTS) qui doit contribuer à relever les défis de cet espace au cœur du sillon alpin. Comment organiser l'espace pour accueillir les nouvelles populations et préserver les capacités de développement ? Dans un contexte de mutation économique rapide, comment renforcer l'attractivité du territoire et optimiser les infrastructures de transports ? Comment renforcer le développement de l'activité touristique ? Telles sont les grandes questions auxquelles le territoire devra répondre tout en gardant sa capacité à préserver son cadre de vie et ses ressources naturelles, véritable colonne vertébrale du projet Grand Lac.*

*Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) œuvre depuis le début du projet Grand Lac à la préservation des milieux naturels remarquables autour du lac. Si la restauration des roselières est certainement l'action la plus emblématique, d'autres milieux naturels en Chautagne et dans l'Albanais ont pu faire l'objet de mesures de gestion depuis plusieurs années.*

*La mise en œuvre du CTS, le bilan à mi-parcours du projet Grand Lac et le renouvellement de la charte du Parc naturel régional du Massif des Bauges sont autant d'occasions de préciser les enjeux relatifs à la préservation d'une des ressources clés de ce territoire : la biodiversité. Avec près de 18 500 ha de zones à fort intérêt patrimonial, 4 sites Natura 2000, 12 zones gérées par le Conservatoire et une soixantaine d'espèces végétales protégées, le territoire du lac du Bourget et ses montagnes présente 8,4% de zones reconnues d'intérêt dans le département.*

*Comment définir des priorités de préservation en accord avec le territoire ? Ce document a pour objectifs à la fois d'expliquer les enjeux de préservation sur le territoire du lac du Bourget et ses montagnes mais aussi d'en définir les priorités. Il forme un outil pour vous accompagner dans vos décisions liées à l'aménagement de votre territoire. Parce que le développement de cet espace ne sera viable qu'en intégrant à l'amont la composante "biodiversité" de l'aménagement du territoire, donnons à notre développement touristique les moyens d'être éco-touristique et à nos coupures vertes la capacité de jouer leur rôle de connexions entre les espaces naturels.*

*La Communauté d'agglomération du lac du Bourget (CALB), mandataire de l'entente intercommunale du territoire du lac du Bourget et ses montagnes (conclue avec les Communautés de communes de l'Albanais, des Bauges et de Chautagne), et le CPNS sont ainsi particulièrement heureux d'avoir réalisé ce Mémento du patrimoine naturel du territoire du lac du Bourget et ses montagnes afin que chaque élu du territoire puisse en tirer le meilleur parti au bénéfice de la qualité environnementale de cet espace emblématique du département.*

André QUAY-THÉVENON  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du lac du Bourget

Éric DE KERMELE  
Président du Conservatoire  
du patrimoine naturel de la Savoie



# Les clés du patrimoine naturel

## Pour une meilleure lecture des zonages du territoire du lac du Bourget et ses montagnes

Les zonages présentés ont été sélectionnés selon trois critères :

- la **reconnaissance officielle** ;
- la **portée territoriale** : zonage qui couvre au moins l'ensemble du département ;
- un **objectif prioritaire scientifique et de préservation de la biodiversité**.

Les zonages se distinguent selon deux grandes catégories :

### 1 - Les zonages de connaissance, appelés inventaires.

	Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF)	<b>Inventaires</b>
	Les habitats du tétras-lyre	
	Les coupures vertes du SCOT	
	Les zones humides	
	L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs	
Néant	L'atlas de répartition du pic mar	

### 2 - Les zonages de préservation, parmi lesquels on distingue des outils de réglementation et des outils de contractualisation.

	Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)	<b>Préservation réglementaire</b>
	Les réserves biologiques domaniales (intégrales ou dirigées)	
	Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage	
	Le réseau Natura 2000	<b>Préservation contractuelle</b>
	Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie	

Chaque présentation de zonage comporte une partie avec des éléments de compréhension (texte), et une partie avec des éléments d'informations pratiques (tableau).

## Témoignages

La richesse du patrimoine naturel de Chautagne est depuis, toujours, liée à l'eau, très présente. Rivière, fleuve, lac du Bourget et Canal de Savière constituent la trame essentielle de cet ensemble dont le fonctionnement hydraulique a été régulé, corrigé, modifié et exploité par les hommes durant le siècle écoulé.

Aujourd'hui, les responsables locaux, conscients d'avoir à préserver (ou à retrouver) un équilibre fragilisé, s'investissent dans des actions visant à une nécessaire protection des milieux humides.

La Chautagne, c'est aussi, et très fortement, un espace agricole. Le coteau ensoleillé, au pied ouest de la chaîne du Gros Foug bénéficie de conditions climatiques très méditerranéennes où les hommes depuis des siècles cultivent la vigne.

Désormais, cet héritage des générations passées est devenu tout aussi naturel, incontournable et nécessaire à la vie. Il est une pièce majeure de l'équilibre de cette région, originale à plus d'un aspect.

**Jean THEVENET**

**Président de la Commission Agriculture et Environnement de la Communauté de Commune de Chautagne**  
**Maire de MOTZ**

Le patrimoine naturel du canton ne se limite pas aux seules zones protégées, mais s'étend à l'ensemble du territoire non urbanisé. Il est constitué de prairies, forêts et alpages, et c'est une de nos principales richesses. Il nous a été transmis par les générations précédentes, et est marqué par l'empreinte de leurs activités agropastorales et forestières.

Le canton est resté longtemps à l'écart du développement économique et touristique.

Ce qui fut un handicap à l'époque, se révèle aujourd'hui être une chance car cela a permis de garder intact ce patrimoine naturel.

Le parc naturel régional du massif des Bauges, dont le cœur est le canton du Châtelard, a été mis en place par les élus locaux. Son objectif principal est d'assurer un développement du territoire en préservant le patrimoine naturel.

La préservation de cette richesse passe par la maîtrise des pressions démographique et foncière dues à la proximité de grandes agglomérations. C'est pourquoi les élus du canton ont adopté un schéma d'aménagement et de développement durable, qui a été intégré dans la nouvelle charte du parc, et qui guidera les choix des collectivités pour les années à venir.

**Albert DARVEY,**

**Conseiller général du canton du Châtelard**

# Inventaire de niveau national

## Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1



### • Enjeux

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la diversité des espèces subit une érosion 1 000 fois supérieure à la perte moyenne enregistrée dans l'histoire de la planète.

Une des causes importantes de cette diminution est la disparition des habitats naturels dont les espèces ont besoin pour vivre.

### • Caractéristiques

Initié par le Muséum national d'histoire naturelle et le Ministère de l'Environnement, ce zonage est un inventaire scientifique permanent, exhaustif et cartographié traitant du patrimoine vivant. Il distingue des ZNIEFF de type 1 et de type 2.

**ZNIEFF de type 1 : espaces de superficie en général limitée sur lesquels se trouvent des habitats naturels et /ou des espèces, animales ou végétales, ayant un intérêt biologique remarquable.**

En Savoie, cet inventaire a été réalisé par un réseau de naturalistes, amateurs ou professionnels, et coordonné par la Direction régionale de l'environnement (DIREN) avec l'appui du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN).

Les données sont validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), évaluées par le Muséum national d'histoire naturelle et intégrées au fichier national. Leur mise à jour permet d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes.

**Les ZNIEFF de type 2** peuvent parfois englober des ZNIEFF de type 1. Elles couvrent de plus vastes surfaces abritant de "grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes". Tout comme les corridors biologiques (lire p.5), ces ZNIEFF sont des espaces de fonctionnalité. La désignation d'un espace en ZNIEFF de type 2 est donc moins axée sur la présence d'espèces ou d'habitats particuliers, mais sur ses capacités à permettre à la faune de se développer pleinement sur le long terme

**Bien qu'elles ne soient pas présentées dans ce document, leur prise en compte dans l'aménagement des territoires est aussi importante que celle des ZNIEFF de type 1.** Sur le territoire du Lac du Bourget et ses montagnes toutes les communes sont concernées par une ZNIEFF de type 2, sur tout ou partie de leur territoire.

### • Objectifs

Avoir une connaissance, à la fois générale et précise, de la richesse du patrimoine naturel du territoire français, accessible à toutes les collectivités territoriales.

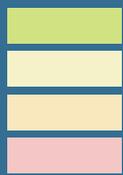
Être une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature et améliorer la prise en compte des espaces naturels dans tout projet.

### • Critères de désignation

Ils ont été définis à l'échelle régionale et validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

Ils portent sur **la présence d'une ou plusieurs espèces, animales ou végétales, ou d'un d'habitat dits "déterminants".**

Mode d'utilisation	• Outil fondamental d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de portée juridique directe, mais <b>la prise en compte de cet inventaire est obligatoire dans les documents d'urbanisme et les documents administratifs</b></li> <li>• Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil</li> <li>• Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil d'État</li> </ul>	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circulaire n°91-71 du 14 mai 1991 du ministre de l'environnement</li> <li>• <b>Code de l'environnement</b> : Art. 23 de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Art. L.411-5 ; Art. R.411-22 à R.411-30</li> </ul>	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire permanent initié en 1982</li> <li>• 1<sup>er</sup> inventaire 1986 - 1988</li> <li>• 1<sup>ère</sup> mise à jour : 1998 - 2004</li> </ul>	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Fiches des ZNIEFF en Savoie
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie</b></li> <li>Le Prieuré BP 51</li> <li>73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex</li> <li>Tél : 04 79 25 20 32</li> <li>Site internet :</li> <li><a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DIREN Rhône-Alpes</b> 208 bis, rue Garibaldi</li> <li>69 422 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 37 48 36 00</li> <li>Site internet :</li> <li><a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a></li> <li>Rubrique "Base de données communales"</li> <li><b>Informations générales :</b></li> <li>- Site internet Ministère de l'Ecologie - ATEN :</li> <li><a href="http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils-juridiques/">http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils-juridiques/</a></li> <li>- Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel :</li> <li><a href="http://inpn.mnhn.fr/">http://inpn.mnhn.fr/</a></li> </ul>



# Inventaire de niveau national

## Les habitats du tétras-lyre

### • Enjeux

Le tétras-lyre, appelé aussi petit-tétras ou coq de bruyère, est un oiseau de moyenne montagne, en déclin en France depuis les années 1970. Entre 1990 et 2006, ses effectifs ont diminué d'environ 8%.

Ayant besoin d'une mosaïque de milieux naturels (forêt, lande, aulnaie verte, pelouse, etc.) pour se maintenir, il est un "indicateur" précieux de l'état des milieux naturels de montagne.

**Préserver le tétras-lyre équivaut à favoriser tout un cortège d'espèces animales et végétales.**

### • Caractéristiques

Cet inventaire national des espaces recherchés par l'espèce s'inscrit dans le programme d'actions en faveur de la faune et de la flore sauvages, élaboré par le Ministère de l'Environnement en 1996.

Dans les Alpes du Nord, cet inventaire a été mené sous l'égide d'un groupement d'intérêt scientifique, l'Observatoire des galliformes de montagne.

Il a permis de mettre en évidence des **zones de reproduction potentielles plus ou moins prioritaires** pour la conservation de l'espèce. **Les potentialités pour la reproduction ont été qualifiées de "très faibles à nulles", "faibles", "à préciser" ou "fortes".**

### • Objectifs

Porter à la connaissance des gestionnaires et des acteurs socio-économiques les espaces dont l'intérêt peut être important pour la conservation de l'espèce.

Mettre en place des actions de gestion, aider à l'application du plan de chasse et améliorer les programmes de suivi de l'espèce.

### • Critères de désignation

La désignation des zones de reproduction potentielles et de leur degré de priorité est basée sur **le niveau d'effectif des femelles** de tétras-lyre et sur **les possibilités de dispersion des jeunes.**

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en termes de préservation des espaces utilisés par le tétras-lyre
Portée juridique et administrative	• Aucune
Références juridiques	• Chassable en France (mâle uniquement) • <b>Directive européenne Oiseaux</b> : classé parmi les espèces pour lesquelles les Etats membres doivent créer des zones de protection spéciale • <b>Convention de Berne</b> : exploitation réglementée à l'échelle européenne
Durée d'application	• Les données sur les effectifs de tétras utilisées pour l'établissement des priorités résultent de la campagne d'inventaire 1990-1999 et seront mises à jour à l'issue de la campagne d'inventaire 2000-2009
Contacts et documents consultables	<b>Contact départemental et coordination de l'inventaire</b>  - <b>Observatoire des galliformes de montagne</b> 90, impasse des Daudes, route du col de Leschaux 74 320 Sévrier Tél : 04 50 52 65 67 ogm@oncfs.gouv.fr



Tétras-lyre

# Inventaire de niveau territorial

## Les coupures vertes “inter-agglomérations”



### • Enjeux

La qualité du cadre de vie est une composante importante de l'attractivité (économique) d'un bassin de vie. En retour, le dynamisme économique et démographique qui en découle peut nuire fortement à la valeur du territoire, si certaines précautions paysagères et biologiques ne sont pas préalablement intégrées à la réflexion sur l'aménagement du territoire. L'équilibre et la répartition dans l'espace de zones urbanisées et d'espaces naturels et agricoles est de première importance selon les termes du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de Métropole Savoie, pour qui, la préservation des sites naturels non urbanisés est essentiel car ils constituent des secteurs de loisir et de détente potentiels ou avérés pour les résidents.

### • Caractéristiques

Les coupures vertes identifiées dans le SCOT correspondent à de “vastes secteurs à dominante verte dont la protection doit permettre d'éviter un continuum urbain linéaire le long des rou-

tes entre les différentes agglomérations du territoire”. Si leur cartographie découle d'espaces d'intérêt paysager majeur, ils constituent souvent, à l'image des **corridors biologiques** (lire l'encadré), des couloirs peu, voire pas urbanisés permettant à la faune de se déplacer plus facilement d'un massif à l'autre notamment (Grand Colombier-Gros Foug, Chambotte-Bauges, etc.). Les différents secteurs à enjeux paysagers et agricoles repérés dans le cadre des études du SCOT (dont les coupures vertes), font l'objet d'une transcription réglementaire dans les documents d'urbanisme.

### • Objectifs

Protéger les coupures vertes de l'urbanisation afin d'éviter la banalisation des paysages (= matière première de nombreuses activités économiques en Savoie).

“Réaliser des couloirs écologiques tout à fait intéressants au prix de travaux, permettant aux animaux de franchir les infrastructures” (d'après le SCOT, p 85).

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour l'établissement des documents d'urbanisme et des projets de territoire (CDRA, PNR, PSADER, CTS, etc.)*
Portée juridique et administrative	• Prise en compte obligatoire dans les documents d'urbanisme (notamment les PLU : Plans Locaux d'Urbanisme)
Références juridiques	• Code de l'urbanisme : Art. L.122-1 à L122-19 ; Art. R.122-1 à R.122-13
Durée d'application	• Illimitée, à partir de 2005, sous réserve d'une modification du SCOT
Contacts et documents consultables	Contact départemental - <b>Métropole Savoie</b> 184 rue de la Martinière 73 000 Chambéry Tél : 04 79 62 91 28 mél : info@metropole-savoie.com

(\*) CDRA = Contrat de développement de Rhône-Alpes, PNR = Parc Naturel Régional, PSADER = Plan Stratégique d'Aménagement et de Développement de l'Espace Rural, CTS = Contrat Territorial de Savoie

### LES CORRIDORS BIOLOGIQUES (cartographie au 1/100 000° - en cours)

Les corridors biologiques sont des **espaces géographiques fonctionnels reliant deux districts naturels**, c'est-à-dire deux entités géographiques présentant une bonne homogénéité physique et biologique. Ils sont utilisés par les **espèces les plus exigeantes** en matière d'habitats et de voies de déplacements (grands mammifères, etc.), pour survivre : se nourrir, se reposer, se reproduire, hiverner, étendre leur aire de répartition, etc. Or, une des causes importantes de la diminution de la biodiversité est due à la disparition de ces espaces fonctionnels.

En 2007-2008, la région Rhône-Alpes réalise une cartographie au 1/100 000° afin de fournir **une vision globale de ces corridors**, en distinguant les corridors existants et fonctionnels, les corridors existants mais dysfonctionnels et les zones potentielles de déplacement (corridors à créer). Les **coupures vertes** du SCOT de Métropole Savoie, ainsi que les **projets** déjà initiés via les chartes des Parcs naturels régionaux, constitueront des bases de réflexion pour la **cartographie de ces corridors biologiques**.

Outil de réflexion et d'orientation pour l'aménagement du territoire et la préservation de la biodiversité en Rhône-Alpes, cette cartographie servira de base pour l'élaboration d'une cartographie au 1/25 000°, laquelle permettra d'aboutir à des actions de préservation, de restauration ou de création de corridors écologiques, à travers la signature de **Contrats de territoire “corridors”** établis entre la région Rhône-Alpes et une structure locale porteuse de projet.

Contact départemental : **Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie** (04 79 25 20 32)

Contact régional : **Région Rhône-Alpes** (04 72 59 55 80)

### • Enjeux

À travers leurs fonctions hydrauliques (régulation de crues et soutien d'étiage), biologiques (richesse en espèces rares et sensibles), hydro-biologiques ("lagunage" naturel), ou socio-économiques (usage agricole, cadre de vie), les zones humides apparaissent comme des milieux naturels essentiels.

En Savoie, environ **50% des zones humides ont disparu au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle.**

La préservation de ces milieux est un enjeu national et européen, reconnu depuis les années 1990 à travers l'établissement de plusieurs textes de loi et d'engagements.

### • Caractéristiques

Il s'agit d'un **inventaire exhaustif des zones humides du territoire de la Savoie** : marais, tourbières, étangs, mares, berges des lacs et des cours d'eau, milieux humides artificiels, etc., sans tenir compte de leur valeur patrimoniale. Il a été initié par le Conseil général et soutenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est le coordinateur de cet inventaire qui, sur le territoire du lac du Bourget et ses montagnes, a été réalisé par le Centre ornithologique Rhône-Alpes-Savoie et le bureau d'études ECOSYLVE. Sur le bassin versant du lac du Bourget, le zonage est valorisé par un classeur technique à destination de tous les acteurs de l'aménagement de ce territoire, intitulé "Zones humides du bassin versant du lac du Bourget", et réalisé par le Conservatoire

du patrimoine naturel de la Savoie en partenariat avec la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature, Savoie

### • Objectifs

Ses objectifs sont ceux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse :

- préserver, restaurer, stabiliser la superficie des zones humides,
- enrayer le processus de leur disparition progressive,
- réaliser une prise en compte systématique de ces milieux dans toutes les actions de gestion et les projets d'aménagement.

Cet inventaire sera suivi d'un plan d'action qui définira les moyens à mettre en œuvre pour préserver de manière cohérente l'ensemble des zones humides du département et suivre leur évolution.

### • Critères de désignation

Cet inventaire a été réalisé selon la méthode du SDAGE qui sélectionne les **zones humides de plus de 1 000 m<sup>2</sup>** selon trois critères : biologiques (présence d'espèces indicatrices), pédologiques (hydromorphie des sols) et hydrologiques (inondabilité). **Chaque zone humide est entourée d'un espace de fonctionnalité** (☐), espace proche avec lequel elle fonctionne et dont elle dépend directement.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en terme de préservation des zones humides	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de portée juridique directe, mais <b>prise en compte obligatoire de cet inventaire dans les documents d'urbanisme</b></li> <li>• Cet inventaire permet de déterminer les propriétaires pouvant bénéficier d'exonération fiscale au titre de la loi Développement des territoires ruraux</li> <li>• Il servira à élaborer la révision du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône-Méditerranée-Corse (2010 - 2025)</li> </ul>	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Loi sur l'eau</b> du 30 décembre 2006</li> <li>• <b>Code de l'Urbanisme</b> : Art. L122-1 relatif à la compatibilité du SCOT</li> <li>• <b>Directive européenne cadre sur l'eau</b></li> </ul>	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation de l'inventaire s'est échelonnée entre 2004 et 2007</li> <li>• L'inventaire sur le territoire du lac du Bourget et ses montagnes a été réalisé en 2004-2005</li> <li>• Le classeur "Zones humides du bassin versant du lac du Bourget" a été réalisé en 2006</li> </ul>	
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Classeur " Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget "
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie</b></li> <li>Le Prieuré BP 51</li> <li>73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex</li> <li>Tél : 04 79 25 20 32</li> <li>Site internet :</li> <li><a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mairies des communes du territoire situées dans le bassin versant du lac du Bourget</b></li> </ul>

# Inventaire de niveau départemental

## *l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs*

### • *Enjeux*

L'écrevisse à pieds blancs est l'écrevisse la plus caractéristique des cours d'eau du département, qui, depuis les années 1950, connaît une forte régression.

Elle occupe les ruisseaux aux eaux fraîches et permanentes, à courants rapides et riches en abris (racines, blocs, galets, etc.). Très sensible à la pollution de l'eau et à la dégradation des cours d'eau, l'écrevisse à pieds blancs est une espèce indicatrice du bon état de ces milieux aquatiques. **La préserver c'est préserver l'ensemble de la faune des cours d'eau.**

### • *Caractéristiques*

Cet **inventaire de tous les ruisseaux du département de la Savoie où se trouve l'écrevisse à pieds blancs** est réalisé à l'initiative de la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique selon trois étapes :

- 1) Le recueil des données historiques et actuelles, complété par la prospection de ruisseaux potentiellement favorables.
- 2) La détermination des aires de répartition, des effectifs et l'étude de la qualité des ruisseaux accueillant les populations d'écrevisse à pieds blancs.

3) Une proposition de gestion en vue de la conservation et de l'extension des populations connues.

Sur le bassin versant du lac du Bourget et le canton du Châtellard, ce travail a été mené par un réseau d'organismes concernés par les milieux aquatiques.

### • *Objectifs*

Mieux connaître la distribution et l'état des populations de l'écrevisse à pieds blancs pour mieux identifier les causes de sa disparition.

Enrayer la diminution de l'espèce, particulièrement par l'amélioration de ses habitats et par la sensibilisation des habitants riverains et des communes.

### • *Critères de désignation*

**L'observation récente de quelques individus** sur une longueur de quelques dizaines de mètres, suffit à définir un cours d'eau comme un habitat favorable à l'écrevisse à pieds blancs.

Mode d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de connaissance d'une espèce protégée</li> <li>• Outil d'aide à la décision pour orienter les futures actions en terme de préservation des cours d'eau utilisés par l'écrevisse à pieds blancs</li> </ul>	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune</li> </ul>	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Arrêté ministériel du 21 juillet 1983</b> : protection nationale</li> <li>• <b>Arrêté préfectoral permanent en Savoie</b> : pêche interdite</li> <li>• <b>Directive européenne Habitats</b> : espèce pour laquelle les Etats membres doivent contrôler le prélèvement.</li> <li>• <b>Convention de Berne</b> : exploitation réglementée à l'échelle européenne</li> <li>• <b>Liste Rouge de l'Union internationale de conservation de la nature</b></li> </ul>	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Atlas de répartition est en cours d'élaboration depuis 2003</li> <li>• Sur le territoire du Lac du Bourget et ses montagnes, le programme d'actions s'étend sur 2006-2007</li> </ul>	
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Autre contact
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique</b></li> <li>Zone industrielle des Contours</li> <li>73 230 Saint-Alban-Leyse</li> <li>Tél : 04 79 85 89 36</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget</b></li> <li>42, rue de Pré Demaison</li> <li>73 000 Chambéry</li> <li>Tél : 04 79 70 64 64</li> </ul>



### *Un oiseau des forêts mûres et des alignements de vieux chênes et châtaigniers*

Les forêts feuillues mûres et même vieillissantes ont un intérêt écologique majeur et n'ont jamais été inventoriées en tant que telles. Il en est de même des très gros et très vieux chênes et châtaigniers, à la qualité paysagère et entomologique certaines. **Le pic mar** est une espèce d'oiseaux emblématique de ce patrimoine-là. Son inventaire, réalisé en 1992 par le CORA dans **l'Albanais (seule population de Savoie et l'une des trois seules de Rhône-Alpes)**, permet de mettre en exergue l'importance de l'Albanais à cet égard. Sans délimiter les îlots, bosquets ou alignements, cette étude attire l'attention des élus et collectivités sur l'importance d'un patrimoine biologique et paysager très localisé et en régression.

L'étude a consisté en un inventaire exhaustif des mâles chanteurs de pic mar. Certes, il ne permet pas de **délimiter** des parties de forêt les plus remarquables, mais il permet de zoner les parties du territoire où un programme de préservation du paysage pourrait être conforté par des enjeux naturalistes

Contact départemental : **CORA Savoie** (04 79 75 86 67)

# Préservation réglementaire de niveau national

## Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)



### • Enjeux

L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante ; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

### • Caractéristiques

Les APPB sont des **actes juridiques interdisant, sur un périmètre restreint, toute action susceptible de porter atteinte aux milieux abritant des espèces protégées** de faune et de flore sauvages. Ils forment un réseau d'espaces strictement protégés, avec un règlement adapté à chaque cas. La protection de ces milieux est menée à l'initiative de l'État, par le préfet du département ; les projets peuvent émaner des organismes associatifs ou institutionnels. Ils constituent parfois des mesures compensatoires à des projets d'aménagements ayant des impacts sur les espèces protégées. En Savoie, l'instruction de ces dossiers est assurée par la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt. L'arrêté préfectoral est pris après avis de la commission dé-

partementale des sites. **L'avis des conseils municipaux n'est pas requis, mais il est systématiquement demandé.** La procédure d'institution peut être rapide, notamment lorsque la définition du périmètre et le texte de l'arrêté ne suscitent pas d'opposition.

Les agents assermentés en matière de police de l'environnement (gendarmerie, ONCFS\*, ONEMA\*, ONF\*, parcs nationaux, etc.) sont chargés du contrôle de l'application de ces arrêtés.

### • Objectifs

Prévenir la disparition des espèces protégées sauvages, en fixant des mesures de conservation des biotopes qui leur permettent de s'alimenter, se reproduire, se reposer ou de survivre.

### • Critères de désignation

Les espaces susceptibles d'un classement en zones de protection de biotope sont des **milieux naturels peu exploités par l'homme, qui abritent des espèces sauvages protégées** de faune ou de flore.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la préservation d'espèces protégées et de leur habitat	
Portée juridique et administrative	• <b>Réglementation des pratiques susceptibles d'être nuisibles au site</b>	
Références juridiques	• <b>Code de l'environnement</b> : art. L. 411-1 et L. 411-2, R. 411-15 à R. 411-17	
Durée d'application	• Durée illimitée • Modification et abrogation possibles par arrêté préfectoral	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	• <b>Direction départementale de l'agriculture et de la forêt</b> 83 avenue de Lyon 73 008 Chambéry cedex Tél: 04 79 69 93 00 <a href="http://ddaf.savoie.agriculture.gouv.fr">http://ddaf.savoie.agriculture.gouv.fr</a>	• <b>Site internet Ministère de l'Écologie - ATEN</b> : <a href="http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/">http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/</a> • <b>Site internet Ministère de l'Écologie</b> : <a href="http://www.ecologie.gouv.fr/">http://www.ecologie.gouv.fr/</a>

(\* ONCFS = Office national de la chasse et de la faune sauvage - ONEMA = Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ancien Conseil supérieur de la Pêche) - ONF = Office national des forêts

### • Enjeux

Les forêts primaires (n'ayant fait l'objet d'aucune intervention humaine, ni coupe de bois, ni pâturage), qui occupaient plus de 80% du continent européen après la dernière glaciation, ne cessent de régresser sous la pression de l'homme. Il en reste aujourd'hui moins de 1%. Cette diminution des forêts non exploitées s'est accompagnée de la raréfaction (et parfois disparition) d'une multitude d'espèces spécifiques des vieux arbres et/ou des arbres morts.

### • Caractéristiques

Le statut de **réserve biologique** est un **outil de protection propre aux forêts**, visant à **protéger les espaces naturels parmi les plus remarquables des forêts publiques, leur faune et leur flore sauvages**. Une réserve biologique peut être **dirigée (RBD) ou intégrale (RBI)**.

Le classement en réserve biologique domaniale est mené à l'initiative de l'**Office national des forêts (ONF)**. Il est validé par **arrêté interministériel** (environnement et agriculture), après avis de la Direction régionale de l'environnement et de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt sur le projet de création. Les réserves biologiques apportent une forte contribution à la concrétisation des engagements internationaux de la France. Elles constituent un réseau de forêts et milieux naturels associés protégés, avec un règlement adapté à chaque cas.

### • Objectifs

#### • Assurer :

- une protection intégrale excluant toute exploitation forestière (dans le cas des **RBI**), à des fins d'études et de connaissances du fonctionnement naturel des écosystèmes, ainsi que de conservation ou développement de la biodiversité associée. La forêt est rendue à son évolution naturelle.
- ou une gestion dirigée (dans le cas des **RBD**) dans un but de conservation de milieux naturels forestiers ou associés et d'espèces rares ou menacées de la faune et de la flore,

#### • Sensibiliser et éduquer le public.

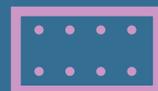
### • Critères de désignation

Seules les forêts relevant du régime forestier (forêts domaniales, forêts de collectivités) et gérées à ce titre par l'ONF, peuvent bénéficier de ce statut.

Mode d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil d'aide à la protection d'éléments naturels remarquables des forêts publiques.</li> <li>• Outil au service d'initiatives locales de protection de la nature</li> </ul>	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation ou interdiction de certaines pratiques (exploitation forestière, fréquentation du public, chasse, etc.) selon leurs compatibilités avec les objectifs de protection énoncés dans le plan de gestion</li> </ul>	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Code forestier</b> : art. L.133-1, L.143-1 et R.135-5</li> </ul>	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée illimitée.</li> <li>• Plan de gestion à durée variable et renouvelable</li> </ul>	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Office national des forêts</b> <b>Agence départementale Savoie</b> Immeuble Le France - 42 quai Charles Roissard 73 026 Chambéry cedex Tél : 04 79 69 78 45 www.onf.fr</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Site internet Ministère de l'Écologie - ATEN</b> : <a href="http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/">http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/</a></li> </ul>

# Préservation réglementaire de niveau national

## *Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage*



### • *Enjeux*

L'important déclin que subissent certaines espèces de faune sauvage à l'échelle du territoire français résulte de la destruction ou la fragmentation de leurs territoires de vie et, pour certaines, d'une chasse intensive. La soustraction à la pression de chasse de certains sites remarquables pour la faune doit permettre la restauration d'espèces menacées ou fragiles.

### • *Caractéristiques*

Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) sont des actes juridiques interdisant la pratique de la chasse et réglementant les activités humaines sur de grands territoires. Elles sont instituées par un arrêté du ministère en charge de la chasse et par un arrêté préfectoral d'institution, à la demande de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), après avis de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), ou à l'initiative d'un établissement public, gestionnaire du site, après avis de l'ONCFS et de la FNC. La gestion de ces réserves est confiée à l'ONCFS et/ou à un ou plusieurs autres établissements publics, sur la base d'un programme basé sur la protection d'espèces de la faune sauvage et de leur habitat, la réalisation d'études et de recherches, la mise au point de modèle de gestion cynégétique et de gestion des habitats de la faune, la formation des personnels spécialisés, l'information du public, etc. Il y a huit RNCFS en France métropolitaine, couvrant une surface de 33 610 ha. Celles des Bauges, la seule de la région Rhône-Alpes, est l'une des plus anciennes ; elle est co-gérée par l'Office national des Forêts, l'Office national de chasse et de faune sauvage et du Parc naturel régional du massif des Bauges.

### • *Objectifs*

L'objectif général est l'étude et la conservation des espèces menacées de la faune sauvage (mammifères et oiseaux). Dans le cas précis de la RNCFS des Bauges, les objectifs sont les suivants :

- 1°/ Gestion des populations d'ongulés (chamois, mouflons),
- 2°/ Recherches scientifiques sur la dynamique de population de chamois, notamment ;
- 3°/ Sensibilisation et accueil du public.

### • *Critères de désignation*

Une réserve nationale de chasse et de faune sauvage est constituée si elle présente une importance particulière :

- en fonction des études scientifiques, techniques qui y sont poursuivies,
- parce qu'elle abrite des espèces dont les effectifs sont en diminution sur tout ou partie du territoire national ou des espèces présentant des qualités remarquables, qui méritent un effort de sauvegarde, d'études et de recherches. Les Bauges accueillent la population française de chamois la plus dense.
- ou en raison de leur étendue (5 200 ha dans les Bauges).

Le gestionnaire doit être porteur du droit de chasse, grâce à l'accord des propriétaires et doit justifier les capacités techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de la réserve.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la sauvegarde et à l'étude de certaines espèces de faune sauvage et de leur milieu de vie	
Portée juridique et administrative	• Interdiction de tout acte de chasse, mais possibilité de prélèvement d'individus dans le cadre des recherches en cours sur les espèces motivant l'existence de la réserve, et à des fins de repeuplement	
Références juridiques	• <b>Code de l'environnement</b> : art. L. 422-27	
Durée d'application	• Durée illimitée, tant que les motifs de sa constitution ou les garanties de sa gestion sont réunis • Programme des actions à entreprendre présenté annuellement à un comité directeur	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Office national de la chasse et de la faune sauvage</b> Chef-lieu 73630 Ecole Tél : 04 79 54 84 56 / Mél : resbauges@oncfs.gouv.fr</li> <li>• <b>Office national des forêts</b> Chef Lieu 73630 Ecole Tél : 04 79 54 87 83 / www.onf.fr</li> <li>• <b>Parc naturel régional du massif des Bauges</b> Maison du Parc - Avenue Denis Therme 73630 Le Châtelard Tél : 04 79 54 86 40 / http://www.parcdesbauges.com</li> </ul>	



# Préservation contractuelle de niveau européen

## Le réseau Natura 2000

### • Enjeux

La création du réseau écologique européen Natura 2000 s'inscrit dans un contexte mondial de prise de conscience des valeurs de la diversité biologique et de l'urgence d'agir face au constat de l'appauvrissement de cette biodiversité, dû à certaines activités humaines.

La mise en place de ce réseau constitue le pivot de la politique communautaire de conservation de la nature et un défi majeur pour les États membres.

### • Caractéristiques

**Natura 2000 est un réseau européen de sites abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, listés dans les deux directives européennes à l'origine de ce zone : les directives "Habitats" et "Oiseaux".**

Pour la **gestion de ses sites Natura 2000, la France a choisi la voie contractuelle : chaque site est doté d'un document d'objectifs** définissant des préconisations permettant de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. **Ce document est établi en concertation avec les acteurs locaux, sous la responsabilité d'un comité de pilotage.** La mise en œuvre du document d'objectifs repose sur la contractualisation avec les titulaires de droits réels sur le site, propriétaires et exploitants notamment. Les préconisations de gestion peuvent se concrétiser sous forme de contrats Natura 2000 ou de contrats de type agro-environnemental.

La définition du périmètre et la convocation du premier comité de pilotage demeurent à l'initiative du Préfet. **La démarche et la présidence des comités de pilotage sont portées par les collectivités locales** (loi relative au développement des territoires ruraux de février 2005) ou sinon, par le Préfet. Les structures porteuses s'adjoignent souvent les services d'un opérateur technique chargé de l'élaboration et de l'animation du document d'objectifs.

Dans tous les cas, l'État reste garant du respect des engagements pris au niveau européen, notamment via le contrôle et l'approbation des documents d'objectifs.

### • Objectifs

Assurer le maintien ou le rétablissement dans un "état de conservation favorable" des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages menacés à l'échelle européenne.

### • Critères de désignation

**Les habitats naturels et les espèces dont les habitats sont menacés sont énumérés dans les annexes I et II de la directive "Habitats".** Leur présence est le principal critère justifiant la désignation d'un site appelé à terme Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Le réseau Natura 2000 intègre également les Zones de Protection Spéciale (ZPS), lesquelles sont désignées sur la base de l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Mode d'utilisation	• Outil de contractualisation et source de financement pour la gestion de milieux naturels en vue de la préservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces menacés en Europe	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de régime d'autorisation spécifique, mais <b>prise en compte dans les procédures d'autorisation préexistantes en droit français</b> (autorisations loi sur l'eau, ICPE*, défrichements, etc.)</li> <li>• Évaluation obligatoire des incidences de tout projet d'aménagement susceptibles d'affecter un site Natura 2000. En cas d'impacts négatifs sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, le projet ne pourra se réaliser que s'il est déclaré d'intérêt public majeur</li> <li>• Obligation de résultats pour les États membres : maintien ou rétablissement dans un «état de conservation favorable» les habitats (annexes I et II de la Directive "Habitats")</li> </ul>	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Directives européennes :</b></li> <li>• n°79/409/CE du 02/04/1979 dite Directive "Oiseaux"</li> <li>• n°92/43/CE du 21/05/1992, dite Directive "Habitats"</li> <li>• <b>Code de l'environnement :</b> Art. L. 414-1 à L. 414-7 et R. 414-1 à R. 414-24</li> </ul>	
Durée d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À compter du moment où un site est validé par la Commission européenne, il intègre le réseau Natura 2000 pour une durée illimitée</li> <li>• Les contrats de gestion de ces sites sont signés pour 5 ans</li> </ul>	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Direction départementale de l'agriculture et de la forêt</b></li> <li>83 avenue de Lyon 73008 Chambéry cedex</li> <li>Tél : 04 79 69 93 00</li> <li><a href="http://ddaf.savoie.agriculture.gouv.fr">http://ddaf.savoie.agriculture.gouv.fr</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site internet de <b>Natura2000 :</b> <a href="http://www.natura2000.fr/">http://www.natura2000.fr/</a></li> <li>• Site internet sur le <b>Sommet de la Terre et convention sur la diversité biologique :</b> <a href="http://www.un.org/french/events/rio92/riaround.htm#eight">http://www.un.org/french/events/rio92/riaround.htm#eight</a></li> <li><a href="http://www.biodiv.org/doc/legal/cbd-fr.pdf">http://www.biodiv.org/doc/legal/cbd-fr.pdf</a></li> <li>• Site internet de l'<b>Union européenne</b> <a href="http://www.europa.eu">http://www.europa.eu</a></li> </ul>

(\* ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement)



### • *Enjeux*

Certains milieux naturels souvent délaissés tels que les zones humides, les pelouses sèches, etc., représentent un capital écologique très important, nécessitant une intervention humaine pour se maintenir.

Créé en 1991, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) a pour objectif de préserver la biodiversité par la gestion des milieux naturels remarquables du département.

Face à l'érosion croissante de la biodiversité, du fait notamment de l'urbanisation, le CPNS est amené à s'intéresser de plus en plus à la nature dite banale : espaces naturels de proximité (bocage, prairie, bois, etc.) et corridors biologiques.

### • *Caractéristiques*

Le CPNS est une association à but non lucratif gérée par des administrateurs représentant l'État, les collectivités, les associations et les établissements publics, et des personnes qualifiées. La taxe départementale sur les espaces naturels sensibles permet de financer une partie des actions du CPNS.

Le CPNS base son action sur la connaissance scientifique, la protection, la gestion et la valorisation. Sans pouvoir réglemen-

taire, il privilégie la méthode contractuelle et la maîtrise foncière (acquisition, convention d'usage avec les propriétaires, ou convention de gestion avec les agriculteurs), afin de mener à bien la préservation d'espaces naturels sensibles. L'étape suivante consiste en une gestion du milieu naturel, associant la restauration de sites et leur entretien. Le CPNS intervient sur plus de 50 sites couvrant environ 1 400 ha.

### • *Objectifs*

Préserver la biodiversité de la Savoie par des actions de maîtrise foncière, de gestion et de sensibilisation, en collaboration étroite avec les acteurs locaux (élu, usagers du site, etc.).

### • *Critères de désignation*

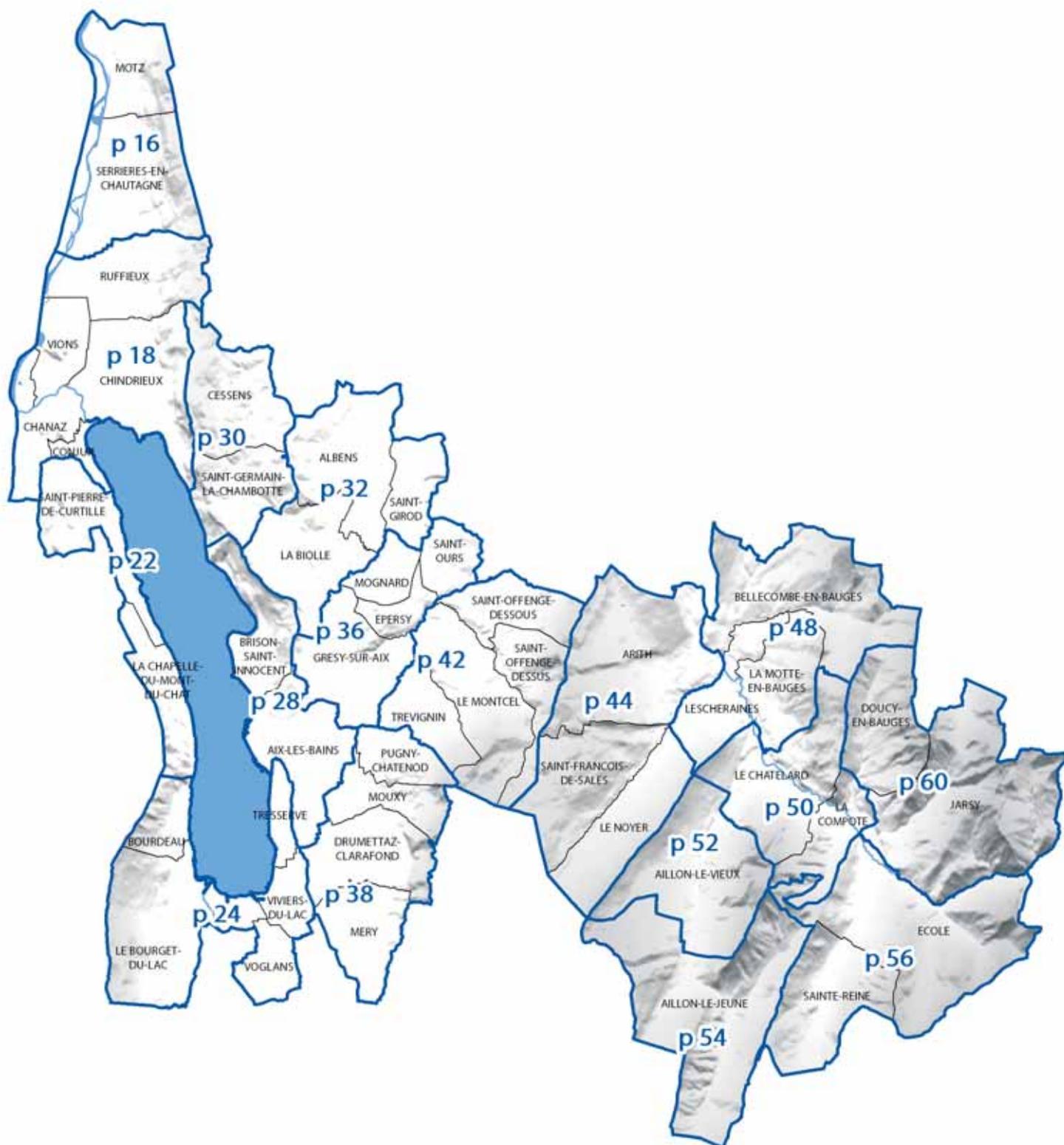
**L'intérêt biologique d'un site naturel** (milieux naturels remarquables, sensibles et/ou menacés, espèces de faune et/ou de flore remarquables) est le premier critère de sélection.

La concrétisation de l'intervention n'est possible qu'une fois la **maîtrise foncière assurée**.

Mode d'utilisation	• Outil consensuel et contractuel pour la préservation et la gestion de milieux naturels remarquables et/ou fonctionnels de Savoie.
Portée juridique et administrative	• Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est basé sur la maîtrise foncière: la signature des conventions d'usage et de gestion qui en découlent relève d'une démarche volontaire des propriétaires ou des usagers
Références juridiques	• Aucune
Durée d'application	• Gestion pérenne des sites, sous réserve du maintien de la maîtrise foncière.
Contacts et documents consultables	Contact départemental <b>- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie</b> Le Prieuré - BP 51 73372 Le Bourget-du-Lac cedex Tél. : 04.79.25.20.32 <a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a>

# Le lac du Bourget et ses montagnes

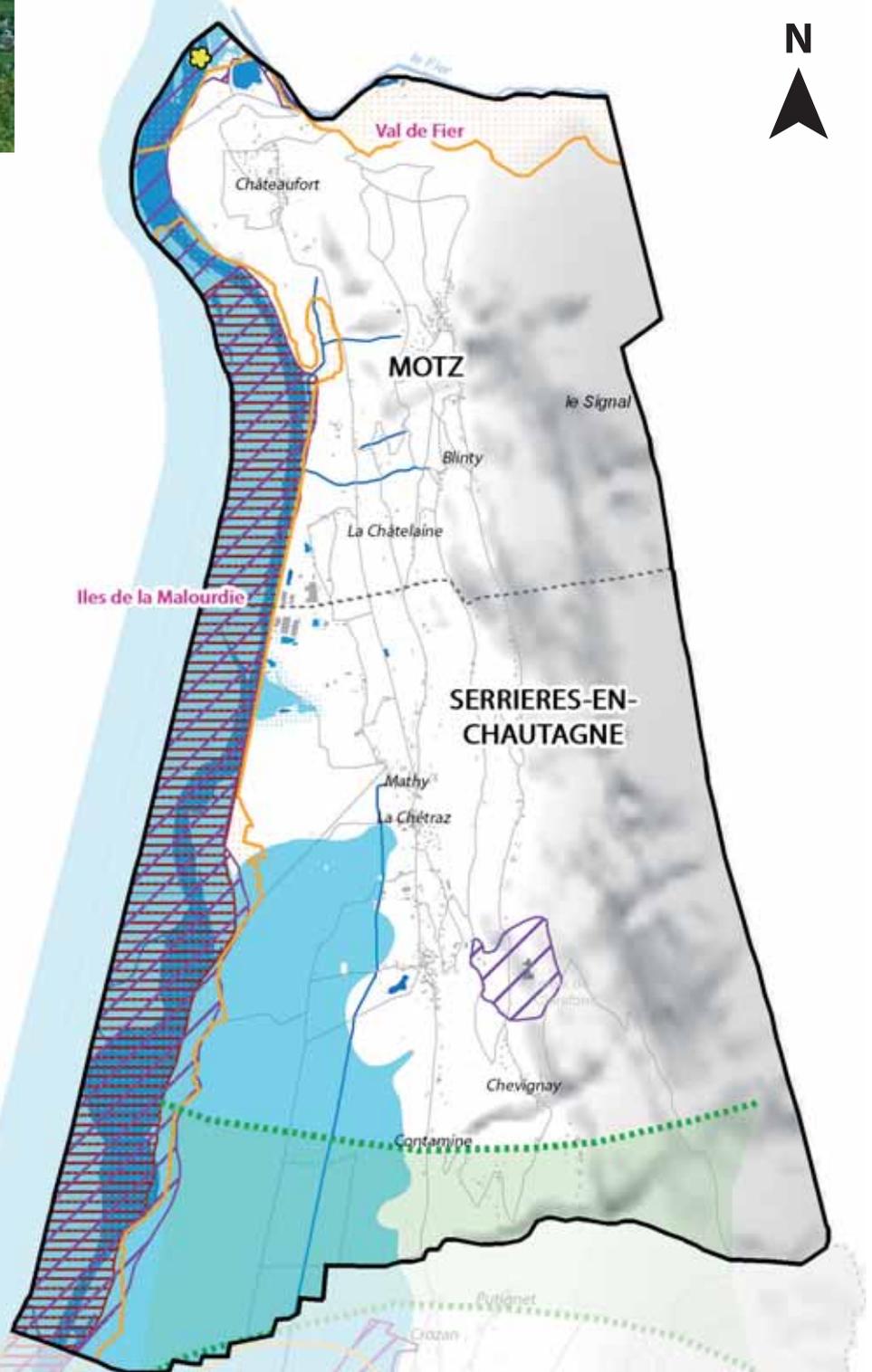
## SOMMAIRE DES COMMUNES



*Le patrimoine  
naturel par  
commune*



# Motz, Serrières-en-Chautagne



## Légende

 ZNIEFF de type 1

 Coupures vertes

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

 Natura 2000

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 450 900 1 800 Mètres  
1/45 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
BD Topo



# sites naturels



Île de Malourdie

## L'île de Malourdie

Motz, Serrières-en-Chautagne

Ce site correspond à la ZNIEFF n°01240002.

Les 8 km du Rhône en Malourdie sont un des derniers tronçons actifs du Rhône : érosion et alluvionnements construisent des plages de galets, graviers ou sables selon la pente. Le milieu aquatique, enrichi de îlons cou-

rantes ou non et de mares phréatiques est ainsi la principale richesse du site (**ombre, chevalier guignette, castor, rainette**, etc.). La forêt quant à elle, suite à l'incision du lit et la diminution des débits, évolue : les saulaies cèdent la place à la frênaie.

Les 2 km<sup>2</sup> de forêt alluviale protégée n'en demeurent pas moins un atout majeur de niveau régional ; 788 espèces végétales ont été recensées au total.



Val de Fier

## Le val de Fier

Motz

Ce site correspond à une partie de la ZNIEFF n°74240002.

Entaille profonde de 600 m et longue de 4,5 km environ au sein de la chaîne de la Montagne des Princes et du Gros-Foug, les gorges du Fier constituent un site d'une richesse naturelle exceptionnelle. Les barres rocheuses, accueillant une flore et une faune spécifique, constituent une zone de reproduction de choix pour le **grand corbeau** et le **hibou grand-duc** notamment.

Dans le secteur savoyard des gorges, se trouve aussi une remarquable formation ruisseau de tuf. A la confluence du Fier et du Rhône, la vasière de Motz forme une île particulièrement intéressante pour les oiseaux d'eau et le **castor** (lire p. 27).



# faune & flore

## L'aster amelle

Cette grande "marguerite" ramifiée dans sa partie supérieure, forme à l'automne des fleurs au cœur jaune, entouré de pétales mauves. Protégé en France, cet aster se développe en Savoie sur les coteaux calcaires bien exposés, des chaînons jurassiens, des contreforts des Bauges et de la Chartreuse. Il est beaucoup plus rare dans les vallées internes. Occupant principalement les pelouses sèches à très sèches, il craint la fermeture, mais aussi la mise en culture ou l'urbanisation, de son milieu.



Aster amelle



Epipactis du Rhône

## L'épipactis du Rhône

Orchidée de taille moyenne, cet épipactis porte une inflorescence en grappe lâche, composée de très petites fleurs peu ouvertes. Il pousse essentiellement dans les ripisylves, c'est-à-dire les boisements des berges des cours d'eau, jusqu'à 500 m d'altitude. Endémique du bassin rhodanien, cette espèce très rare n'est connue, en Savoie, qu'à Motz, dans les prairies sèches alluviales.

une eau peu profonde pour s'épanouir. Il se rencontre au bord des eaux, dans les marécages et les sables humides. De mai à août, il produit des petites fleurs roses, disposées en ombelle au sommet d'une tige nue dressée. Cette espèce rare et protégée dans sept régions françaises, dont Rhône-Alpes, n'est connue en Savoie que sur la rive du Rhône à Motz.



Jonc fleuri

## Le jonc fleuri

Grande plante aquatique, le jonc fleuri ou butome nécessite un bon ensoleillement et

# Témoignages

*Les coteaux viticoles de Motz, une mosaïque de vignes et de prairies*

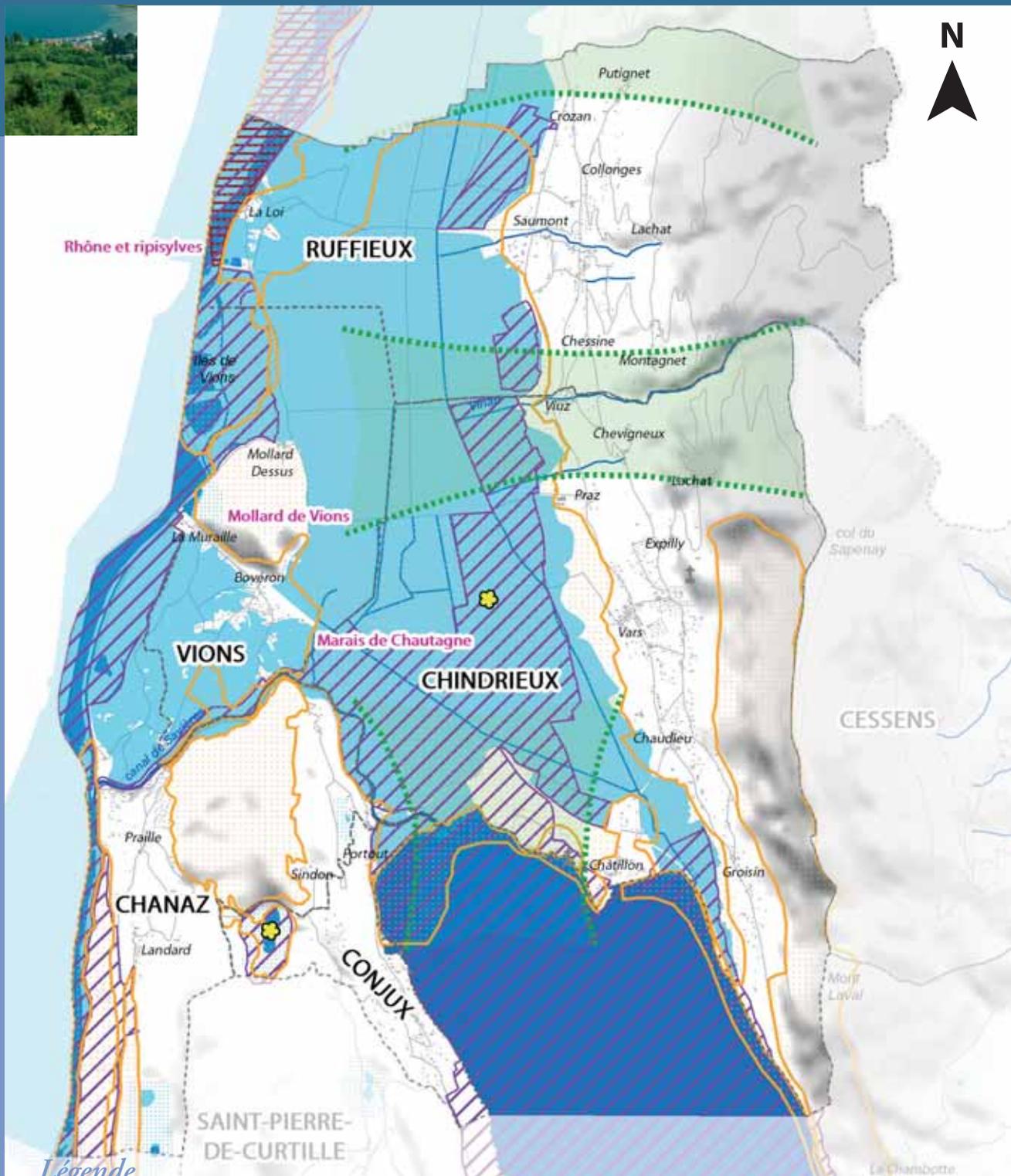
*Le coteau viticole de Motz s'étire en un long ruban complexe, mouvementé et pentu, entre la montagne du Gros Foug et la plaine du Rhône. Ce territoire est entaillé par d'étroites et profondes combes creusées par les ruisseaux issus de la montagne (le Nant, les Enversets, les Bourneaux, la Bête...). Hêtres, frênes, tilleuls et érables se développent naturellement en ces lieux humides.*

*La vigne a colonisé les coteaux secs et bien exposés dès les temps anciens ; les sols calcaires, gréseux ou morainiques lui sont très favorables. Les replats, plus fertiles sont devenus des prairies ou des champs. Les prés secs du piémont et les talus accueillent orchidées et grémil.*

*En montagne, alternent des boisements de chênes, hêtres, tilleuls, châtaigniers et alisiers, des zones d'éboulis et de lapiaz (domaine du circaète Jean-le-blanc), des falaises et des sous-bois conquis par le buis et les mousses. Le versant nord accueille le cyclamen. Il est évident que vignobles, prairies et montagne ont été transformés par l'homme. Cependant ne sont-ils pas des espaces patrimoniaux vivants, esthétiques et... économiques ?*

Denise NEYRET,  
Habitante de Motz

# Chanaz, Chindrieux, Conjux, Ruffieux, Vions



Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Zones humides
-  Espaces de fonctionnalité des zones humides
-  Natura 2000
-  Limites communales
-  Bâti
-  Routes
-  Cours d'eau

0 500 1 000 2 000 Mètres  
1/50 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
BD Topo



## Le marais de Chautagne

Ruffieux, Chanaz, Chindrieux, Vions

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73040003. Il figure dans l'inventaire des zones humides de Savoie et est en partie inclus dans le site Natura 2000 S8, intitulé "ensemble lac du Bourget - Chautagne - Rhône". Le Conservatoire gère environ 150 ha de marais en Chautagne.

Entre Rhône et lac du Bourget, le marais de Chautagne est avec ses 350 ha la plus grande zone humide de Savoie. Ce site d'intérêt naturaliste majeur accueille la plupart des groupements végétaux et des espèces remarquables des marais tourbeux de plaine, auxquels s'ajoutent ceux des habitats semi-aquatiques de la frange littorale. Ainsi, mares, prairies, landes et forêts humides mais aussi roselières terrestres et aquatiques sont à l'origine d'un vivier d'espèces, dont le **fadet des laïches**, le **sonneur à ventre jaune**, le **castor d'Europe** (lire p. 27), le **crossope aquatique** (lire p. 59), la **cordulie à corps fin**, la **gorge-bleue à miroir** (lire p. 20), etc., et douze espèces végétales protégées telles que la **spiranthe d'été**, l'**euphorbe des marais**, la **grande douve** (lire p. 34), etc.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le marais de Chautagne, formé par comblement d'un ancien très grand lac, s'étendait sur 1 600 ha. Cette importante régression est le résultat d'un assèchement dû à l'abaissement de la nappe alluviale, engendré par la mise en culture (peupliers et maïs) et les aménagements hydroélectriques du Rhône. Aujourd'hui, les prairies humides de Chautagne et leurs vocations agricole (fauche de la blache) et biologique, sont en sursis. Les conclusions de "l'étude nappe" menée entre 1999 et 2003 par la Communauté de Communes de Chautagne sont sans appel : d'ici 20 ans, ne restera plus qu'une relique du plus grand marais de Savoie. Un projet de restauration hydraulique conduit par le Conservatoire est en cours d'élaboration et sa phase expérimentale a débuté à l'automne 2007. Parallèlement, certains secteurs de peupleraie sont en cours de renaturation.



Mollard de Vions

## Le mollard de Vions

Vions

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73040003.

Situé dans un contexte de grande zone tourbeuse, le mollard de Vions est un îlot rocheux taillé dans un calcaire compact datant du jurassique, et colonisé sur son adret par des plantes d'affinité méditerranéenne.

Il y a 12 000 ans, c'était une véritable île émergeant de l'immense lac qui s'étendait de Seyssel à Chambéry, suite à la fonte des derniers grands glaciers. L'intérêt majeur de ce site réside principalement dans la variété des biotopes rencontrés : les dalles calcaires exposées sud-ouest propices à une végétation xérothermophile (affectionnant des conditions de chaleur et de sécheresse), comme l'**osyris blanc** (lire p.26), le **pistachier térébinthe**, la chênaie pubescente, etc. Ce secteur est aussi remarquable de par sa faune à tendance méditerranéenne également : **cigale**, **lézard vert**, etc.



Marais de Chautagne

## Rhône et ripisylves

Ruffieux, Vions

Ce site correspond aux ZNIEFF n°01240002 et n°01240003. Il figure dans l'inventaire des zones humides de Savoie et est inclus dans le site Natura 2000 S8, intitulé "ensemble lac du Bourget - Chautagne - Rhône".

Ce site comprend le cours du Rhône, depuis le sud de Chanaz jusqu'au nord de Motz.

Ce fleuve, profondément artificialisé, a perdu une grande partie de sa dynamique naturelle du fait de la modification du régime hydraulique liée à l'aménagement hydro-électrique. Le long de son parcours, on trouve néanmoins trois catégories d'habitats naturels originaux. Le milieu aquatique se compose de zones en eau vive et en eau morte (les lônes) ; il héberge l'**ombre commun**. Les forêts riveraines, habitat prioritaire au niveau européen, sont des boisements bordant les cours d'eau. S'ils ont une faible rentabilité économique, ces milieux sont remarquables sur le plan fonctionnel (rôle tampon contre la pollution) et très riches sur le plan biologique : ils accueillent à ce titre parmi les plus belles populations de **sonneur à ventre jaune**. Enfin, les bancs de graviers qui longent le Rhône sont des milieux occupés par des oiseaux limicoles tels que le **chevalier guignette** et le **petit gravelot** et abrite une faune spécifique d'insectes et notamment de criquets. Voie de passage pour la faune migratrice, le Rhône est aussi un site de reproduction pour l'avifaune : par exemple le **harle bièvre**. Après la restauration des lônes en 2004-2005, le document d'objectifs Natura 2000 prévoit aujourd'hui la mise en œuvre d'acquisitions afin de rendre à ces milieux leur dynamique végétale naturelle.



Rhône et ripisylves



Coupure verte Clergeon/Grand Colombier

## La coupure verte située entre le Clergeon et le Grand Colombier

Ruffieux (Serrières-en-Chautagne)

Ce site correspond à l'une des coupures vertes définies dans le Schéma de cohérence territoriale de Métropole Savoie.

Inscrite dans un secteur peu urbanisé de Chautagne, à la charnière entre le Clergeon et le Grand Colombier, ce site rassemble de nombreux atouts laissant présager son rôle

fonctionnel pour le passage de la faune entre le Jura et les Alpes.

Largement boisé à ses deux extrémités, il se compose dans sa partie la plus ouverte d'une mosaïque de milieux naturels (ruisseau entouré d'un cordon boisé de plus de 100 m de large, prairies, etc.) et agricoles (vignes), favorable aux déplacements des animaux sauvages (cerfs, chevreuils, lynx, lièvre, etc.). Ces mouvements, de par le transfert de gènes qu'ils occasionnent, assurent la viabilité des espèces sur le long terme.



# faune & flore



Gorge-bleue à miroir

## Les papillons du marais de Chautagne

La Chautagne accueille à elle seule 540 espèces de papillons, soit 25% de la richesse nationale. Cinq d'entre elles, étroitement liées au marais, sont en forte régression : le **cuivré des marais**, l'**azuré de la sanguisorbe**, le **damier de la succise** et le **fadet des laïches**. Devenues rares, elles font l'objet d'une protection en France et en Europe, ainsi que d'une gestion adaptée à leurs besoins vitaux. L'**azuré des paluds** n'est quant à lui plus observé depuis plusieurs années.

Les espèces d'azurés sont dites myrmécophiles obligatoires, c'est-à-dire que la survie de leurs chenilles dépend de leur récupération par une fourmi. L'adulte pond les œufs sur la plante nourricière de la chenille : la sanguisorbe officinale. Les trois premiers stades larvaires passés dans la fleur, la chenille se laisse tomber au sol. Sécrétant un miellat particulièrement attractif pour certaines espèces de fourmis, elle est "adoptée" par celles-ci qui l'emmènent dans leur fourmilière. Nourrie de larves de ces fourmis, la chenille devient donc carnivore jusqu'à sa métamorphose en adulte ailé l'été suivant.

## La gorge-bleue à miroir

La gorge-bleue à miroir est un petit passereau migrateur, de taille équivalente à celle du rougegorge. Elle tient son nom du plumage du mâle, qui présente une bavette bleue interrompue par un petit miroir blanc et bordée sur la poitrine de trois bandes successives noire, blanche et rousse. Elle affectionne la proximité des cours d'eau et des fossés en eau, les roselières, les zones humides à végétation buissonnante basse, avec des zones de terre nue nécessaire à la recherche des invertébrés terrestres dont elle se nourrit. La gorgebleue est une espèce d'intérêt européen. La seule population de Rhône-Alpes se résume à une trentaine de couples répartis autour du lac, en Chautagne et sur les marais de Lavours.



Fadet des laïches



Damier de la succise



Azuré de la sanguisorbe



Cuivré des marais



*Courlis cendré*

## *Le courlis cendré*

C'est le plus grand oiseau limicole d'Europe. Le courlis cendré se reconnaît également à ses longues pattes et son bec allongé, dont il se sert pour sonder la vase des estuaires ou la terre humide des marais à la recherche des invertébrés dont il s'alimente : principalement des lombrics. Alors que la France compte environ 1 500 couples nicheurs de cette espèce, l'état de la population savoyarde est très préoccupant. Des six couples encore présents en 1998, l'effectif se réduit aujourd'hui à un ou deux couples localisés dans les marais de Chindrieux.



*Violette élevée*

## *La violette élevée*

Espèce des milieux humides des vastes vallées alluviales, la violette élevée est la plus grande et la plus spectaculaire des violettes de notre région : sa taille atteint 50 cm, ses feuilles sont longues et lancéolées et ses grandes fleurs, bleu pâle veinées de violet foncé. Cette plante très rare et menacée est protégée en France, où elle se cantonne au nord-est et à l'est. Ses quelques stations savoyardes se situent à Chindrieux et dans les marais du sud du lac du Bourget. L'assèchement des prairies inondables où elle pousse a causé la disparition de cette violette dans de nombreuses localités.



*Ail à tige anguleuse*

## *L'ail à tige anguleuse*

D'une taille de 20 à 70 cm, cet ail à fleurs roses se distingue des autres par sa tige anguleuse et ses feuilles fines, carénées dessous. Il fleurit de juin à août dans son habitat de prédilection : les prairies inondables.

Espèce très rare en France et protégée en Rhône-Alpes notamment, l'ail à tige anguleuse est connu, en Savoie, uniquement dans les marais de Chautagne et au sud du lac du Bourget.

## *La laïche à fruits velus*

Cette grande herbe (de 40 à 100 cm de hauteur) à feuilles longues et filiformes bleuâtres pousse les pieds dans l'eau au sein des marais et tourbières acides. Elle porte des fruits velus qui participent à sa reproduction, même si celle-ci reste principalement végétative, grâce aux nombreux stolons émis. Rare et protégée, c'est l'une des premières espèces à disparaître quand le milieu s'assèche. En Savoie, elle est connue dans cinq localités, dont Chindrieux. La laïche à fruits velus a recolonisé des chenaux grâce à la réhabilitation de certains sites par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

*Laïche à fruits velus*



# *Témoignages*

## *Canal de Savières*

*Ce canal dont l'origine reste inconnue assure la liaison entre le lac du Bourget et le Rhône depuis plusieurs siècles. Il est géré par "Voies navigables de France".*

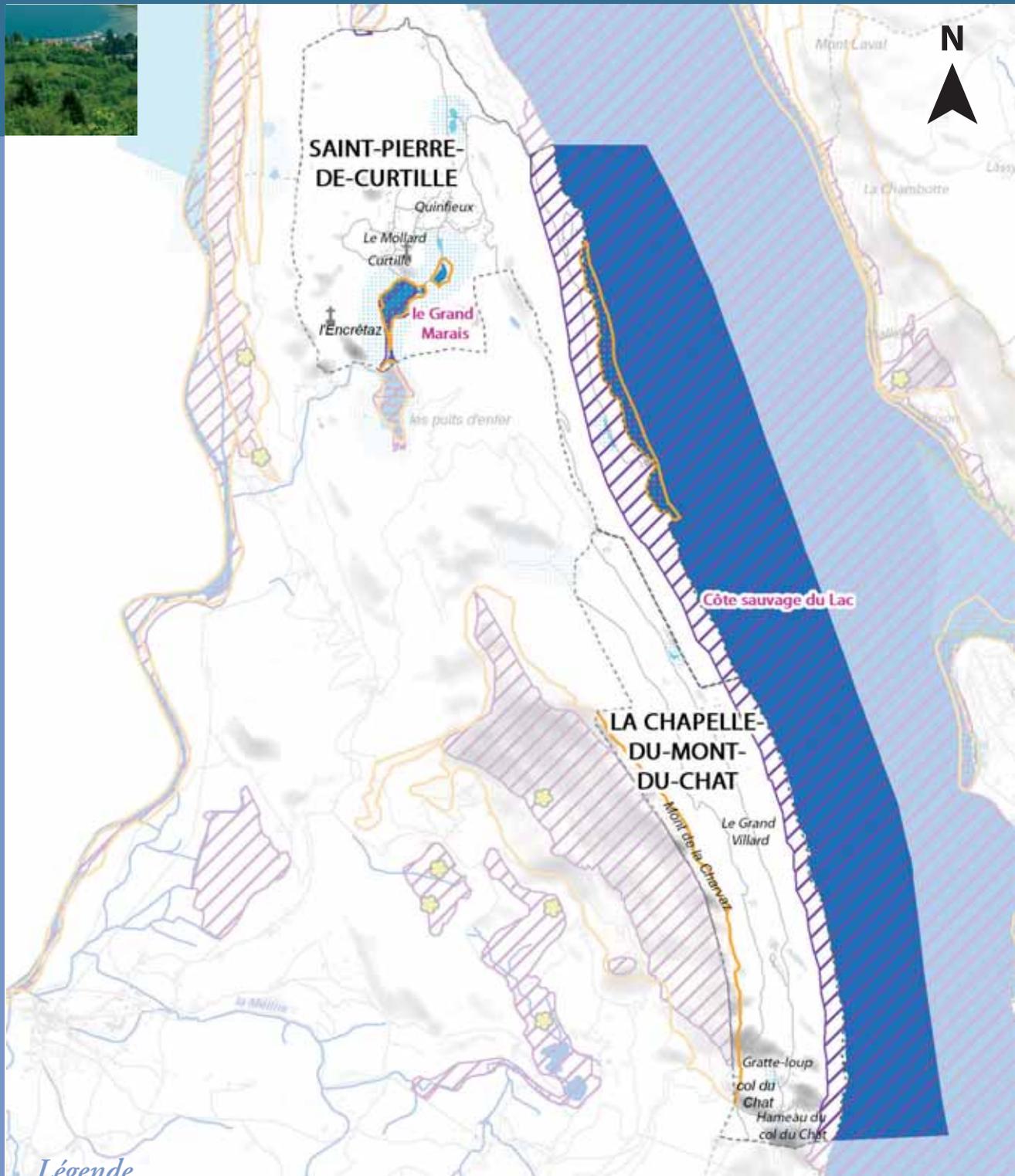
*Les eaux de ce canal avaient la particularité de circuler dans les deux sens selon le niveau du lac et du Rhône. La construction d'une écluse sur le Rhône a permis de réguler le niveau du lac et favorisé le développement de la navigation.*

*Ces aménagements ont fait de ce canal poissonneux, un chenel. La végétation dense et variée qui longeait ses berges est régulièrement élaguée. De ce fait, il a perdu son aspect sauvage et romantique.*

*La faune sauvage subsiste en nombre réduit : quelques castors, martins-pêcheurs, ragondins, grèbes huppés, foulques. Ce canal est bien petit pour la navigation fluviale motorisée qui s'y pratique.*

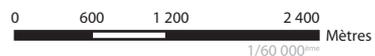
*Jacqueline PERROUD,  
Maire de Vions*

# La Chapelle du Mont-du-Chat, St-Pierre de Curtille



## Légende

-  ZNIEFF de type 1
-  Zones humides
-  Espaces de fonctionnalité des zones humides
-  Natura 2000
-  Limites communales
-  Bâti
-  Routes
-  Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2007  
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
 BD Topo



# sites naturels



Grand Marais

## Le Grand Marais

Saint-Pierre-de-Curtille

Ce site est inclus dans la ZNIEFF n°73030003. Il figure dans l'inventaire des zones humides de Savoie et est en partie inclus dans le site Natura 2000, intitulé "réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-Pays savoyard" (S01).

Au cœur du chaînon calcaire du massif de l'Épine, où les zones humides sont rares et précieuses, ce grand marais alcalin très intéressant prolonge le site protégé de Puits

d'Enfer (Ontex). Composé principalement de prairies humides et de roselières en partie fauchées, le Grand Marais est un site de reproduction important pour les amphibiens (**grenouille agile** et **grenouille rousse**). Il accueille également la **cordulie à taches jaunes** et la **bécasse des bois**.

## La côte sauvage du lac du Bourget

La Chapelle-du-Mont-Du-Chat, Saint-Pierre-de-Curtille (Bourdeau, Conjux)

Ce site correspond notamment à la ZNIEFF n°73040007.

Il est inclus dans le site Natura 2000 intitulé "ensemble lac du Bourget - Chautagne - Rhône" (S8).

Composée de roselières aquatiques et de grands herbiers lacustres de characées, favorables à la faune qui s'y alimente (**omble chevalier**, **truite de lac**, **corégone**, **fuligule milouin**, **harle bièvre**, etc.), la côte sauvage du lac doit aussi sa valeur naturelle au versant forestier qui la surplombe.

Outre sa qualité paysagère, ce territoire vulnérable au moindre aménagement (risques d'éboulement) abrite une flore et une faune remarquables comme le **perruquier**, la **couleuvre d'Esculape** et le **lynx** (lire p. 31) par exemple.



Côte sauvage du lac du Bourget



# faune & flore

## La daphné des Alpes

Cet arbrisseau aux branches tordues et aux fleurs blanc crème odorantes affectionne les habitats rocheux en conditions de chaleur et de sécheresse, jusqu'à 2 000 m d'altitude. Assez rare dans les Alpes, il se rencontre sur les rochers et éboulis calcaires de la côte sauvage du lac du Bourget notamment.



Daphné des Alpes

## L'orchis des marais

L'orchis des marais fait partie du cortège de plantes remarquables des zones humides. Liée aux prairies marécageuses, elle disparaîtra en cas d'assèchement d'embroussaillage ou d'amendement. Ses fleurs rose pourpre, assez grandes, sont disposées en épi allongé et lâche. Cette espèce protégée rare est connue dans une vingtaine de communes de l'ouest de la Savoie, dont Saint-Pierre-de-Curtille.



Orchis des marais

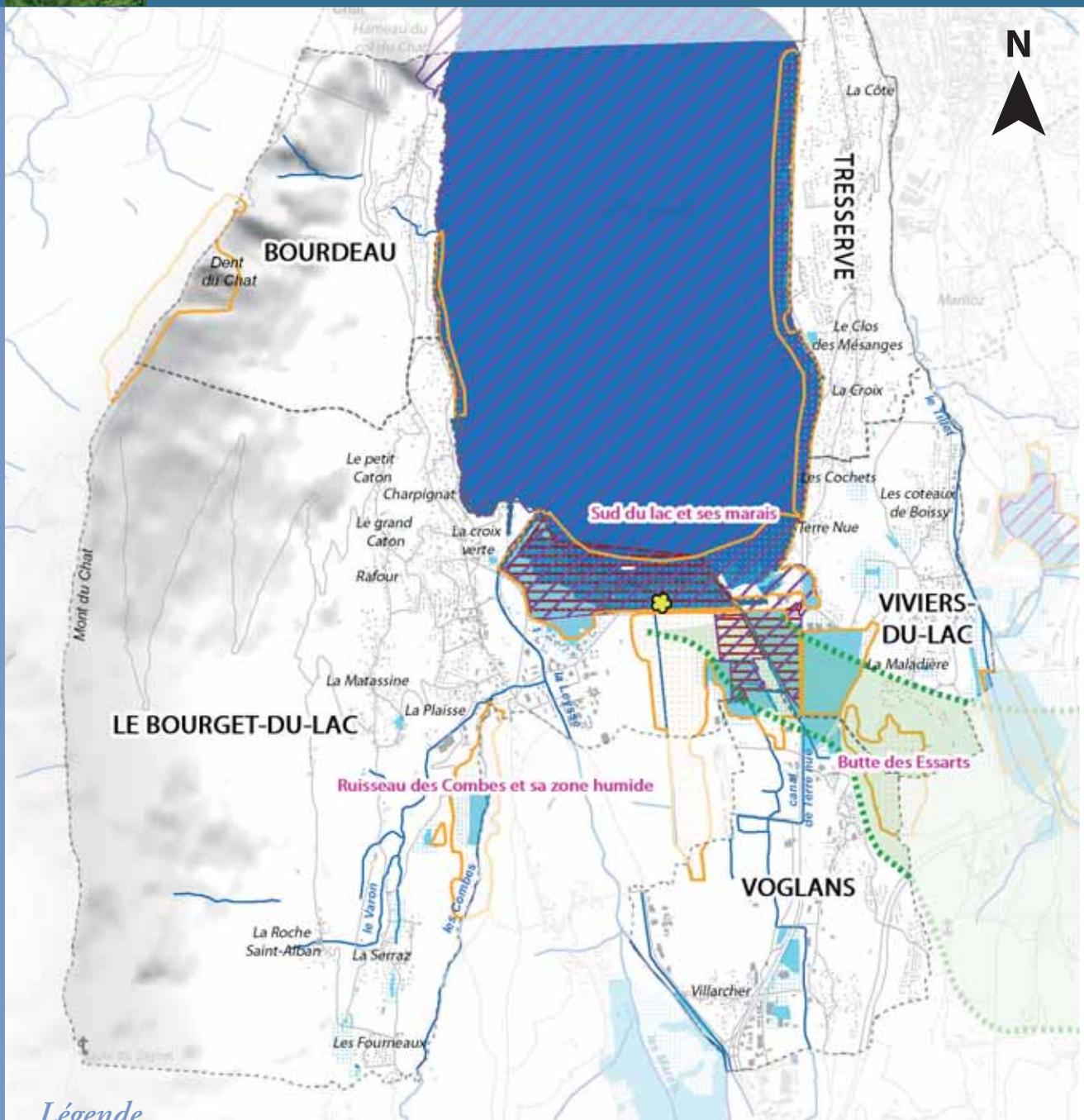
## La couleuvre d'Esculape

Tous les milieux secs et ensoleillés tels que les bois, les friches, les lisières, les coteaux et les talus bien exposés conviennent à ce grand serpent paisible, brun olivâtre, qui apprécie également la proximité de points d'eau. Très arboricole, il est capable d'aller chasser les petits oiseaux. Il consomme également d'autres proies (lézard, petits mammifères) qu'il étouffe avant de les ingurgiter. Cette couleuvre est particulièrement sensible à la circulation routière et au débroussaillage qui fragilisent progressivement ses populations.



Couleuvre d'Esculape

# Bourdeau, Le Bourget-du-lac, Tresserve, Viviers-du-lac, Voglans



## Légende

ZNIEFF de type 1

Coupures vertes

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Natura 2000

Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 500 1 000 2 000 Mètres  
1/50 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
BD Topo



Étang des Aigrettes, au sud du lac

## Le sud du lac du Bourget et ses marais

Le Bourget-du-Lac, Viviers-du-Lac, Voglans

Une partie de ce site (132 ha) est protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope correspondant aux ZNIEFF n°73040001 et 73040004.

Il figure dans l'inventaire des zones humides de Savoie et est rattaché au site Natura 2000 S8, intitulé "ensemble lac du Bourget - Chautagne - Rhône". Le Conservatoire gère environ 112 ha de ces marais, en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral.

Seul espace protégé du lac, ce site naturel remarquable de près de 300 ha est un vaste complexe de rive lacustre et de zones humides. Il présente un intérêt exceptionnel à la fois pour la flore (14 espèces protégées recensées), pour la faune vertébrée (oiseaux et amphibiens principalement) et pour les insectes inféodés à ces types de milieu. Caractérisées par ses herbiers aquatiques immergés (**characées**, **naïade marine**, etc.), ses roselières lacustres et sa végétation de nénuphars, la façade littorale accueille une abondante avifaune, avec des milliers d'oiseaux hivernants (**fuligule milouin**, **nette rousse**, **foulque macroule**, etc.) et ses nombreux nicheurs (**blongios nain**, **busard des roseaux**, **héron pourpré**). Des poissons tels la **tanche**, la **brème**, mais aussi les reptiles dont la fameuse **tortue cistude** (lire p. 27) sont des hôtes de ces rivages. Les milieux terrestres contribuent aussi fortement à cette richesse biologique : les boisements humides abritent le **faucou hobereau**, la **grenouille agile**, le **castor** (lire p. 27) ; les roselières et les arrière-marais accueillent la **bouscarle** et le **bruant des roseaux** ; de nombreuses plantes protégées comme la **violette élevée** (lire p.21) ou l'**hydrocotyle** (lire p. 34) fleurissent dans les prairies humides.

Après un gros travail de restauration aquatique et terrestre, fauche et pâturage entretiennent désormais l'essentiel de cette biodiversité. Il reste que le sud du lac du Bourget, très contraint par trois routes très fréquentées, deux ports et deux plages, demande une attention particulière en termes de corridor biologique : organisation des pressions humaines, sécurisation de routes, renaturation du ruisseau de Belle-Eau.

N'oublions pas les animations de découverte nature proposées au public et qui valorisent la richesse du sud du lac.



Ruisseau des Combes



Butte des Essarts

## Le ruisseau des Combes et sa zone humide

Le Bourget-du-Lac (La Motte-Servolex)

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73000019. La prairie humide annexe au ruisseau est répertoriée dans l'inventaire des zones humides de Savoie.

Ce vallon frais situé sur le plateau dominant le Bourget-du-Lac abrite une population exceptionnelle de plus d'une cinquantaine d'individus de **sonneur à ventre jaune**.

Ce batracien, au ventre jaune ponctué de noir, affectionne particulièrement les zones d'eau libre peu profondes (mares, ornières, fossés) en forêt ou en milieu bocager. Il se reproduit dans la prairie humide du vallon des Combes, dans les trous creusés par le piétinement des chevaux où il pond à l'abri de toute concurrence. Ce crapaud est en déclin généralisé, du fait de la disparition de ses habitats (comblement ou agrandissement des mares, curages de fossés). Plus en amont, le ruisseau des Combes abrite une des rares localités où on trouve encore l'**écrevisse à pieds blancs**.

## La butte des Essarts

Viviers-du-Lac, Voglans

Cette colline correspond à la ZNIEFF n°73000045. Elle est incluse dans la coupure verte qui relie le sud du lac du Bourget aux contreforts du Nivolet.

Grâce au maintien d'une agriculture extensive, la butte des Essarts (par ailleurs site au panorama privilégié) a conservé un patrimoine végétal tout à fait remarquable. Ceci est particulièrement vrai pour la flore messicole (flore sauvage poussant dans les cultures de céréales), avec le **gypsophile des mureilles** et le **bunias fausse-roquette** (espèce pour laquelle il s'agit des dernières stations savoyardes).

La présence d'autres plantes rares, comme le **trèfle strié** et la **valérianelle sillonnée**, renforce la valeur naturelle de ce site. De par son exposition et sa pente, le versant non boisé de la butte des Essarts héberge également parmi les buis des lambeaux de pelouses très sèches et diversifiées.

## *L'ophioglosse vulgaire*

Cette petite fougère ne possède que deux feuilles, dont la plus étroite porte les spores et dont la forme lui a valu le nom de "langue de serpent". L'ophioglosse est une espèce protégée en Rhône-Alpes. Elle est connue en Savoie dans une trentaine de localités, uniquement dans l'ouest du département. Elle s'y développe dans les prairies humides où la végétation est basse. Au Bourget-du-Lac, le secteur de Terre Nue constitue une localité importante pour l'ophioglosse, mais il est par ailleurs réputé pour les autres espèces protégées qu'il accueille telle que l'euphorbe des marais.



*Ophioglosse vulgaire*

## *La gratiole officinale*

Cette plante mesurant jusqu'à 50 cm de haut pousse principalement dans les prairies humides et inondables ou les marais. Au cours de la floraison, de mai à août, des fleurs blanches lavées de mauve apparaissent à l'aiselle des feuilles. Rare et protégée sur tout le territoire français, elle est connue en Savoie dans les marais jouxtant le lac du Bourget, à la Biolle, et en quelques localités de l'Avant-pays savoyard et de la Cluse de Chambéry.



*Gratiole officinale*

## *La gesse des marais*

C'est une plante grimpante vivace qu'on ne rencontre que dans les prairies humides pauvres en nutriments où prospèrent la molinie bleue et diverses espèces de joncs et de laïches. En France, elle est très disséminée et présente surtout dans la moitié nord du pays où elle est inscrite sur les différentes listes régionales de plantes protégées. En Savoie, des observations plus récentes localisent cette plante protégée dans les marais de Challes-Eaux et de Drumettaz-Clarafond. Mais seuls les marais au sud du lac du Bourget et de Chautagne abritent des populations substantielles de la gesse des marais.



*Gesce des marais*

## *L'osyris blanc*

L'osyris blanc ou rouvet blanc est un petit arbuste méditerranéen de 1,20 m qui pousse en terrain broussailleux, rocailleux et sec. Il produit des rameaux dressés, de section anguleuse aux feuilles persistantes en hiver. Les fleurs mâles et femelles sont portées par des sujets différents. En Savoie, il est connu sur les coteaux les mieux exposés de l'ouest du département, tels que le versant pentu de la côte sauvage du lac du Bourget.



*Osyris blanc*

## *L'alyte accoucheur*

Ce petit crapaud grisâtre, à la pupille ovale verticale, fait partie des amphibiens les plus terrestres. Il fréquente les terrains meubles et dégagés, offrant de nombreux refuges. Après l'accouplement, le mâle transporte les œufs, depuis la ponte jusqu'à l'éclosion, les humectant quotidiennement dans un point d'eau même réduit. En Savoie, on n'en connaît que deux localités, l'une à Montagnole et la seconde, une population relictuelle d'au maximum 15 mâles chanteurs, le long de la Leysse entre le Bourget-du-Lac et la Motte-Servolex. Cette espèce sensible est protégée en France et reconnue d'intérêt européen par la directive Habitats.



*Alyte accoucheur*



Castor d'Europe



Cistude d'Europe

## Le castor d'Europe

Autrefois répandu sur la majorité du territoire français, le castor a quasiment disparu en raison de la chasse, du piégeage et de la destruction de ses habitats naturels. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une dizaine d'individus seulement subsistaient dans la basse vallée du Rhône, son ultime refuge. La protection de l'espèce et les réintroductions ont permis au castor de regagner du terrain : il a aujourd'hui entièrement colonisé le Rhône, y compris en Savoie entre les années 1980 (Avant-pays savoyard et Chautagne) et 1998 (sud du lac du Bourget). Sa progression dans les ruisseaux "périurbains" va exiger un effort de cohabitation de part et d'autre.

## La cistude d'Europe

Dernière espèce de tortue aquatique d'eau douce de France, la cistude fréquente les eaux stagnantes ou faiblement courantes à fond vaseux : étangs, marais, mares, canaux d'irrigation, etc., dès lors qu'ils lui offrent un grand nombre de proies et une végétation aquatique dense pour protéger les jeunes et les hivernants des prédateurs. La ponte a lieu en juin en terrain sec et ensoleillé, ce qui peut impliquer des déplacements périlleux. La cistude est en déclin en France. La forte mortalité des pontes et jeunes, sa maturité sexuelle tardive et la diversité des biotopes indispensables à sa survie font d'elle une espèce très vulnérable. Un programme de réintroduction, conduit avec succès par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie au sud de lac du Bourget, doit se poursuivre en Chautagne



# Témoignages

## Requalifier les berges du lac pour favoriser les mobilités douces

*Permettre aux piétons et aux cyclistes de se réappropriier les berges du lac par une approche nouvelle des déplacements, est un des défis relevés par le projet Grand Lac.*

*Ainsi, de la plage des Mottets à Viviers du Lac à Aix-les-Bains, la route départementale sera bientôt doublée de pistes cyclables pour les cyclo-touristes les plus sportifs et d'un cheminement à fleur d'eau et de roseaux pour les personnes à mobilité réduite, les rêveurs, les contemplatifs, etc. Parallèlement, des bassins à macrophytes, construits à intervalles réguliers, permettront aussi de traiter les eaux de ruissellement des chaussées afin de limiter les rejets au lac et préserver ses biotopes sensibles.*

Jean-Claude LOISEAU

*Maire de Tresserve - Conseiller général référent pour le projet "Le Grand Lac 1999-2015"*

### Une coupure verte : pour quoi faire ?

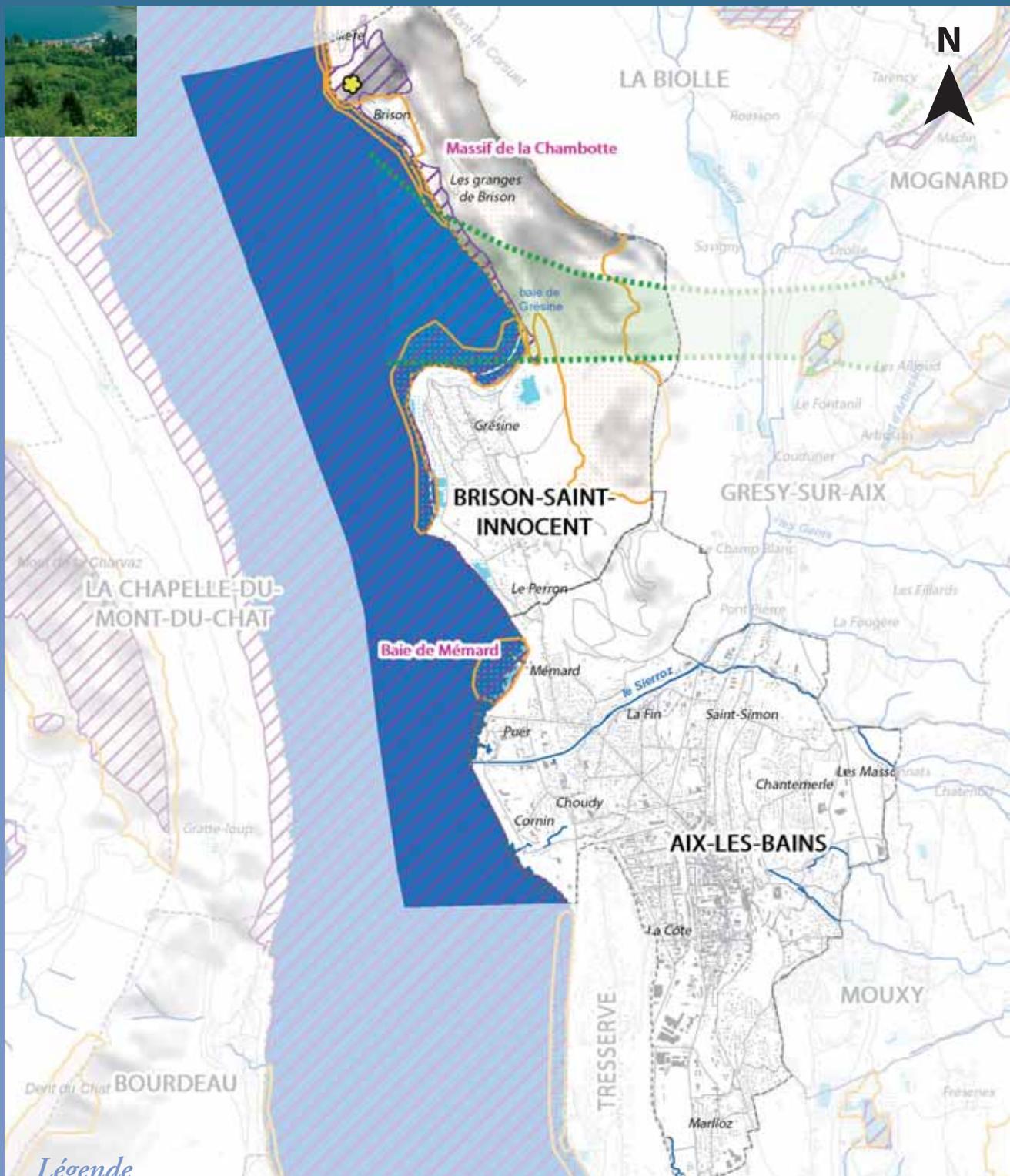
*Le Schéma de COhérence Territoriale, pour répondre à la pression exercée, au sud du lac, par l'étalement urbain et la périurbanisation des agglomérations d'Aix et de Chambéry a défini une notion de "coulée verte intra-agglomérations".*

*Destiné à sauvegarder la qualité paysagère de cette zone, à éviter qu'elle ne se transforme en une conurbation indifférenciée, cet espace linéaire qui s'étend de la crête des Mollières au chef lieu de Viviers-du-Lac puis à Méry, fait aussi fonction de corridor biologique. Il valorise en effet des znieff de type 1 et participe, à ce titre, à la protection de la biodiversité.*

André QUAY-THÉVENON

*Président du Syndicat mixte pour le SCOT du Lac du Bourget, de Chambéry et de la Combe de Savoie.*

# Aix-les-Bains, Brison-St-Innocent



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Coupures vertes

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Natura 2000

 Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2007  
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
BD Topo



# sites naturels

## La baie de Mémard

Aix-les-Bains

Ce site est inclus dans la ZNIEFF n°73040010 et dans le site Natura 2000 intitulé "ensemble lac du Bourget - Chautagne - Rhône" (S8). Il figure dans l'inventaire des zones humides de Savoie. Le Conservatoire y gère 3,5ba de littoral, par convention avec l'État et le Conservatoire du littoral.

Située au nord immédiat des ports de la ville d'Aix-les-Bains, la baie de Mémard se caractérise par sa roselière aquatique, refuge important pour la faune et la flore aquatiques. Cette zone, favorable à la reproduction de poissons tels que le **brochet**, accueille de manière régulière de nombreuses espèces d'oiseaux : **bouscarle de Cetti**, espèce plutôt méridionale, rare en Savoie, **roussette turdoïde** en forte régression en Europe, des centaines de canards hivernants, etc. Cette baie péri-urbaine, restaurée par le Conservatoire, constitue un site de choix pour une découverte naturaliste et pédagogique respectueuse de l'environnement.



Baie de Mémard



Massif de la Chambotte

## Le massif de la Chambotte

Brison-Saint-Innocent (Chindrieux, Saint-Germain-la-Chambotte)

Ce site correspond notamment à la ZNIEFF n°74240001. Le site de la Buffaz à Brison, inclus dans le site Natura 2000 "S8" est géré par le Conservatoire.

L'ambiance clémente et chaude de cette colline a permis l'installation de cortèges animaux et végétaux tout à fait originaux pour le département de la Savoie. On y observe des espèces des milieux secs et chauds : le **lézard vert** et le **circaète Jean-le-Blanc**, parfois à affinité méditerranéenne : l'**arbre à perruque**, le **pistachier térébinthe**, l'**olivier**, etc. Le **faoucon pèlerin**, l'**hirondelle des rochers** et le **molosse de Cestoni** fréquentent les falaises de la Chambotte.



## faune & flore



### L'azuré du serpolet

Ce petit papillon aux ailes bleutées a besoin du thym serpolet ou de l'origan sauvage pour le développement initial de ses larves, puis de fourmis particulières pour l'"élevage" de ses chenilles. Il est possible de l'observer de juin à août, dans les pelouses sèches fréquentées par ces fourmis. L'azuré du serpolet est une espèce protégée en France et reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats.



Azuré du Serpolet



Lézard vert

### Le lézard vert

C'est le plus grand lézard de Savoie (jusqu'à 30 cm). Le mâle, d'un vert plus uni, arbore une gorge bleue en période de reproduction. Ce reptile, protégé en France, peuple les milieux chauds et ensoleillés pourvus d'un couvert végétal buissonnant. Un trop fort boisement ou l'urbanisation lui font perdre du terrain en Savoie, où il reste répandu en basse altitude et sur les adrets.



Omble chevalier

### L'omble chevalier

Ce poisson, très sensible à l'eutrophisation de l'eau, vit dans les grands lacs qui lui offrent les eaux froides très oxygénées dont il a besoin. En novembre-décembre, l'omble chevalier fraie dans des sites rocheux ou caillouteux, souvent à grande profondeur (jusqu'à 80 m). En France, cette espèce est autochtone seulement dans le Léman et le lac du Bourget, ou après une phase de forte régression, l'espèce est aujourd'hui en augmentation.

## Témoignage

### Le jardin de la baie de Mémard

La baie de Mémard, située à l'extrémité nord des rives d'Aix-les-Bains, est le dernier maillon d'une magnifique promenade qui commence à hauteur de la plage municipale et se poursuit par le Petit Port et le Grand Port.

Cet espace sensible bénéficie de la restauration d'une roselière et s'étend au-dessus de la nappe phréatique qui alimente la ville d'Aix une partie de l'année. La présence, sur le site, des captages terrestre et lacustre en souligne la fragilité.

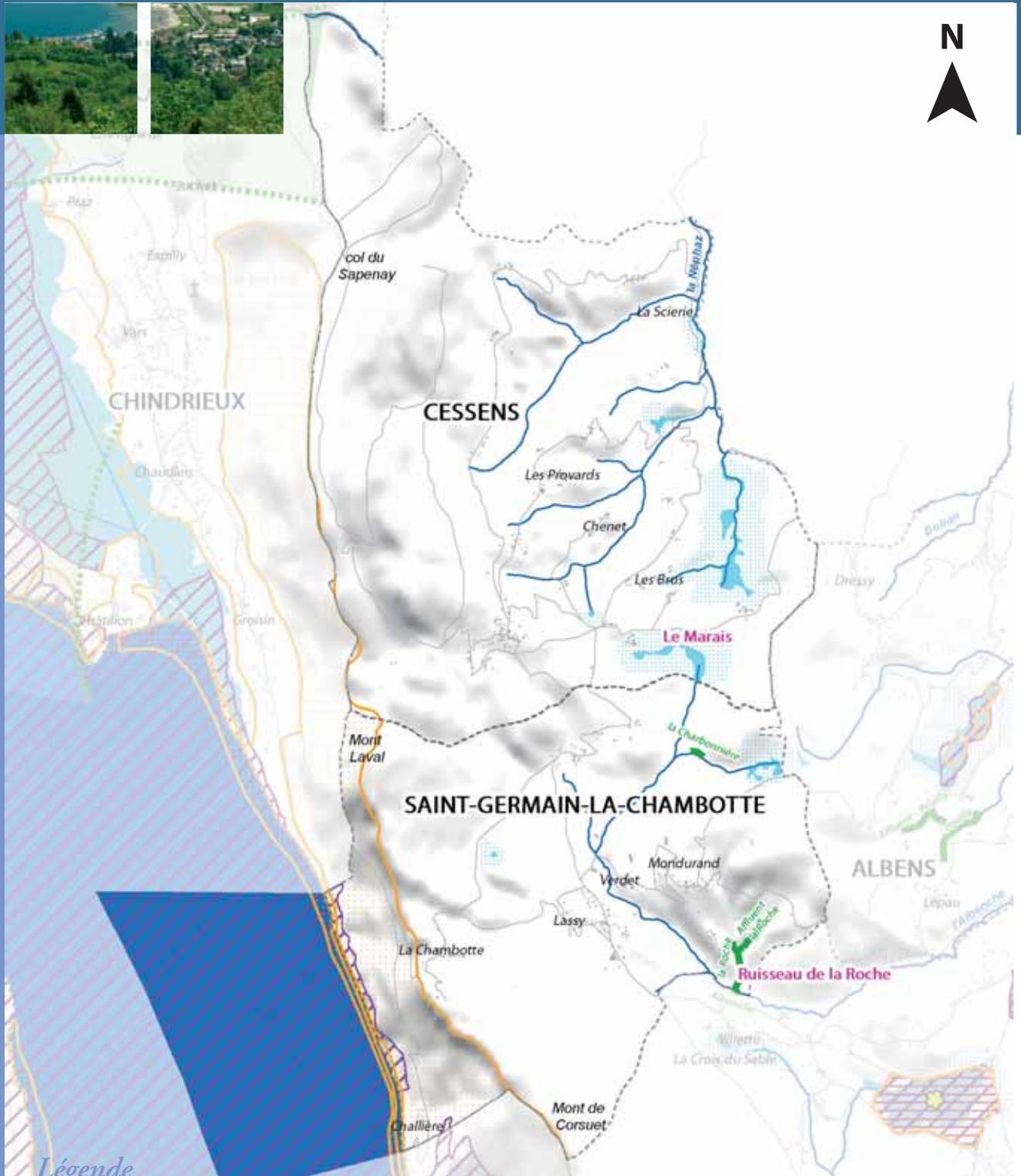
Conscientes de l'importance de préserver cet espace, la municipalité d'Aix et la commission extra-municipale des bords du lac ont décidé d'implanter sur ce site un jardin en mouvement, concept élaboré par Gilles Clément, jardinier paysagiste de renommée mondiale.

Ce jardin, contrairement aux jardins à la française, sera le plus proche possible de la nature. Les espèces indigènes ou introduites, mais adaptées au milieu, évoluent naturellement sans engrais, ni pesticides et avec peu d'arrosage.

L'objectif est de mettre en place une démarche pédagogique à l'attention des visiteurs et surtout des enfants, mettant l'accent sur le respect de la nature, l'observation in vivo d'un écosystème permettant la vie harmonieuse des plantes, des insectes, des petits mammifères et des oiseaux.

Les membres de la Commission extra-municipale bords du lac d'Aix-les-Bains

# Cessens, St-Germain-la-Chambotte



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Natura 2000

 Limites communales

0 450 900 1 800  
1/45 000<sup>ème</sup> Mètres

 Zones humides

 Bâti

Réalisation : CPNS 2007  
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
BD Topo

 Espaces de fonctionnalité  
des zones humides

 Routes

 Cours d'eau

 Zones à enjeu pour  
l'écrevisse à pieds blancs



## *Le ruisseau de la Roche et l'écrevisse à pieds blancs*

Saint-Germain-la-Chambotte

*Ce ruisseau est répertorié dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.*

Atteignant une dizaine de centimètres, l'**écrevisse à pieds blancs** a besoin d'eaux courantes de bonne qualité, riches en calcium et en abris. Elle a fortement régressé sur l'ensemble du territoire français, où elle bénéficie d'une protection. Également très rare en Savoie, elle fait l'objet d'une étude approfondie (lire p.7). Prenant sa source vers Mondurand-Dessous, le ruisseau de la Roche et son affluent accueillent une des dernières populations savoyardes d'écrevisse à pieds blancs. Toutes les conditions y sont réunies pour favoriser l'espèce : bonne qualité de l'eau, nombreuses caches, etc.

## *Le Marais*

Cessens

*Ce site est répertorié dans l'inventaire des zones humides.*

Alimenté par les affluents du ruisseau de l'Albenche, le Marais se situe à la limite sud de Cessens, à proximité de la Grangerie. D'une surface dépassant quatre hectares, c'est l'une des plus grandes zones humides parmi les cinq inventoriées sur la commune. Plusieurs types d'habitats la composent : boisement marécageux d'aulnes et de saules, prairie humide et végétation de grandes laïches ("blaches"). Le marais accueille une espèce protégée : la **fougère des marais**.



*Ruisseau de la Roche*



*Le Marais*



# faune & flore

## *La limodore à feuilles avortées*

Cette orchidée de couleur violette n'est pas chlorophyllienne. Ne synthétisant pas la sève élaborée (riches en substances énergétiques), elle complète sa nourriture en parasitant d'autres plantes, via ses racines, ou en s'associant à des champignons.

Elle fleurit d'avril à juillet dans les zones fraîches et mi-ombragées des lisières forestières et boisements clairs. En Savoie, cette espèce est connue en diverses régions (lac du Bourget, bassin chambérien, combe de Savoie, Tarentaise et Maurienne).

## *Le lynx boréal*

C'est le plus grand félin d'Europe. Se nourrissant essentiellement de chevreuils et de chamois, le lynx a besoin d'un manteau forestier étendu pour vivre. En Savoie, ces espaces ne se trouvent plus qu'en zone de montagne, dans les massifs de la Chambotte et des Bauges notamment.

Les exigences du lynx en matière de corridors biologiques entre massifs de montagne sont importantes. La mise en place de couloirs fonctionnels favorise l'échange des populations de lynx d'un massif à un autre et aussi, les déplacements de nombreuses autres espèces de mammifères.

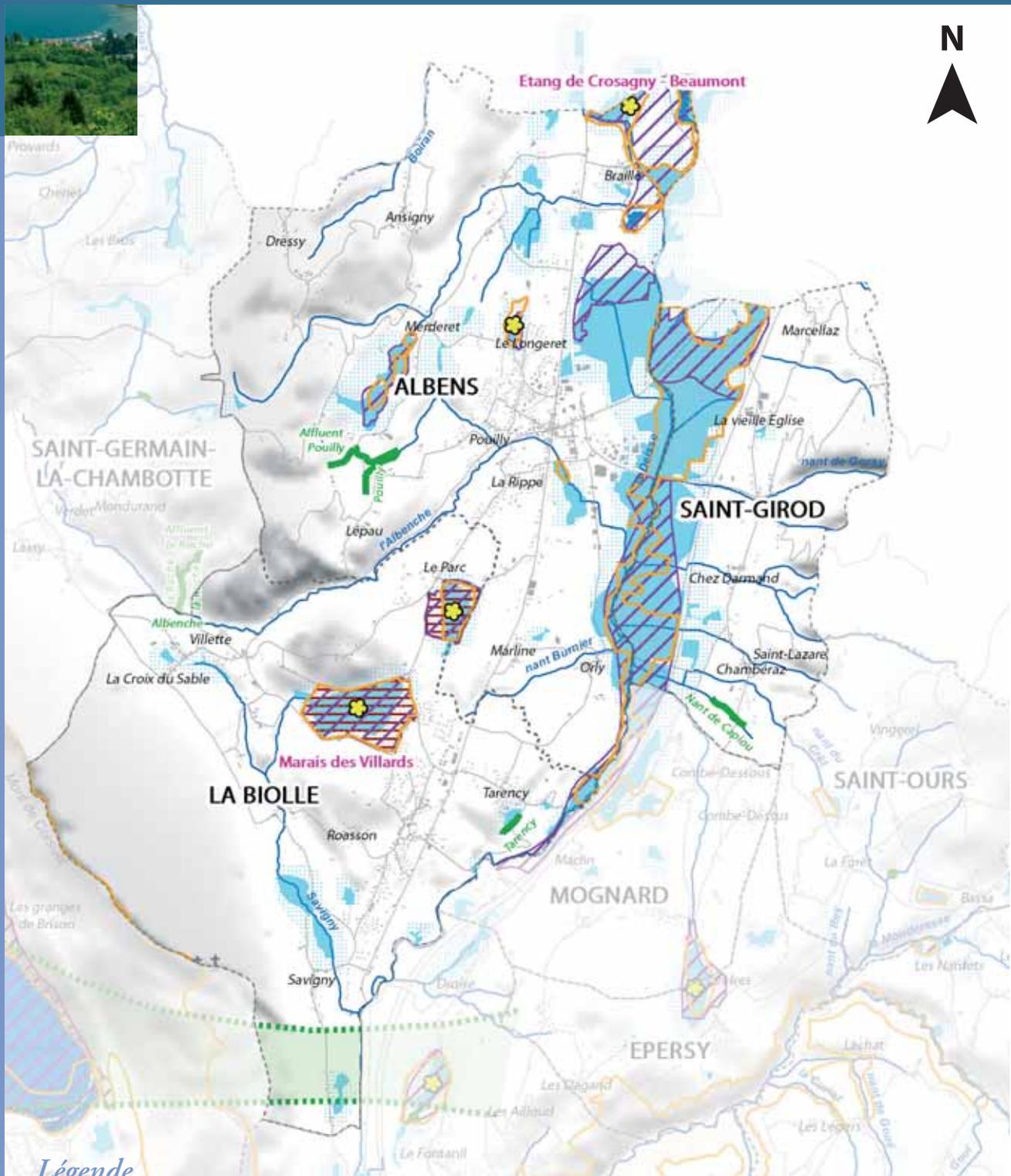


*Limodore à feuilles avortées*



*Lynx boréal*

# Albens, La Biolle, St-Girod



## Légende

- |   |   |  |   |
|---|---|--|---|
|  ZNIEFF de type 1                            |  Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs                       |  Limites communales |    |
|  Coupures vertes                             |  Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)            |  Bâti               | Réalisation : CPNS 2007<br>Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73<br>Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,<br>OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,<br>BD Topo |
|  Zones humides                               |  Natura 2000   |  Routes             |   |
|  Espaces de fonctionnalité des zones humides |  Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie |  Cours d'eau        |   |



## Le marais des Villards

La Biolle

*Ce site protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope correspond à la ZNIEFF n°73050004. Il figure dans l'inventaire des zones humides de Savoie et est rattaché au site Natura 2000 S10 intitulé "réseau de zones humides de l'Albanais". Le Conservatoire gère environ 15 ha de ce marais.*

Classé parmi les joyaux de la nature savoyarde, le marais alcalin des Villards doit son caractère exceptionnel à plusieurs facteurs : sa grande taille (20 ha d'un seul tenant), ses habitats diversifiés et en bon état de conservation, répartis en ceintures le long du gradient hydrique, sa richesse en espèces patrimoniales dont de nombreuses protégées et enfin, la très bonne qualité de son bassin versant et des eaux qui l'alimentent. La gestion confiée au Conservatoire, ainsi que la fauche pratiquée par les agriculteurs permettent de préserver la valeur biologique de ce site.

Le cœur du marais, composé d'une végétation semi-aquatique d'intérêt européen, la cladiaie, reste à ce jour le dernier lieu de reproduction régulière de la **locustelle tachetée** (oiseau). Les insectes ne sont pas en reste : libellules (comme la **cordulie à taches jaunes**), papillons (**cuivré des marais**) ou criquets (**conocéphale des roseaux**, bio-indicateur de marais d'excellente qualité). Il recèle par ailleurs quelques trésors floristiques : **hydrocotyle**, **spiranthe d'été**, **orchis à fleurs lâches**, etc.



Marais des Villards



Étangs de Crosagny

## Les étangs de Crosagny et Beaumont

Albens (Saint-Félix, Bloye)

*Ce site appartient à la ZNIEFF n°73050008. L'étang de Crosagny, répertorié dans l'inventaire des zones humides de Savoie et géré en partie par le Conservatoire, est rattaché au site Natura 2000 S10.*

Ce sont les seuls étangs de l'Albanais. Les travaux de restauration initiés en 1992, après 30 ans d'abandon et d'atterrissement, couplés à de la gestion courante (faucardage, débroussaillage, etc.) permettent aujourd'hui au site d'assurer pleinement sa double vocation. L'étang de Crosagny joue un rôle pédagogique efficace auprès des scolaires et du grand public, grâce à une animation dynamique (panneaux d'information, animation, livrets de vulgarisation, etc.) et à la présence d'un observatoire et d'un ponton. Les herbiers aquatiques qui s'y sont développés (**nénuphars**, **myriophylles**, etc.) permettent la reproduction d'une grande diversité d'odonates comme la **naïade aux yeux rouges**. L'étang de Beaumont, moins accessible, et une partie de celui de Crosagny, servent de refuge pour la faune sauvage. Composé principalement de roselières aquatiques, l'étang de Beaumont accueille aussi de nombreuses espèces comme la **lusciniolle à moustaches** (seul site sur les deux Savoie), ainsi que la **rainette verte**.

Ces deux étangs forment un ensemble cohérent qui abrite une avifaune très riche, soit lors des passages migratoires (**grande aigrette**, **hérons pourpré** et

**bihoreau**, etc.), soit de façon permanente ou encore pour la reproduction. Le très rare **blongios nain** (lire p. 34) s'y reproduit chaque année. Cet ensemble est complété par de petits marais de périphérie, comme celui de Braille, situé dans une zone agricole.

## Le ruisseau de Pouilly et son affluent

Albens

*Ce site est répertorié dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.*

L'affluent du Pouilly s'écoule sur 880 m avant sa confluence. Son tracé, qui s'effectue presque intégralement dans un environnement boisé (forêt et large ripisylve) présente une hydromorphologie très favorable, avec une structure tufeuse fournissant un grand nombre de caches à l'écrevisse à pieds blancs. Le ruisseau de Pouilly, situé entre Lépaou et le hameau des Granges, à l'ouest du chef-lieu, est également colonisé par ce crustacé, sur un linéaire de 530 m. Les prospections menées pour la réalisation de l'atlas (lire p.7) ont révélé une forte mortalité de cette espèce bio-indicatrice dans le Pouilly (66% des effectifs), en raison de pollution organique. La lutte contre cette pollution est urgente et incontournable, si l'on ne veut pas voir régresser encore les populations de cette écrevisse.



Écrevisse à pieds blancs



La Deysse

## La Deysse et ses zones humides annexes

Albens, La Biolle, Saint-Girod

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73050007. Il est répertorié dans l'inventaire des zones humides de Savoie et est rattaché au site Natura 2000 "S10".

L'urbanisation, le développement de la maïsiculture et la populiculture ont morcelé et réduit considérablement l'emprise initiale de la zone humide de la Deysse. Malgré cela, ce site conserve encore une valeur écologique tant en ce qui concerne le cours d'eau, avec la présence remarquable du **blageon**, que les habitats naturels périphériques (bas-ma-

rais alcalins, grande cariçaie, etc.). Les forêts alluviales annexes présentent une superficie et une maturité qui ne sont plus observées en Savoie, à l'exception de la vallée de l'Isère. Impactée dans sa partie amont par le recalibrage de son cours, la Deysse possède plus en aval des habitats aquatiques variés constamment remaniés par une dynamique fluviale encore active localement. Dans le cadre du contrat de bassin versant du lac du Bourget, des travaux de grande ampleur ont été conduits en 2007. Couplés à un important programme d'assainissement, ils visent à redonner à la rivière un cours plus naturel et à optimiser son potentiel biologique.



## faune & flore



Hydrocotyle

### L'hydrocotyle

Surnommée écuelle d'eau en raison de ses feuilles en forme d'assiettes, l'hydrocotyle appartient à la même famille botanique que la carotte. En période de floraison, des petites fleurs peu visibles apparaissent sur la longue et fine tige rampante de cette plante. Caractéristique des marais tourbeux et des tremblants en bordure des lacs et des étangs, il affectionne les eaux faiblement acides et pauvres en azote. Protégé en France, il est rare en Savoie et connu uniquement autour du lac du Bourget, de Sainte-Hélène-du-Lac, dans l'Avant-pays savoyard et dans l'Albanais.



Renoncule grande douve

### La renoncule grande douve

Cette renoncule produit des fleurs jaunes à l'allure de gros bouton d'or, à l'extrémité d'une tige dressée pouvant atteindre 1,30 m de hauteur. Elle se développe dans les eaux stagnantes des plaines : fossés, berges des lacs et des étangs, dépressions longuement inondées des marais. En déclin en France du fait de la régression des zones humides qui l'abritent, elle est protégée au niveau national. En Savoie, elle est répartie autour des lacs du Bourget, d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu, ainsi que dans quelques marais de l'ouest du département, comme les marais des Villards et du Parc à la Biolle. dans l'Avant-pays savoyard et dans l'Albanais.



Blongios nain

### Le blongios nain

C'est le plus petit des hérons européens et le seul à posséder une tache blanchâtre sur une partie de son aile. Il vit dans les roselières inondées où il construit son nid. Il pêche les insectes aquatiques, les batraciens et les petits poissons, en marchant sur les nénuphars, à la lisière des roseaux ou sous leur couvert. En situation de danger, l'oiseau se fige et adopte une posture linéaire : il se tend comme les roseaux qui l'entourent pour se camoufler. Migrateur transsaharien, le blongios nain est présent en Savoie d'avril à août, à raison d'une demi-douzaine de couples seulement, répartis dans l'Avant-pays savoyard, l'Albanais, au lac du Bourget et dans la plaine des Abîmes de Myans.



*Coronelle lisse*



*Crocothémis écarlate*

## ***La coronelle lisse***

C'est le plus petit de nos serpents, avec une taille dépassant guère 70 cm. Assez proche en apparence de la vipère aspic, la coronelle lisse est une espèce très discrète et totalement inoffensive. Elle préfère les sols se desséchant et se réchauffant rapidement, mais fréquente également les zones embroussaillées, jusqu'à 2 000 m d'altitude. Elle se nourrit principalement d'autres reptiles tels que le lézard des murailles. C'est un serpent constricteur : il entoure plusieurs fois sa proie de son corps pour l'étouffer. Protégée en France, cette coronelle est d'intérêt communautaire en Europe. Elle est connue de l'Avant-pays savoyard à la Vanoise.

## ***Le crocothémis écarlate***

Le crocothémis écarlate est une petite libellule (45 mm environ) à l'abdomen large et déprimé. Elle se distingue aisément des autres par la coloration rouge vif du mâle et la tache jaune orangé à la base des ailes postérieures. Elle fréquente les eaux faiblement courantes et stagnantes : mares de tourbières, lacs, étangs, gravières, etc. et se nourrit de petits insectes capturés en vol. Les larves vivent sur des plantes aquatiques ou à la surface des sédiments et peuvent survivre à un bref assèchement. C'est une espèce pionnière et colonisatrice qui apparaît rapidement sur les milieux récents. Assez commune, elle vit surtout en plaine jusqu'à 600 m d'altitude, mais se rencontre en Savoie jusqu'à 1 400 m.





# sites naturels

## Le Sierroz

Épersy, Grésy-sur-Aix (Le Montcel)  
Ce site appartient à la ZNIEFF n°7300025.

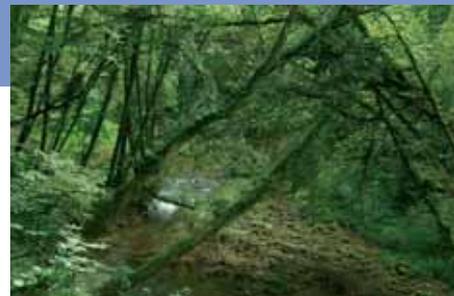
Depuis sa source au Revard jusqu'au lac où finit sa course, le Sierroz parcourt près de 20 km. Au fil du temps, ce torrent a taillé des gorges peu profondes aux versants pentus, boisés dans la molasse. La valeur biologique de ce site est principalement liée au **chabot**, un poisson d'intérêt communautaire (lire p. 63) et à la présence de l'unique localité savoyarde de la **consoude tubéreuse** (lire ci-dessous). D'autres espèces méritent également d'être citées : l'**œillet superbe**, le **saule faux-daphné**, le **murin à moustaches**, le **murin de Daubenton**, une chauve-souris chassant à proximité des cours d'eau et utilisant les cavités d'arbres pour sa reproduction, etc.

## Le marais des Ires

Épersy, Mognard  
Ce site correspond à la ZNIEFF n°73050005. Répertoire à l'inventaire des zones humides, il est inclus dans le site Natura 2000 S10, intitulé "réseau de zones humides de l'Albanais" et géré en partie par le Conservatoire.

Après un abandon d'une vingtaine d'années ayant conduit à son boisement partiel, cette zone humide de 9 ha fait l'objet depuis 2002 d'un projet de restauration impulsée par le CPNS en partenariat avec les communes et usagers de Mognard et d'Épersy. Ce marais possède en effet un intérêt floristique important, avec cinq espèces protégées, dont l'**orchis des marais**, réapparu suite aux travaux de restauration. La présence de plusieurs oiseaux et mammifères inféodés aux roselières : **rat des moissons**, **rousse-rolle verderolle**, **bruant des roseaux** et **râle d'eau** renforce la valeur du site.

Le Sierroz



Marais des Ires



# Témoignage

## Le marais des Ires

Lorsque j'étais enfant, j'écoutais mon oncle, agriculteur à Mognard, me raconter combien le marais des Ires était source de richesses. Son exutoire était peuplé alors d'écrevisses à pieds blancs, de truites... Mais, quelques 30 ans plus tard, au début des années 90, le "progrès" étant passé par là, le Nant de l'Arselière, qui prend sa source dans le marais avant d'aller se jeter dans le Lac du Bourget, avait plus l'allure d'un déversoir d'égouts que d'un ruisseau. Écrevisses, truites avaient disparu. À l'aube de l'an 2000, élus, agriculteurs, chasseurs, CPNS, jeunes et anciens des communes d'Épersy et Mognard ont pris conscience de la mort programmée de leur marais. La première décision prise a été de mettre en place un système d'assainissement efficace aussi bien pour les habitations que pour les bâtiments agricoles. Mais la faune et la flore étaient également touchées : les arbustes envahissaient le marais et risquaient de l'assécher, les oiseaux ne trouvant plus leur habitat habituel le quittaient... Les communes d'Épersy et Mognard ont alors pris une décision majeure : avec le CPNS elles ont décidé d'acquérir la majorité des terrains privés du marais, et le CPNS en assure désormais la gestion, dans le cadre de Natura 2000. Pour sensibiliser l'ensemble de la population à cette réhabilitation la nouvelle école intercommunale a pris le nom de "Groupe Scolaire des Ires", et chaque année au mois d'août une équipe de bénévoles entretient les parties inaccessibles aux engins. Les truites ont commencé à repeupler le ruisseau, les oiseaux reviennent nicher. Notre rêve est de revoir un jour des écrevisses à pieds blancs. Ce jour là, nous aurons gagné.

Bernard MARIN,  
Maire de Mognard

# faune & flore

## L'œillet superbe

Appelé aussi mignardise des prés, cet œillet arbore de grandes fleurs agréablement odorantes, aux pétales rosés, découpés en longues lanières. Rare et protégée en France, cette espèce liée aux prairies humides où la nappe s'abaisse en été, n'est connue en Savoie que dans une demi-douzaine de localités, dont les gorges du Sierroz (Épersy) et le marais des Ires où sa population ne compte encore que quelques pieds.



Œillet superbe



Consoude tubéreuse

## La consoude tubéreuse

D'une taille d'environ 40 cm, elle est à la fois plus petite et aussi beaucoup moins répandue que sa cousine la consoude officinale. Ses fleurs blanc jaunâtre s'épanouissent de mai à juin. La consoude tubéreuse affectionne les bois frais et les bords des cours d'eau, de préférence sur sols calcaires. Très rare en Savoie, elle n'est connue que dans les gorges du Sierroz.

## Le cincle plongeur

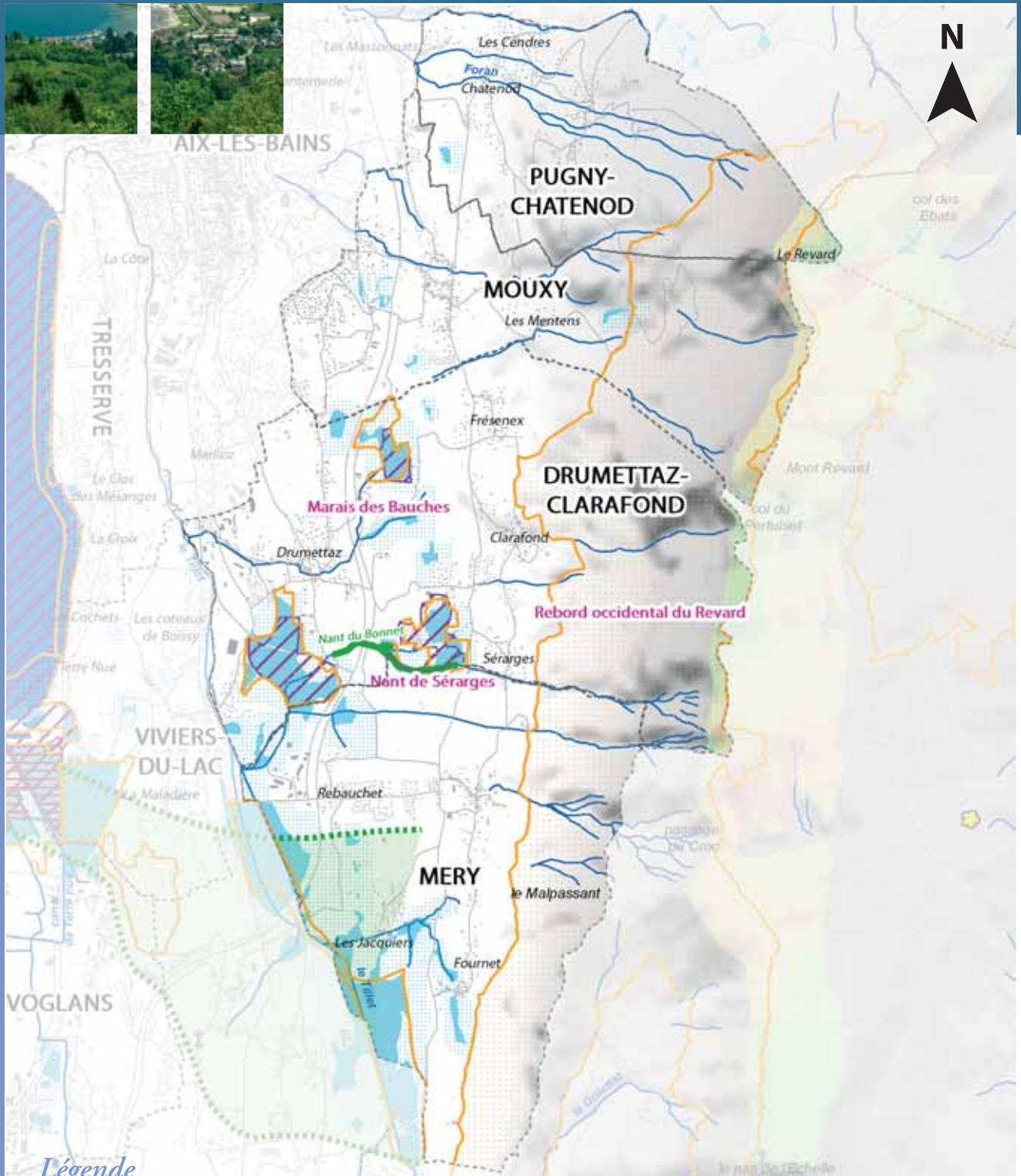
Le cincle plongeur est un oiseau brun à la gorge blanche qui parcourt les cours d'eau à la recherche de sa subsistance : des larves d'invertébrés tapissant le fond du lit. Fréquentant de nombreux cours d'eau du territoire du lac du Bourget et ses monta-



Cincle plongeur

gnes, tel que le Sierroz, il demeure plus rare en plaine. La présence de graviers, dont il a besoin pour s'agripper et progresser dans l'eau, et de l'eau pure où vivent ses proies sont des facteurs conditionnant la répartition de cette espèce.

# Drumettaz-Clarafond, Méry, Mouxy, Pugny-Chatenod



## Légende

ZNIEFF de type 1

Habitats du tétras-lyre  
 Très faibles à nulles  
 Faibles  
 À préciser  
 Fortes

Coupures vertes

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs

Natura 2000

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 500 1 000 2 000  
 Mètres  
 1/50 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
 BD Topo



## Le rebord occidental du Revard

Méry, Drumettaz-Clarafond, Mouxy, Pugnny-Chatenod (Chambéry, Sonnaz, Vérel-Pragondran)

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73060001.

Relief dominant le sud du lac du Bourget, le rebord occidental du mont Revard se caractérise par ses calcaires durs qui dessinent des falaises plus ou moins hautes. Alors que celles-ci ne supportent qu'une végétation très clairsemée et spécialisée, les versants qu'elles surplombent sont recouverts d'importants massifs forestiers. Ce site héberge certaines espèces rares à l'échelle départementale comme la **campanule carillon** qui atteint ici la limite nord de son aire de distribution alpine. On peut y trouver également la **vulnérable** ou **millepertuis à feuilles rondes**, dont la présence en Bauges est exceptionnelle, la **primevère à oreille d'ours** (lire p. 43) et le **doronic à feuilles cordées** (lire p. 43) par exemple. Les bois situés au pied des falaises abritent l'une des plus importantes populations de l'**érythrone dent-de-chien**, sur la dizaine que compte la Savoie. Fleurissant très tôt au printemps, cette petite plante à grande fleur solitaire rose, si particulière, ne devra sa survie qu'à la protection de ses habitats (précautions élémentaires d'exploitation et non enrénement). Les falaises, quant à elles, accueillent des espèces rares comme le **faucon pèlerin** (lire p. 41) et le **martinet à ventre blanc**. Parmi la longue liste des espèces animales, on peut trouver par exemple le **grand apollon**, ainsi que la **couleuvre d'Esculape** (lire p. 23).



Rebord occidental du Revard



Marais des Bauches



Érythrone dent-de-chien ou dent-de-chien

## Le marais des Bauches

Drumettaz-Clarafond

Ce site correspond à la ZNIEFF n°73000024. Répertoire à l'inventaire des zones humides, il est inclus dans le site Natura 2000 S10, intitulé "réseau de zones humides de l'Albanais".

Alimenté par des ruissellements et des résurgences d'eaux calcaires, le marais des Bauches est le plus vaste marais sur tuf de l'Albanais (3-4 ha). Ces formations favorisent le développement d'une végétation riche en **choin noirâtre** et **molinie bleuâtre**. La présence de deux espèces végétales protégées au niveau régional, le **rossolis à feuilles longues** et l'**orchis des marais** (lire p. 23) et de l'une des rares stations savoyardes d'**agrion de mercure** (lire p. 40) en font un site naturel précieux pour notre département. La restauration des secteurs colonisés par les ligneux et la préservation des prairies du proche bassin versant font partie des mesures nécessaires au maintien de la valeur biologique de ce marais.

## Le nant de Sérarges

Drumettaz-Clarafond, Méry

Ce ruisseau est répertorié dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Le Nant de Sérarges est une petite rivière très incisée, prenant sa source dans les contreforts forestiers du massif du Revard. Il constitue, sur une partie de son linéaire, la limite communale entre Drumettaz-Clarafond et Méry. Il répond aux exigences de vie de l'**écrevisse à pieds blancs** : des eaux courantes de bonne qualité et riches en calcium et abris. L'une des dernières populations savoyardes de cette espèce est donc présente sur ces communes.

Après un parcours de plusieurs kilomètres au cours duquel il alimente le marais des Pottis, il rejoint le Nant du Bonnet qui hydrate plus en aval le marais des Saveux, la troisième zone humide de Drumettaz-Clarafond (avec les Pottis et les Bauches), incluse dans le site Natura 2000 intitulé "réseau des zones humides de l'Albanais".



Nant de Sérarges





## *Le rossolis à feuilles longues*

Ce rossolis, encore appelé droséra à feuilles longues, est une plante carnivore. Il se nourrit de petits insectes se collant sur ses feuilles gluantes. C'est une espèce protégée en France qui se développe dans les milieux humides pauvres en azote, comme les sources tufeuses et les bas-marais. Elle ne supporte pas la concurrence des autres plantes et dépend pour sa survie de l'attention portée à son milieu. En Savoie, moins de dix localités sont connues, toutes dans l'ouest du département ; le marais des Bauches en fait partie.



*Rossolis à feuille longues*

## *La renoncule scélérate*

Plus petite que sa cousine la **grande douve** (lire p. 34), la **renoncule scélérate** dépasse rarement 80 cm de hauteur. Cette plante annuelle, qui doit son nom à sa grande toxicité, possède de nombreuses petites fleurs jaunes. Ses feuilles un peu charnues et luisantes sont profondément découpées en 3 à 5 lobes. Elle affectionne les milieux humides comme les fossés, les bordures de canaux et les marais. Protégée en Rhône-Alpes, cette renoncule est rare en Savoie. Hormis Drumettaz-Clara-fond, elle n'est connue qu'autour des lacs du Bourget, de Saint-Jean-de-Chevelu, de Sainte-Hélène-du-Lac et à Challes-les-Eaux.



*Renoncule scélérate*

## *L'agrion de Mercure*

Cette petite libellule protégée en France et en Europe doit sa rareté à la particularité de son milieu de vie : elle recherche les eaux stagnantes ou très lentes, mais parfaitement limpides (c'est-à-dire celles en provenance de la nappe phréatique) avec des plantes aquatiques abondantes. En Savoie, elle occupe les secteurs de plaine, suivant globalement les basses vallées de l'Arc et de l'Isère, ainsi que plusieurs secteurs de l'ouest du département : Drumettaz-Clara-fond, Sonnaz et Avant-pays savoyard.



*Agrion de Mercure*



*Triton alpestre*

## *Le triton alpestre*

C'est un amphibien dont la taille varie entre 7 et 12 cm, et dont la couleur orange vif du ventre contraste fortement avec le dos plus sombre. Bien que surtout alpestre (il peut se rencontrer jusque vers 2 700 m d'altitude), on le trouve également à basse altitude. Sa phase aquatique, correspondant à sa période de reproduction s'étale en général d'avril à juin, mais il est possible de l'observer dans l'eau au cours de l'été. Pour pondre, il utilise différents types de zones humides, souvent de très petite taille et sans poissons : mares, ornières, bras morts des ruisseaux, etc. Sensible à la diminution et à la modification de ces milieux, il est protégé en France.



*Pic Mar*

## *Le pic mar*

Avec son plumage noir blanc rouge, il ressemble au pic épeiche. Il s'en distingue par sa taille inférieure, sa robe plus claire et le dessus de sa tête entièrement rouge.

Beaucoup plus rare, le pic mar est un oiseau des chênaies et châtaigneraies mûres, comprenant de gros arbres, dépérissants ou morts ; son bec, faible, ne lui permet de forer des cavités pour sa nidification, que dans du bois tendre ou pourrissant. Oiseau des vieilles forêts caducifoliées, il est très vulnérable à la fragmentation de son habitat par l'intensification de l'exploitation sylvicole. L'Albanais, où se trouve l'unique population savoyarde de ce pic d'intérêt communautaire, représente également l'un des trois seuls noyaux de populations de Rhône-Alpes.



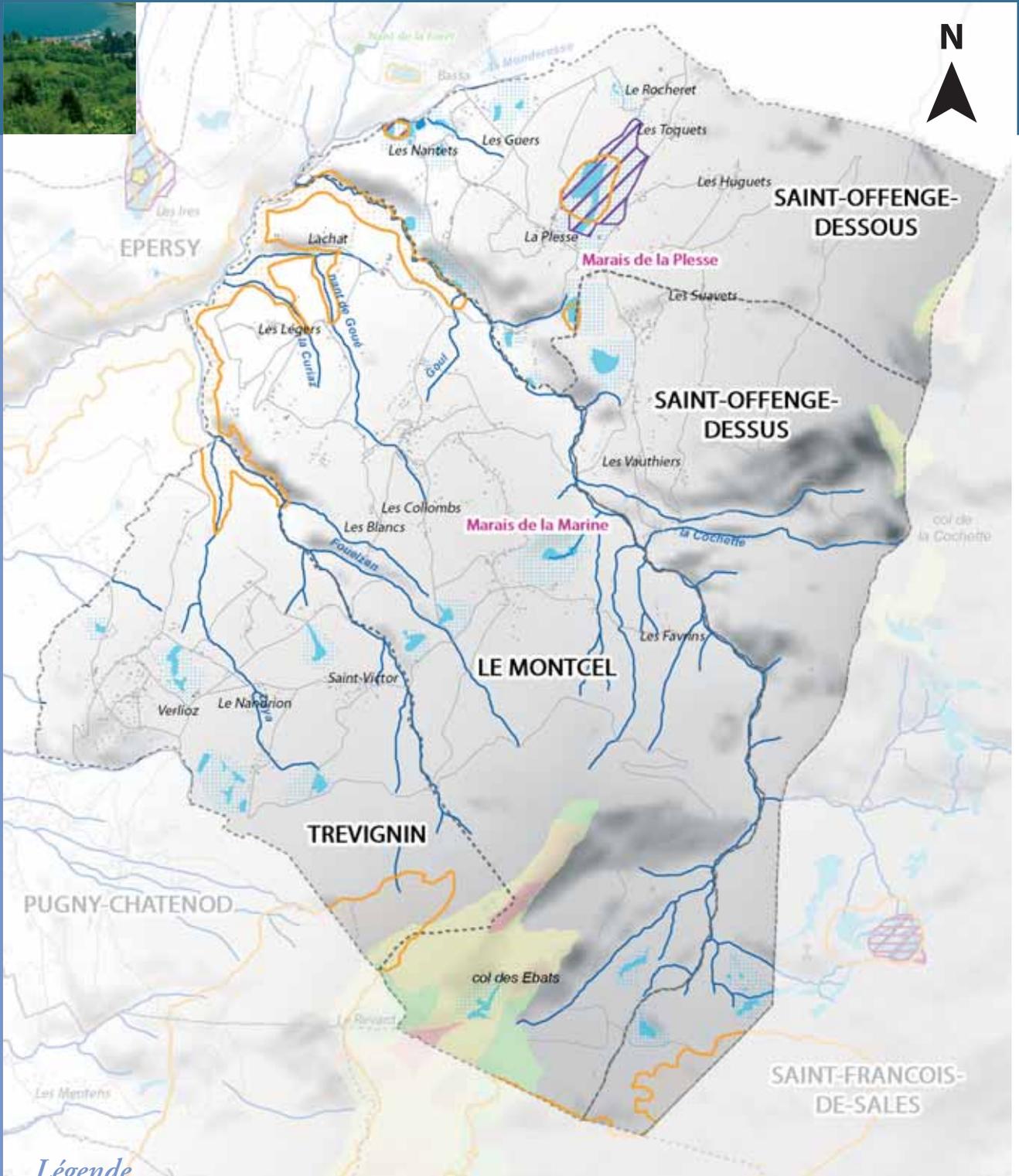
*Faucon pèlerin*

## *Le faucon pèlerin*

Plus grand faucon d'Europe, le pèlerin se distingue par ses larges "moustaches" noires, contrastant avec sa gorge et ses joues claires. Il a besoin pour nicher de falaises bien exposées, entre 300 et 1 800 m d'altitude.

Les falaises du rebord occidental du massif des Bauges abritent deux couples de faucon pèlerin. L'un se reproduit depuis plusieurs années avec succès dans une aire située à Méry ; l'autre se situe au-dessus dans les falaises de Drumettaz-Clarafond. Pour ce rapace protégé en France, la conservation de son habitat et de sa tranquillité est prioritaire en Europe. Le schéma de cohérence des activités sportives réalisé par le Parc naturel régional du massif des Bauges, en collaboration avec les fédérations sportives et le CORA Savoie permet de préserver les secteurs de falaises fréquentés par l'ensemble des oiseaux nichant dans les falaises.

# Le Montcel, Trévignin, St-Offenge-Dessus/Dessous



## Légende



ZNIEFF de type 1



Espaces de fonctionnalité  
des zones humides



Limites communales



Habitats du tétras-lyre



Natura 2000



Bâti



Routes



Cours d'eau

Réalisation : CPNS 2007  
Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
BD Topo



Zones humides



## sites naturels



Marais de la Plesse

### *Le marais de la Plesse*

Saint-Offenge-Dessous

Ce site appartient à la ZNIEFF n°73050009. Répertorié à l'inventaire des zones humides, il est inclus dans le site Natura 2000 S10, intitulé "réseau de zones humides de l'Albanais".

En mosaïque avec des prairies, des cultures et des bois, le marais de la Plesse forme la composante la plus originale et la plus fragile de cet environnement bocager encore préservé. Après drainage, trente ans d'abandon de la fauche ont suffi pour transformer la prairie humide ("blache") en roselière sèche colonisée par les ligneux. Occupée par un peuplement de grandes laïches, la partie ouest du site accueille encore la **laïche à épis rapprochés** et la **laïche à fruits velus**, deux plantes protégées rares. Pour la faune, on note encore le **bruant des roseaux**, les **rousseolles verderolle** et **effarvate** et le **râle d'eau** qui donnent à ce site son caractère exceptionnel, ainsi qu'une frayère de **grenouille rousse**.

Comme tout site Natura 2000, le retour puis le maintien dans un bon état de conservation sont les objectifs à atteindre en lien avec la volonté des propriétaires et de la commune.



Marais de la Marine

### *Les marais de la Marine*

Le Montcel

Ce site est inscrit à l'inventaire des zones humides de Savoie.

La Marine est la zone humide la plus intéressante du Montcel. De découverte récente, ce site doit son intérêt aux habitats naturels qui le composent (bas-marais alcalin, roselière, boisement humide) et surtout à la présence de deux plantes protégées : la **fougère des marais** et le rare **rossolis à feuilles longues** (lire p. 40). Proche de l'équilibre naturel, mais néanmoins menacé d'envahissement par les roseaux puis les ligneux, ce marais gagnerait à être restauré (débroussaillage) puis entretenu régulièrement par fauche ou pâturage.



## faune & flore

### *Le doronic à feuilles cordées*

Encore appelé herbe aux panthères, cette plante dressée atteignant 80 cm se caractérise par ses feuilles en forme de cœur et ses nombreux capitules jaunes. Elle fleurit de juin à août dans les sous-bois frais de moyenne montagne, sur sol de préférence calcaire.

### *L'oreille-d'ours*

L'oreille-d'ours est la seule primevère à fleurs jaunes qui pousse sur rochers. Elle se caractérise par ses feuilles lisses, larges et charnues, disposées en rosette basale. En période de floraison, d'avril à juillet, elle porte jusqu'à 25 fleurs très parfumées, groupées en ombelle. Typique des rochers calcaires, cette primevère se trouve parfois dans les pelouses rocailleuses. Strictement protégée, elle n'est présente en France que dans le Jura et les Préalpes. Ses populations savoyardes se répartissent entre le massif de Chartreuse et celui des Bauges.

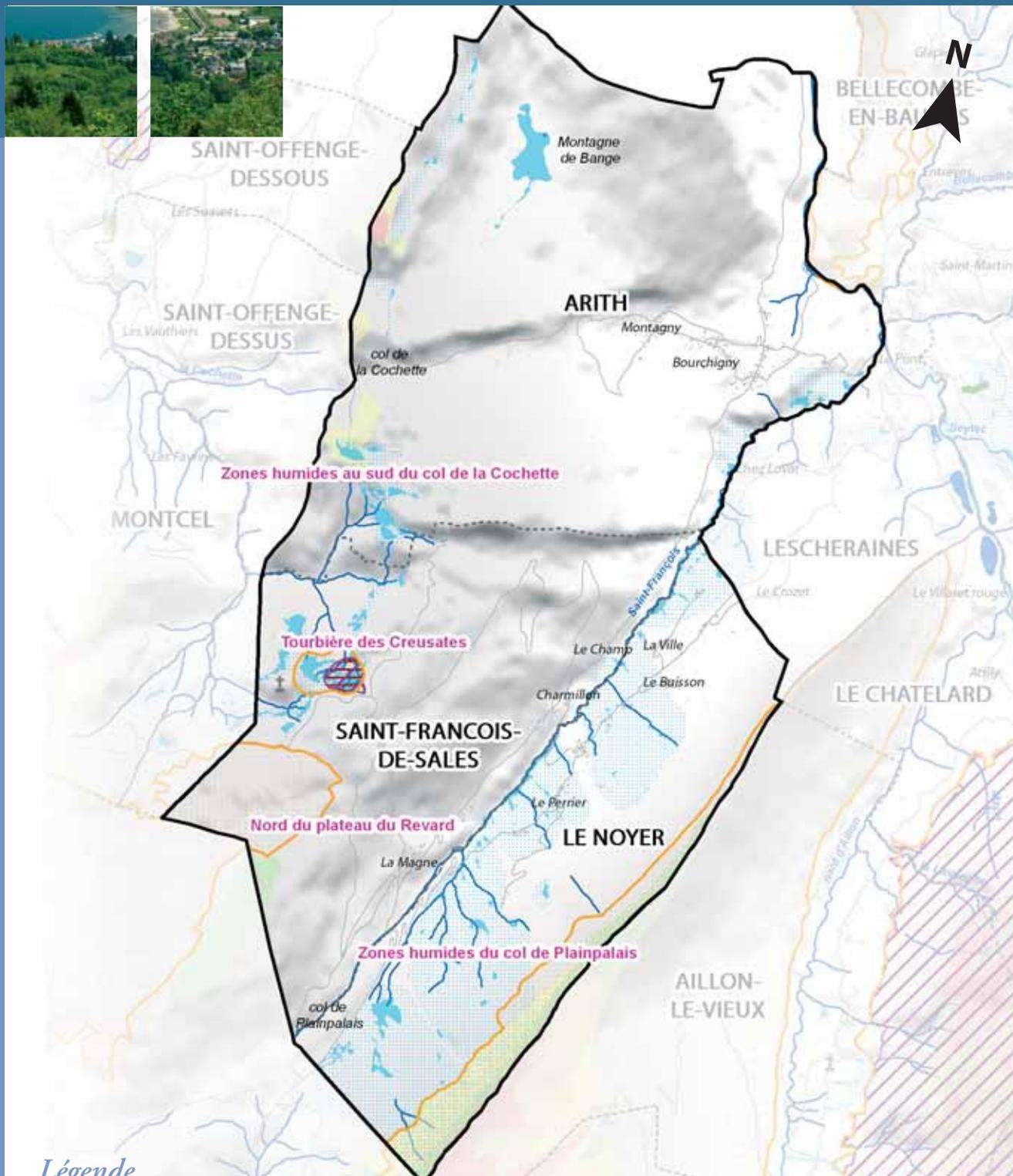


Doronic à feuilles cordées



Oreille-d'ours

# Arith, Le Noyer, St-François-de-Sales



## Légende

ZNI EFF de type 1

Habitats du tétras-lyre  
 Très faibles à nulles  
 Faibles  
 À préciser  
 Fortes

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Natura 2000

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 600 1200 2400 Mètres  
 1/60 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
 BD Topo



Tourbières des Creusates



## La tourbière des Creusates

Saint-François-de-Sales

Ce site correspond à la ZNIEFF n°73060003. Répertoire à l'inventaire des zones humides, il est inclus dans le site Natura 2000 S13, intitulé "tourbière des Creusates". C'est l'un des cinq sites protégés par un arrêté de biotope du territoire. Il est géré par le Conservatoire.

Formé dans une dépression décalcifiée du plateau du Revard, vers 1 320 m d'altitude, le site des Creusates est formé, en son cœur, d'une tourbière à sphaignes et, sur les rares zones surélevées et les pentes douces, de landes à callune et de prairies humides à molinie bleue. Huit habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site et ses abords, dont trois considérés comme prioritaires. La diversité de ces biotopes induit une richesse spécifique exceptionnelle, avec dix plantes protégées, dont la **laïche des bourbiers**, la **petite utriculaire**, la **scheuchzérie des marais**, ainsi qu'une faune remarquable : **triton alpestre**, **lézard vivipare**, **couleuvre à collier**, **cordulie arctique**, etc. Les landes périphériques servent de gagnage à la **bécasse des bois** (lire p.47) et de biotope d'élevage aux jeunes de **tétras-lyre** (lire p.51), dont la présence, à si basse altitude est tout à fait singulière. La remontée du niveau d'eau depuis 12 ans a permis la recolonisation du site par les deux espèces savoyardes de **ros-solis**.

Zones humides du col de la Cochette



## Les zones humides au sud du col de la Cochette

Arith

Ces sites figurent dans l'inventaire des zones humides.

Situées comme la tourbière des Creusates sur les sommets du bord ouest des Bauges, au sud du col de la Cochette, ces zones humides couvrent une surface d'une vingtaine d'hectares. Alimentées par des écoulements d'eau superficiels et permanents, leur végétation se compose de plusieurs habitats d'intérêt communautaire, majoritairement le bas-marais alcalin. On rencontre également une végétation de type tourbière de couverture, quelques milieux semi-aquatiques à **trèfle d'eau**, ainsi que des petites buttes à sphaignes dans les clairières entre les épicéas. La flore est typique des zones humides : **laïche de Davall**, **laïche brune**, **linaigrette à feuilles étroites**, etc. Aucune espèce protégée n'a encore été inventoriée sur ce site, mais les potentialités existent ; signalons la population remarquable de plusieurs milliers de pieds de **sanguisorbe officinale**, plante nourricière de l'**azuré de la sanguisorbe**, un papillon rare et protégé (lire p. 29). Ces zones humides encore relativement bien préservées sont parmi les plus étendues des Bauges, mais il conviendrait de gérer la fréquentation des motos tout terrain avant qu'elles deviennent une menace sérieuse pour la végétation, qui joue un rôle fonctionnel important sur la régulation des écoulements d'eau en aval.

Zones humides du col de Plainpalais



## Les zones humides du col de Plainpalais

Le Noyer

Ces sites figurent dans l'inventaire des zones humides.

Ce complexe de zones humides s'inscrit dans un paysage spécifique, composé de creux imperméables et de buttes. Ce relief "en taupinière" résulterait de l'effondrement d'un pan de la montagne voisine. Aujourd'hui, l'accumulation de tourbe a partiellement comblé ces trous d'eau qui forment aujourd'hui un chapelet de milieux humides ponctués de petites mares, où s'épanouit une flore intéressante composée d'espèces spécialisées comme les **linaigrettes** par exemple. Une très belle population de **laïche des bourbiers** se trouve aussi au col de Plainpalais. Protégée en Rhône-Alpes, cette "herbe" rare n'est connue que dans une quinzaine de communes savoyardes. Localement abondante, la **grenouille rousse** exploite les points d'eau pour sa reproduction, ainsi que plusieurs espèces d'odonates.





Plateau du Revard

## Le nord du plateau du Revard

Saint-François-de-Sales (Le Montcel, Les Déserts, Saint-Offenge-Dessus)

Ce site correspond à la partie nord de la ZNIEFF n°7306007.

Ce site constitue le secteur nord-est du vaste plateau forestier du Revard, situé à une altitude moyenne de 1 360 m. L'intérêt de cette forêt, majoritairement composée d'épicéas, provient avant tout de ses caractéristiques écologiques : une exposition au nord et un sol qui se caractérise par une grande dalle de lapiaz. Il en résulte un paysage végétal très contrasté, ainsi que des conditions climatiques froides et humides, qui permettent

le développement d'une hêtraie fraîche typique du massif jurassien. Le sol et le relief rendent difficile l'exploitation, ce qui a préservé des îlots de vieille forêt propices à des insectes et champignons rares en forêts de production. Des insectes aux mammifères, la faune y déploie une très grande diversité. Parmi les espèces remarquables les mieux connues, plusieurs oiseaux : la **chouette de Tengmalm** et la **chevêchette d'Europe**, la **bécasse**, la **gélinotte des bois**, le **cassenoix moucheté** et le **pic noir**. Les grands mammifères forestiers comme le **cerf élaphe**, le **chevreuil**, le **chamois** (lire p. 63), le **sanglier** ou le **blaireau** y trouvent l'espace dont ils ont besoin pour vivre. En effet, pour la grande majorité de ces espèces animales, la conservation de cette forêt est essentielle, dans son entité, dans sa composition et sa surface.



## faune & flore



Swertie vivace

### La swertie vivace

Les fleurs en forme d'étoile, bleu violacé et ponctuées de noir, que la swertie vivace porte en nombre entre juillet et septembre, sont caractéristiques de cette espèce. Elle pousse seulement en prairies humides et marais, de préférence calcaires. Cette plante protégée, rare dans l'ensemble des Alpes du Nord, est connue dans une petite vingtaine de communes savoyardes, principalement en Vanoise, où elle peut être localement abondante. Ailleurs, seules les communes de Montendry, Le Pontet et Saint-François-de-Sales ont la chance de la compter parmi la flore patrimoniale de leur territoire. La swertie vivace est très sensible à toute altération de son milieu, qu'il s'agisse de drainage, de remblaiement, de piétinement, ou d'eutrophisation.



Trichophore des Alpes

### Le trichophore des Alpes

Avec sa houppe blanche, formée de quelques soies frisées prolongeant l'extrémité de sa tige grêle, le trichophore des Alpes a longtemps été assimilé aux linaigrettes, dont il peut sembler proche d'apparence. Inféodé aux tourbières et marais, il y investit les habitats semi-aquatiques et plus précisément les bordures de gouilles ou de chenaux. Comme de nombreuses espèces dont l'aire de répartition concerne les régions boréales ou arctiques, réfugiées aujourd'hui dans les tourbières froides de nos latitudes, ce trichophore constitue l'un des témoins d'une époque glaciaire passée. Rare et protégée en Rhône-Alpes, cette espèce n'est connue que dans une vingtaine de communes disséminées en Savoie. Elle est présente aux Creusates.



Rhynchospore blanc

### Le rhynchospore blanc

Autre "herbe" des tourbières, le rhynchospore blanc se reconnaît d'abord à ses épis blanchâtres visibles entre juin et septembre, puis à ses feuilles linéaires, planes et carénées. C'est une plante vivace, à souche gazonnante qui peut mesurer jusqu'à 50 cm. Elle affectionne les prairies humides, les marais et les landes tourbeuses. L'espèce n'a été observée récemment que dans deux communes en Savoie : Saint-Jean-de-Chevelu et Saint-François-de-Sales. Une donnée bibliographique ancienne la mentionne également à Chindrieux sans qu'on ait pu l'y retrouver. Même si cette espèce très rare est protégée en Rhône-Alpes, elle ne devra sa survie qu'à l'attention qu'on portera à son milieu de vie.



## Le murin à moustaches

Cette petite espèce (envergure 25 cm) est reconnaissable à son corps à dominante gris sombre, sa face et ses oreilles couleur de suie. Plutôt nordique, le murin à moustaches vit tant dans les milieux forestiers où il chasse le long des lisières et des cours d'eau, que dans les zones de bocage et de vieux vergers. Il hiberne dans les fissures de grottes et de mines et ses colonies de mise bas sont souvent situées dans des combles ou derrière des bardages. L'espèce semble être assez bien répandue en Savoie. On sous-estime probablement son effectif du fait de sa capacité à se dissimuler dans des anfractuosités de roches.

## La bécasse des bois

C'est un oiseau forestier discret au plumage brun roux, rappelant la couleur des feuilles mortes. La bécasse des bois fréquente les boisements, de feuillus comme de conifères, en mosaïque avec des fourrés humides, des clairières et des prairies, où l'adulte va chercher les lombrics dont il se nourrit. En revanche, c'est en forêt que la bécasse passe son repos diurne et qu'elle élève sa nichée. Son vol rapide aux changements de direction brusques est très caractéristique. Outre la population nicheuse savoyarde, des bécasses migratrices, en provenance de Scandinavie, d'Europe centrale et de Russie, viennent hiverner en Savoie, dans les marges marécageuses et les bois humides.

Bécasse des bois



Murin à moustaches



Cordulie arctique



## La cordulie arctique

Cette libellule de taille moyenne, aux gros yeux verts, arbore une robe vert noirâtre métallique. La femelle se distingue du mâle grâce aux deux taches jaunes qu'elle porte de part et d'autre de la base de son abdomen. La cordulie arctique est inféodée aux tourbières à sphaignes et aux cariçaies, où elle convoite les dépressions inondées et les petits trous d'eau pour le développement de ses larves. Plus répandue en Scandinavie, elle est présente à plus de 2 000 m d'altitude dans les Alpes. Elle est relativement rare en Savoie où elle n'est inventoriée que dans une dizaine de communes. Quelques mesures de gestion adéquates des tourbières qu'elle peuple (maintien de l'ouverture et du niveau d'eau) sont à préconiser pour le maintien de cette espèce.

# Témoignage

### La forêt communale de Saint-François-de-Sales

La forêt communale de Saint-François-de-Sales, d'une contenance de 875 ha est affectée principalement à la production de bois d'oeuvre résineux et de bois d'énergie feuillu, tout en assurant la protection des milieux et des paysages.

La pratique ancestrale de l'affouage existe encore dans la commune. Cette forêt apporte l'essentiel des revenus communaux. La chute du cours du bois a fragilisé pendant de nombreuses années les finances communales. La valorisation du bois énergie redonne espoir et subsides à la commune.

Depuis une quinzaine d'années, la forêt s'ouvre aux touristes avec la pratique de la raquette et du ski de fond et la promenade.

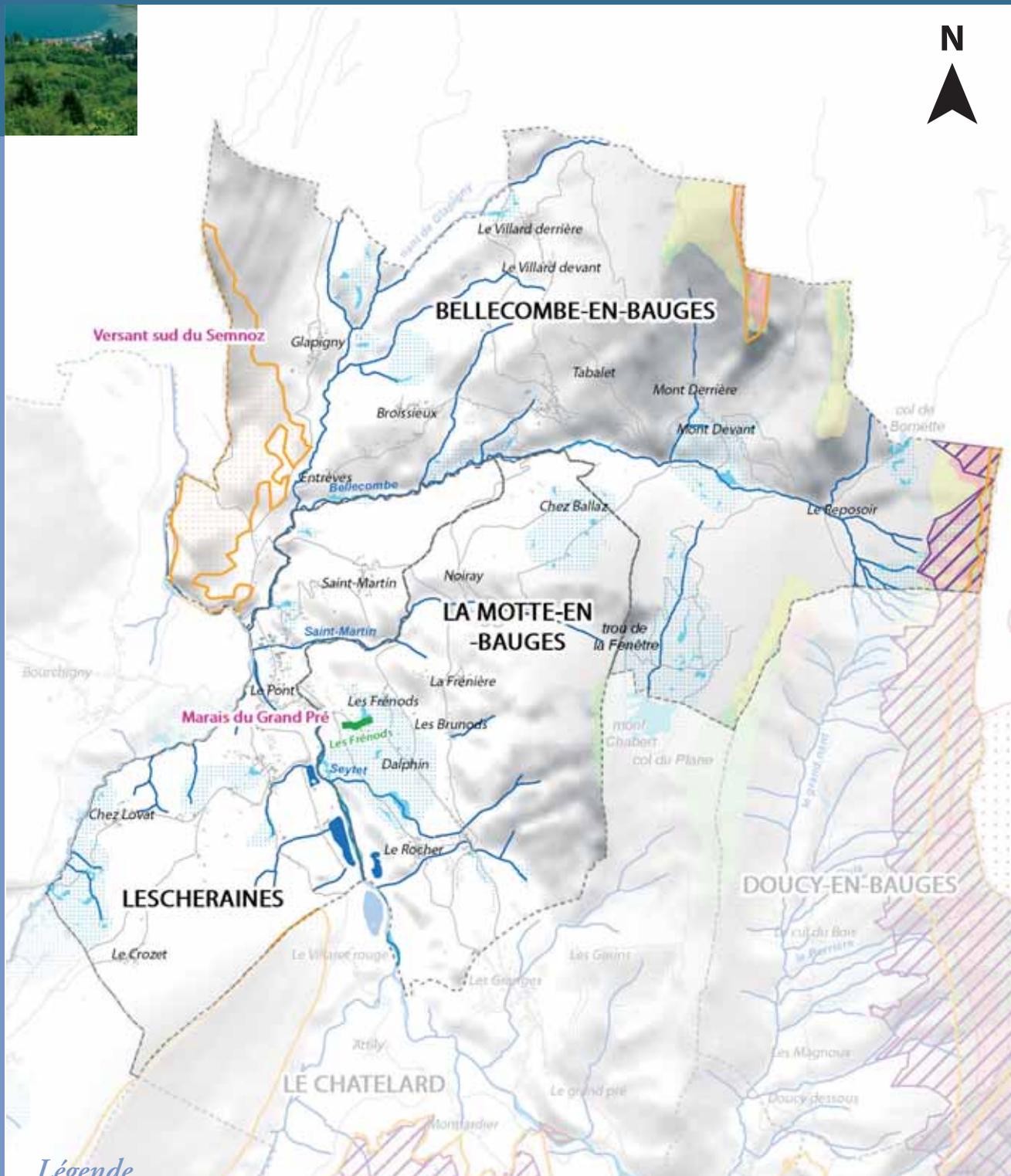
La chasse est louée à l'ACCA\* de Saint-François-de-Sales où les chasseurs recherchent essentiellement le gros gibier : sanglier, chevreuil, chamois, cerf.

Aujourd'hui encore, en conformité avec le plan d'aménagement de la forêt voté le 10 février 2006 par le conseil municipal, des pistes forestières sont construites pour permettre une exploitation optimale de ce patrimoine.

Mme Dominique GAUTHIER,  
Maire de Saint-François-de-Sales

(\* ACCA = association communale de chasse agréée)

# Bellecombe-en-Bauges, La Motte-en-Bauges, Lescheraines



## Légende

- |                                |   |                    |   |
|--------------------------------|---|--------------------|---|
| ZNIEFF de type 1               | Espaces de fonctionnalité des zones humides   | Limites communales | 0 550 1 100 2 200 Mètres<br>1/55 000 <sup>ème</sup> |
| <b>Habitats du tétras-lyre</b> | Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs | Bâti               | Réalisation : CPNS 2007                             |
| Très faibles à nulles          | Natura 2000                                   | Routes             | Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73        |
| Faibles                        |   | Cours d'eau        | Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,           |
| À préciser                     |   |                    | OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  |
| Fortes                         |   |                    | BD Topo   |
| Zones humides                  |   |                    |   |



# sites naturels



Marais du Grand Pré

## Le marais du Grand Pré et le ruisseau des Frénods

La Motte-en-Bauges

Ce marais figure à l'inventaire des zones humides de Savoie. Le ruisseau est répertorié dans l'Atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Situé au-dessus de la base de loisir de Lescheraines, le marais du Grand Pré est composé d'une mosaïque de milieux humides et aquatiques sur moins d'un hectare (prairies humides, roselières, boisements alluviaux, etc.). Il doit surtout son intérêt à deux habitats d'intérêt européen : bas-marais alcalin et végétation de source avec formation de tuf. Une visite estivale de ce site permet aussi d'observer l'**inule helvétique**, une plante plutôt rare et protégée.

La présence, au ruisseau des Frénods, d'une des dernières populations d'**écrevisse à pieds blancs** enrichit le patrimoine naturel de la Motte-en-Bauges.



Semnoz, versant Sud

## Le Semnoz, versant sud

Bellecombe-en-Bauges

Ce site est couvert par une partie de la ZNIEFF n°74260002.

Délimité au sud par le défilé de Bange, ce site correspond pour la commune de Bellecombe-en-Bauges, aux pentes sèches et rocailleuses, surplombant Glapigny et Entrèves. Les conditions d'ensoleillement dont bénéficie ce versant permettent l'occupation des lieux par une hêtraie sèche et tout un cortège d'espèces végétales typiques comme le **fusain à larges feuilles**.

Dans les quelques falaises qui bordent l'ouest de ce secteur, on peut trouver le **daphné des Alpes** (lire p. 23), peu fréquent dans les Bauges. Monument naturel remarquable, la grotte de Bange constitue un refuge précieux pour les chauves-souris telles que le **grand rhinolophe**.



# faune & flore

## Le cyclamen d'Europe

Plante à tubercule de la famille des primevères, le cyclamen d'Europe porte des feuilles en forme de cœur, disposées en rosette basale. Entre juillet et octobre apparaissent ses fleurs très parfumées, aux teintes rose carmin, parfois blanches. Le cyclamen pousse dans les secteurs ombragés des forêts de feuillus, de préférence sur calcaire. Originaire d'Europe centrale et orientale, cette espèce est rare en France et très localisée en Savoie ; elle se cantonne au massif des Bauges et sur la montagne du Gros Foug. Même si elle semble abondante par endroit dans les Bauges, sa cueillette doit rester modérée, afin de garantir la pérennité de cette belle plante.



Cyclamen d'Europe

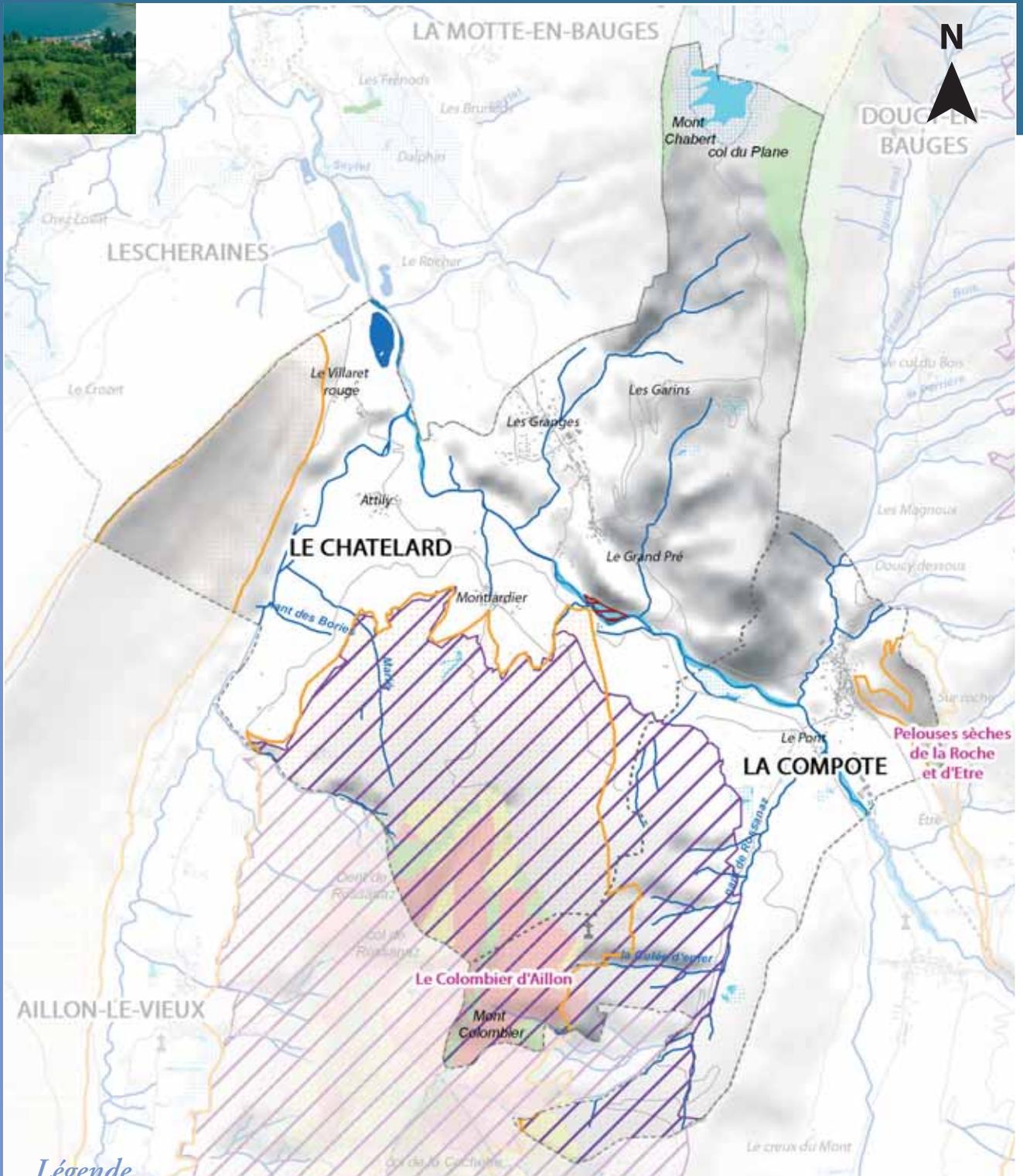
## Le grand apollon

C'est un grand papillon robuste. Ses ailes, au bord translucide, possèdent plusieurs taches noires sur fond blanc, plus un ocelle rouge, cerclé de noir et pupillé de blanc, sur l'aile postérieure. Les prairies, pelouses rocailleuses et vires rocheuses, bien ensoleillées et situées entre 1 000 et 1 800 m d'altitude, sont susceptibles de l'accueillir, dès lors que des affleurements rocheux ou murets permettent la présence de l'orpin blanc, la plante nourricière principale de sa chenille. Se raréfiant en de nombreux endroits en France, l'apollon demeure encore répandu et localement abondant en Savoie, mais il est menacé par les reboisements et la déprise agro-pastorale.



Grand apollon

# Le Châtelard, La Compôte



## Légende

ZNIEFF de type 1

Habitats du tétras-lyre  
 Très faibles à nulles  
 Faibles  
 À préciser  
 Fortes

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Natura 2000

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 450 900 1 800  
 Mètres  
 1/45 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
 BD Topo



# sites naturels

## Le Colombier d'Aillon

Le Châtelard, la Compôte

Le Colombier dans son ensemble est couvert par la ZNIEFF n°73070006. Il correspond au site Natura 2000 S18 intitulé "Mont Colombier". Une large partie de ce site forme une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre (lire aussi p.53 & 55).

Situé en plein cœur du massif des Bauges, le Colombier marque le paysage de sa forme et sa végétation typique de montagne préalpine : hêtraies-sapinières installées sur de fortes pentes, hautes falaises calcaires, alpages d'altitude, etc. Cette multitude d'habitats offre un lieu de vie à une grande diversité d'espèces remarquables de faune et de flore, comme le **lynx** (lire p. 31) par exemple. Ce secteur du Châtelard accueille la population de **sabot de Vénus** la plus importante des Bauges.

## Les pelouses sèches de la Roche et d'Être

La Compôte (Jarsy)

Ce site est couvert par une partie de la ZNIEFF n°73070007.

Le petit promontoire de la Roche, situé au-dessus du village d'Être, vers 800 m d'altitude, présente une petite falaise, dont le pied et la vire qui la coiffe sont recouverts de pelouses sèches calcaires, riches d'une faune et d'une flore diversifiées : **germandrée des montagnes, orchis bouc, pie-grièche écorcheur**, etc. Des forêts de hêtres se sont installées suite à la déprise. Si la gestion par le feu de certaines pelouses sèches évite la fermeture du milieu, elle induit un appauvrissement du cortège faunistique et floristique.



Le Colombier d'Aillon



Pelouses sèches de la Roche et d'Être



# faune & flore

## Le tétras-lyre

Sous nos latitudes, le tétras-lyre est un oiseau dont l'habitat naturel se limite à l'interface forêts / alpages, vers 2 000 m d'altitude.

La juxtaposition de pelouses, de fourrés d'aulne vert et de boisements clairs lui offre un cadre idéal où effectuer sa parade nuptiale, élever ses jeunes et se nourrir toute l'année. En Savoie, cet oiseau peut encore présenter de bonne densité (Alpes internes), mais ses populations périphériques (au Revard par exemple) sont souvent menacées d'extinction.



Tétras-lyre

## La barbastelle

D'une envergure proche de 30 cm, la barbastelle est une des chauves-souris les plus faciles à identifier. Son pelage très fourni, noir soyeux strié de poils plus clairs lui donne un aspect de peluche tout à fait caractéristique. Liée aux milieux forestiers de plaine et de montagne, elle exploite également les lisières forestières et les haies bordant les prairies pour y chasser les petits insectes.

En Savoie, elle hiverne dans les grottes et cavités artificielles des massifs préalpins et de l'Avant-pays.

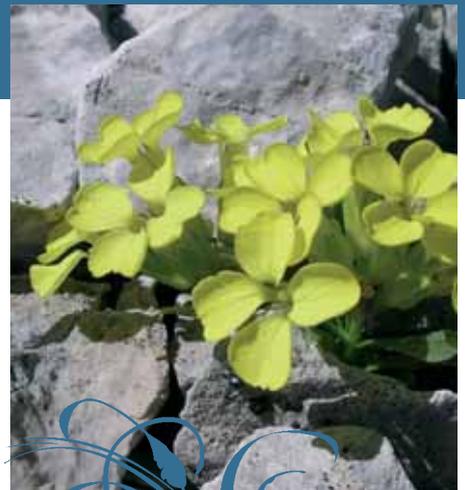


Barbastelle

## L'érysime jaune pâle

Plante des rocailles calcaires d'altitude, l'érysime jaune pâle possède des fleurs à quatre pétales jaune vif. Très rare en Savoie, elle y est considérée en voie d'extinction. Elle n'est en effet connue que dans deux localités du mont Colombier, au Roc du Poyez notamment.

Érysime jaune pâle



# Témoignage

## La cascade du Pissieu

Au départ du pont du Villaret, en remontant le vallon reposant du Nant d'Aillon, on atteint le site du Pissieu qui regroupe la résurgence des eaux souterraines au sortir de la grotte et la cascade rebondissante qui plonge dans le ruisseau. Le promeneur peut s'approcher de l'énorme cavité dans la falaise rocheuse et constate les résurgences de l'eau bouillonnante apparaissant entre les grosses pierres moussues.

La tanne du Pissieu, dont le développement est reconnu sur 3 310 mètres, descend à une profondeur moyenne de 60 mètres.

Paul CASIEZ  
Maire du Châtelard





## Le versant ouest du Colombier

Le Colombier dans son ensemble est couvert par la ZNIEFF n°73070006. Il correspond au site Natura 2000 intitulé «Mont Colombier». Une large partie de ce site forme une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. (lire aussi p.51 & 55).

Montagne remarquable à plusieurs titres, le Colombier présente un fort intérêt ornithologique du fait de son intégrité et de la variété de ses milieux (pelouses, forêts, falaises, etc.). Dix espèces de rapaces : **aigle royal, circaète-Jean-le-Blanc, bondrée apivore, chouette de Tengmalm**, etc. se reproduisent sur le site. **Monticole de roche, torcol fourmilier, pic noir, gélinotte des bois**, etc. y nichent également. En altitude, plusieurs combes, exposées au nord sont favorables au **tétras-lyre** : une dizaine de mâles chanteurs s'y maintiennent.

## Le plateau du Margéraz

Aillon-le-Vieux (Aillon-le-Jeune)  
Ce site correspond à la ZNIEFF n°73060008.

Situé sur les deux Aillons, ce long plateau calcaire, incliné vers l'est, présente un paysage typiquement karstique, avec des dolines, gouffres et lapiaz, sous lequel s'écoulent de véritables rivières souterraines. La diversité de la végétation (prairies, landes, forêts et falaises) permet une diversité de faune, malgré les aménagements liés à la pratique des sports d'hiver. **Chevreuil, sanglier, blaireau, lièvre commun** et, plus rarement **chamois** et, peuplent ce plateau et les forêts alentour. Quelques rares **tétras-lyres** paraded encore au printemps.



Versant ouest du Colombier



Plateau du Margéraz



# faune & flore

## L'aconit paniculé

Outre leur très forte toxicité, les aconits se caractérisent par la forme particulière de leur fleur, au pétale supérieur rabattu en casque. Celles de l'aconit paniculé sont bleu violacé, parfois panaché de blanc. Cette grande plante fleurit de juillet à septembre dans les prairies humides à grandes herbes, les bois frais et humides et les berges de ruisseaux. Présente en France uniquement dans le Jura et les Alpes, elle est peu abondante en Savoie.



Aconit paniculé

## La pyrole à feuilles rondes

C'est une plante vivace, pouvant atteindre 40 cm. Au cours de la floraison, elle émet une hampe portant une grappe allongée de fleurs blanc rosé. Ses feuilles arrondies prolongent un long pétiole. Elle croît en forêt, sur les sols frais et humides. La pyrole à feuilles rondes est la plus commune des six espèces savoyardes de pyrole.



Pyrole à feuilles rondes

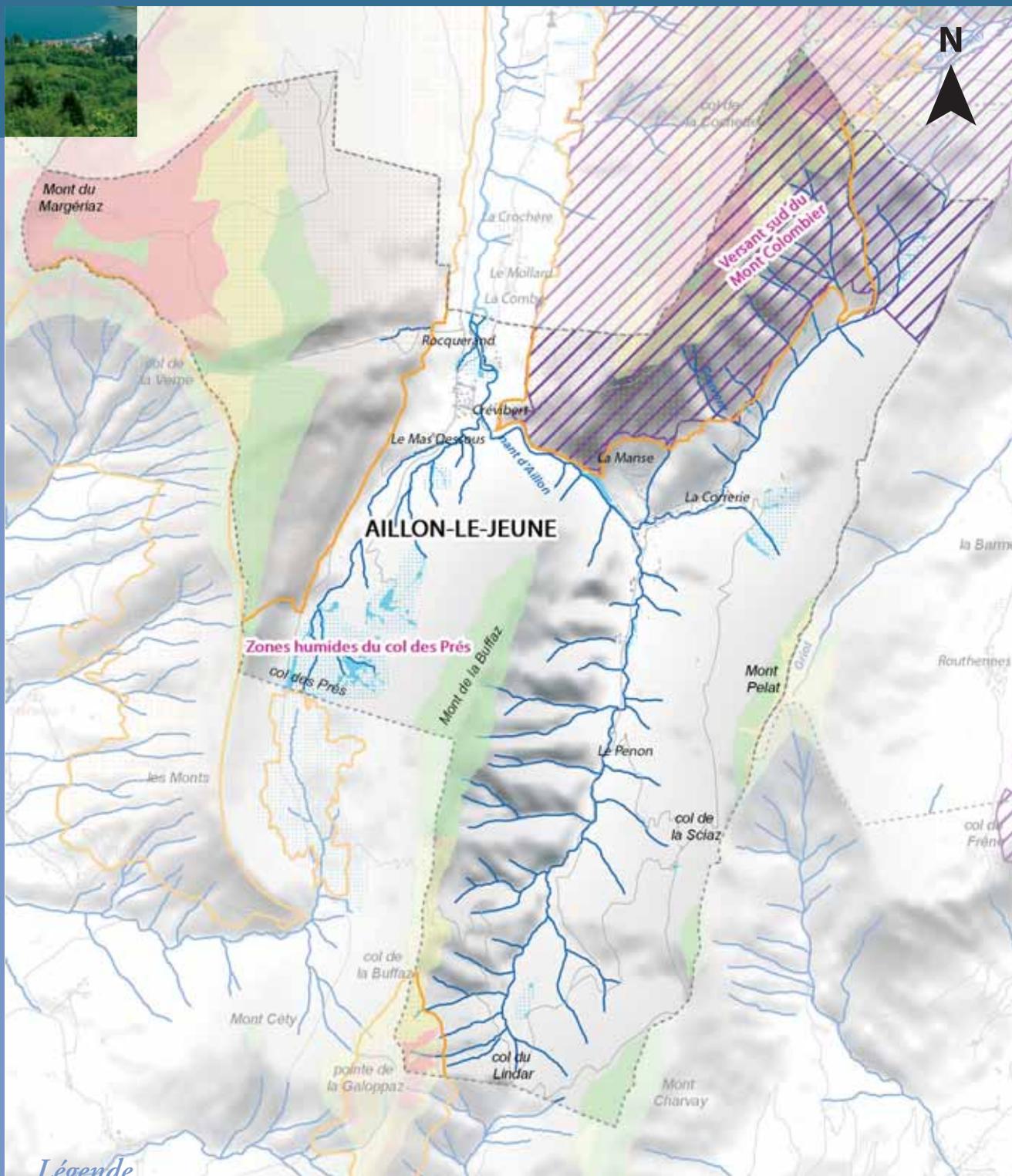
## La salamandre tachetée

C'est l'un des amphibiens les plus répandus de Savoie. Atteignant 20 cm, son corps massif d'aspect boudiné et sa coloration noir luisant tachetée de jaune, la rendent facile à identifier. Cette salamandre est l'hôte habituel des forêts feuillues ou mixtes de moyenne altitude, rarement des forêts de résineux. De mœurs nocturnes et terrestres, elle ne gagne l'eau (ruisselets forestiers) que pour la ponte, ce qui peut occasionner une mortalité " routièrè".



Salamandre tachetée

# Aillon-le-Jeune



## Légende

 ZNIEFF de type 1

Habitats du tétras-lyre  
 Très faibles à nulles  
 Faibles  
 À préciser  
 Fortes

 Zones humides

 Espaces de fonctionnalité des zones humides

 Natura 2000

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 500 1 000 2 000 Mètres  
  
 1/50 000<sup>ème</sup>

Réalisation : CPNS 2007  
 Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73  
 Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,  
 OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,  
 BD Topo



## Les milieux humides du col des Prés

Les zones humides du col des Prés sont inscrites à l'inventaire des zones humides de Savoie.

Les replats et zones de suintements du col des Prés et de Pré Tallon voient se développer une végétation humide diversifiée (bas-marais alcalins, prairies humides, roselières, boisements marécageux, formations à grandes laïches, etc.). Ce site encore largement fauché et pâturé, détient de plus une grande valeur paysagère. La grande faune (**sanglier**, **chevreuil**, etc.), mais aussi des amphibiens (**grenouille rousse** - lire ci-dessous) et de nombreux insectes (**papillons** et **libellules**) fréquentent ces zones humides. La présence de l'**hypne brillante**, une mousse d'intérêt européen augmente encore la valeur biologique du site.

## Le versant sud du Colombier

Le Colombier dans son ensemble est couvert par la ZNIEFF n°73070006. Il correspond au site Natura 2000 intitulé "Mont Colombier". Une large partie de ce site forme une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. (lire aussi p.51 & 53)

L'intérêt naturaliste de ce versant réside dans ses hêtraies thermophiles (recherchant la chaleur), installées à la faveur d'une bonne exposition et d'un sol drainant ; on y trouve par exemple le **céphalanthère rouge** (orchidée). À leur contact persistent quelques lambeaux de pelouses sèches hébergeant des espèces spécialisées telles que la **pie-grièche écorcheur**. Plus haut en altitude, se succèdent les forêts résineuses, les alpages et les barres rocheuses.

Versant sud du Colombier (au second plan)



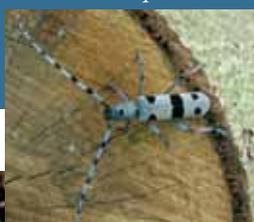
Zones humides du col des Prés



## faune & flore



Rosalie des Alpes



## La rosalie des Alpes

Mesurant entre 15 et 40 mm, cet élégant longicorne se reconnaît aisément à sa coloration bleu cendré ponctuée de taches noires, en nombre et forme variables, ainsi qu'à ses longues antennes. Le développement de ses larves xylophages dure plusieurs années. Il a lieu dans du bois dépérissant ou en cours de séchage, puis dans le bois mort. Conserver des arbres vieux ou morts sur pied constitue la meilleure assurance de pérenniser les populations de cette espèce protégée en France et en Europe.

## La grenouille rousse

C'est une grenouille de prairies et forêts humides, brune et légèrement plus petite que la grenouille verte. Bien répandue dans les montagnes savoyardes, la grenouille rousse est plus rare dans les zones de faible altitude, où elle peut être confondue avec la grenouille agile qui occupe les mêmes milieux. Le maintien de cette grenouille passe avant tout par la préservation de zones aquatiques, où elle se reproduit, et qui sont souvent petites et vulnérables dans des zones karstiques comme les Bauges.



Grenouille rousse



Tichodrome échelette

## Le tichodrome échelette

Unique espèce de ce genre au monde, cet oiseau, de la taille d'un moineau, est un "arpenteur" de falaises entre 400 et 2 500 m d'altitude. Il y fait son nid et recherche les invertébrés qu'il extrait des anfractuosités à l'aide de son bec effilé. Il est observé sur la plupart des falaises du département, mais les sites de nidification restent difficiles à inventorier.

## Témoignage

### Le sentier des orchidées

Situé dans l'extrême zone ouest-sud-ouest du site Natura 2000 du Colombier, ce sentier traverse des biotopes très diversifiés : pelouses sèches favorisées par un sol de surface drainant, zones humides, sous-bois frais de jeunes épicéas, sous-bois sec de broussailles.

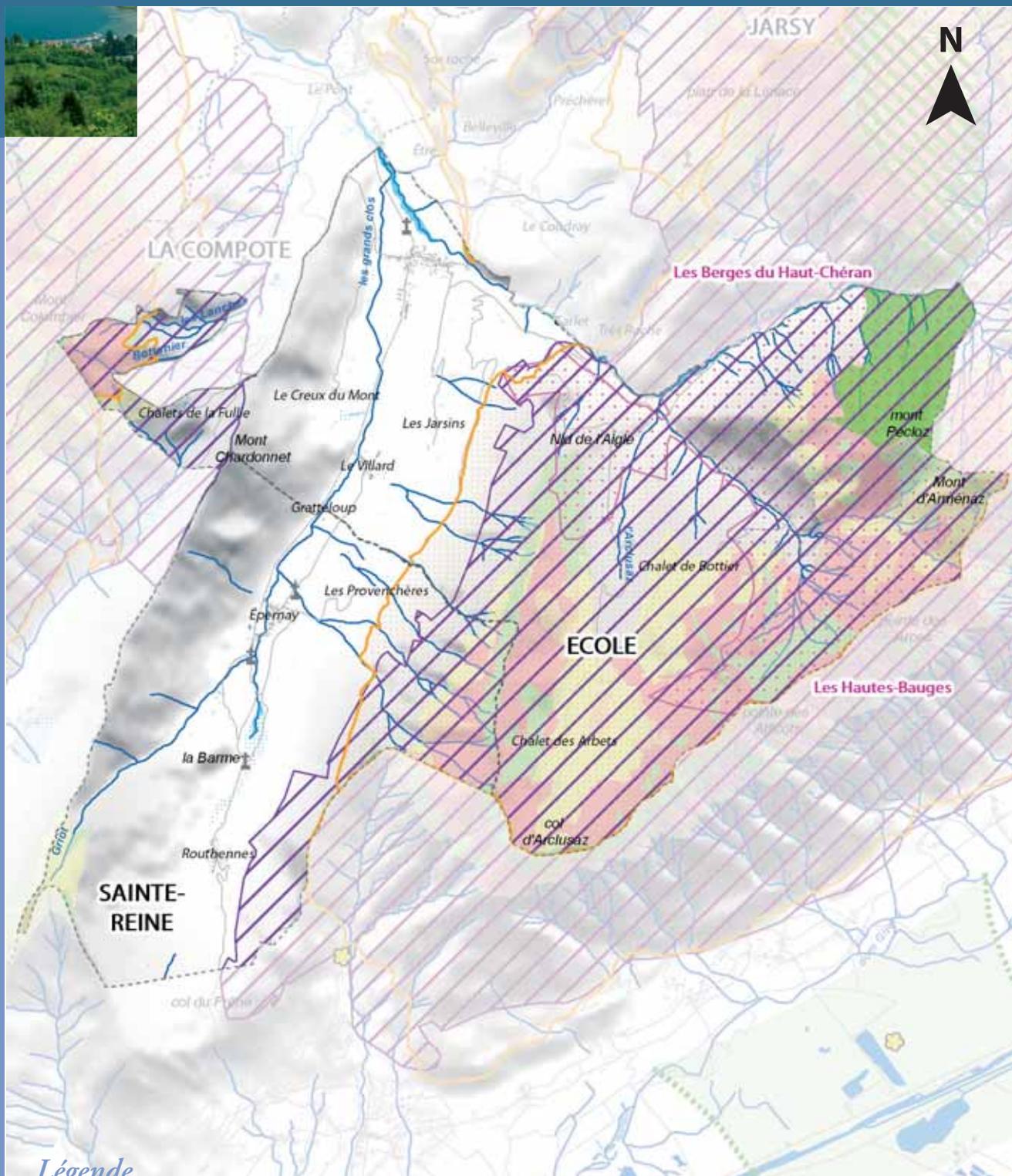
L'espace dans lequel s'inscrit ce sentier recèle pas moins de 22 espèces différentes d'orchidées, parmi lesquelles se trouve le sabot de Vénus (présence assez intéressante hors du sentier sur la partie sud), mais aussi des orchis (orchis pourpre, militaire, brûlé, orchis singe, etc.), des dactylorhizes (dactylorhize de mai par exemple), l'acéras homme-pendu, la listère ovale, la platanthère à feuilles verdâtres, l'ophrys abeille, l'épipactis pourpre noirâtre, la néottie nid d'oiseau, etc.

De nombreuses autres espèces de plantes ont élu domicile dans ce secteur : l'ancolie commune, la gentiane croïsette (plante nourricière de la chenille de l'azuré de la croïsette, un papillon assez rare en France), l'œillet des Chartreux, l'alchémille des Alpes, l'origan, le populage des marais, etc.

La faune y est également très présente et notamment les lézards et autres reptiles qui apprécient les secteurs chauds et ensoleillés nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Roger GINOLLIN et André GUERRAZ  
Maire d'Aillon-le-Jeune

# Ecole Ste-Reine



## Légende

- |                                |   |                    |   |
|--------------------------------|---|--------------------|---|
| ZNIEFF de type 1               | Espaces de fonctionnalité des zones humides     | Limites communales | 0 600 1 200 2 400 Mètres<br>1/60 000 <sup>ème</sup>   |
| <b>Habitats du tétras-lyre</b> | Réserve biologique intégrale                    | Bâti               |   |
| Très faibles à nulles          | Réserve nationale de chasse et de faune sauvage | Routes             | Réalisation : CPNS 2007<br>Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73<br>Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,<br>OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,<br>BD Topo |
| Faibles                        | Natura 2000                                     | Cours d'eau        |   |
| À préciser                     |   |                    |   |
| Fortes                         |   |                    |   |
| Zones humides                  |   |                    |   |



## Les Hautes-Bauges

École, Sainte-Reine

*Ce site est inclus dans la ZNIEFF n°73070004, ainsi que dans le site Natura 2000 S15, intitulé "Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges". Il comprend des secteurs répertoriés à l'inventaire des zones humides, une partie de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges, la réserve biologique intégrale du Haut-Chéran, ainsi que des secteurs de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. (lire aussi p.61).*

Le secteur des Hautes-Bauges est l'un des plus riches de ce massif préalpin. Du bas du site vers 1 000 m d'altitude aux hauts sommets des Bauges vers 2 000 m (dent d'Arclusaz, Pécloz, etc.), les inventaires réalisés soulignent l'intérêt naturaliste de ce secteur. Les milieux naturels intègrent les forêts de ravins, les pinèdes de pin à crochets, les saulaies des berges graveleuses, etc., au milieu d'une hêtraie-sapinière omniprésente et, plus haut en altitude une variété de prairies de fauche et de pelouses subalpines. Les milieux rocheux, falaises et éboulis, complètent cette mosaïque d'habitats. Face à cet enjeu naturaliste très fort, et afin de restaurer l'évolution naturelle de la hêtraie-sapinière, 540 ha de la forêt domaniale de Bellevaux ont été classés en réserve biologique en 2000, dont 167 ha (situés à École) en réserve biologique intégrale, où aucune coupe de bois ne peut être pratiquée. Les richesses faunistique et floristique sont tout aussi exceptionnelles. Près de 20% des espèces de la flore française (environ 900 espèces) sont comptabilisées dans le secteur des Hautes-Bauges, élargi aux espaces natu-

rels proches (Sambuy, montagne du Charbon, etc.). Nombreuses sont les plantes protégées ou d'intérêt européen qui y trouvent refuge : le **sabot de Vénus** (lire p. 63), le **chardon bleu** (lire p. 58), la **potentille du Dauphiné** (lire p. 58), etc. Au moins aussi intéressante et variée, la faune se caractérise avant tout par l'importance de ses peuplements d'ongulés (**chamois, mouflon, cerf élaphe, chevreuil, sanglier**) que le classement d'une partie du massif en réserve nationale de chasse et de faune sauvage (lire p. 11) a rendu possible. La plus grande partie des mammifères présents demeure les micro-mammifères, comme le **crossope aquatique** (lire p. 59) et les chauves-souris. Soulignons le retour naturel du **lynx**, ainsi que les réintroductions réussies de la **marmotte des Alpes**. L'avifaune est bien représentée aussi, qu'elle soit forestière : **pic noir, bécasse des bois, gélinotte, chouette de Tengmalm**, etc., propre aux milieux plus ouverts : **tétras-lyre, lagopède alpin** (lire p. 59), ou rupestre : **aigle royal** (lire p. 59), **tichodrome échelette** (lire p. 55), etc. Plus de 80 espèces de papillons de jour ont également été inventoriées ici, avec la présence remarquable de l'**apollon**, du **damié de la succise**, de l'**azuré du serpolet**, etc. Citons enfin parmi les autres insectes de grand intérêt, la **rosalie des Alpes** (lire p. 55).

## Les zones humides de Plan du Chéran et du Martinet

École

*Ces sites figurent dans l'inventaire des zones humides. Celle du Martinet est incluse dans le site des Hautes-Bauges.*

Prenant sa source à 2 163 m d'altitude sous la pointe Chaurionde, le Chéran parcourt le nord de la commune d'École sur une distance de 8 km environ. À la faveur d'un moindre encaissement des berges, ce torrent connaît des zones d'expansion permettant l'installation d'une ripisylve (formation boisée ou buissonnante des berges de cours d'eau) relativement développée, ainsi que des bancs de graviers plus ou moins végétalisés. Ces ripisylves se composent d'aulnaies-frênaies et plus en amont d'aulnaies blanches, deux habitats d'intérêt européen prioritaire, peu fréquents en Savoie. Ces boisements ainsi que les bancs de graviers accueillent des plantes typiques des milieux sujets aux débordements périodiques des cours d'eau : **saule faux daphné, saule blanc, saule pourpre, pétasite hybride, épilobe de Fleischer, gypsophile rampante**, etc. Ils constituent une zone de refuge pour tout un cortège d'espèces animales, et notamment des oiseaux généralistes ou forestiers comme le **pinson des arbres, l'accenteur mouchet, la mésange boréale, le pouillot vélocé**, etc. La grande faune (**chevreuil, cerf**, etc.) fréquente aussi ces secteurs, de passage ou pour s'y abriter. .../...



Le Pécloz : sommet des Hautes-Bauges



Le Chéran et sa végétation de berges



Berges du Haut-Chéran

## (suite)

Le torrent lui-même est propice à la présence du **cinclon plongeur** (lire p. 37), qui se nourrit des larves d'insectes et d'autres invertébrés aquatiques.

Toute rectification des berges du Chéran entraînerait la disparition de ces milieux, très intéressants d'un point de vue biologique, paysager et hydrologique. Cette zone de liberté offerte au Chéran constitue, en effet, une zone d'expansion naturelle des crues qui permet le stockage des eaux excédentaires et la prévention des inondations.

La prolifération des espèces invasives telles que la **balsamine de l'Himalaya**, le **buddleia de David** et la **renouée du Japon** appauvrit l'écosystème et mériterait d'être maîtrisée.



## faune & flore



Potentille du Dauphiné

### La potentille du Dauphiné

Haute de 30 à 50 cm lorsqu'elle est fleurie, cette potentille se reconnaît à ses feuilles inférieures longuement pétiolées, divisées en cinq grandes folioles atténuées à la base et à ses fleurs jaunes, larges de plus de 2 cm. C'est une plante de montagne qui pousse dans les prairies bien exposées, entre 1 500 et 2 000 m d'altitude. Sa floraison a lieu entre juin et août. Cette espèce rare, dont la répartition naturelle se limite aux Alpes occidentales françaises, est connue à ce jour dans seulement trois départements : Savoie,

Isère et Hautes-Alpes, dans un nombre limité de stations. Elle y présente généralement des populations aux effectifs très réduits d'individus isolés et disséminés. Protégée en France et d'intérêt européen, la potentille du Dauphiné n'a été revue que dans deux communes savoyardes, à École dans la combe de l'Arclusaz et à Jarsy, au mont de la Coche.

2 200 m d'altitude. Sa répartition française se limite à la façade est, et plus particulièrement la région alpine. De nombreuses stations de plaine ont disparu. Rare et protégée en Rhône-Alpes, elle n'est connue en Savoie que dans sept communes. La station d'École est la seule du massif des Bauges.



Pigamon simple

### Le pigamon simple

Le pigamon simple est une plante dont la taille varie de 50 à 120 cm. Sa tige porte des feuilles plusieurs fois divisées en folioles allongées très étroites et une inflorescence compacte. Les fleurs se composent de nombreuses étamines longues, pendantes et jaunes, et de pièces femelles très réduites. Cette plante pousse dans les prairies calcaires, humides de préférence, surtout entre 1 000 et



Chardon bleu

### Le chardon bleu

Encore appelé panicaut des Alpes ou reine des Alpes, le chardon bleu des Alpes est une espèce facile à reconnaître. Ses inflorescences de forme ovoïde portent une multitude de fleurs minuscules blanches et, à leur base, une collerette de bractées épineuses, bleu acier. Cette plante vivace de montagne affectionne les prairies fertiles et fraîches à hautes herbes, sur sols calcaires, au-dessus de 1





500 m d'altitude. C'est une espèce de montagne très rare, dont les populations se situent principalement dans les Alpes occidentales. En Savoie, il ne reste plus qu'une quinzaine de stations de cette espèce, dans les massifs des Bauges, de la Vanoise, de la Lauzière, du Beaufortain et de l'Arvan-Villard. Décorative à l'état sec, elle a beaucoup régressé en raison des cueillettes abusives. Aujourd'hui, elle est menacée principalement par la fermeture de son milieu et la mise en place d'un pâturage ou d'une fauche trop précoces qui empêchent sa reproduction.



*Lagopède alpin*

## ***Le lagopède alpin***

Le lagopède alpin, ou "perdrix des neiges", a la silhouette d'un petit tétras à la queue courte, dont le plumage varie annuellement au cours de quatre mues pour adopter trois formes différentes : un plumage sombre l'été, un blanc l'hiver et une robe bariolée en intersaison. Il évolue dans les milieux ouverts, généralement à plus de 2 000 m d'altitude : pelouses rocailleuses, landes, éboulis, lapiaz ou crêtes rocheuses, au Pécloz par exemple. Espèce peu craintive, c'est un oiseau facile à observer. Face à un danger, il préfère l'immobilité, faisant confiance au mimétisme de son plumage, avant de prendre la fuite. Originaire de la toundra, cette espèce s'est réfugiée en altitude après le réchauffement post-glaciaire. Elle fait partie des espèces les plus sensibles au réchauffement climatique.



*Aigle royal*



*Crossope aquatique*

## ***L'aigle royal***

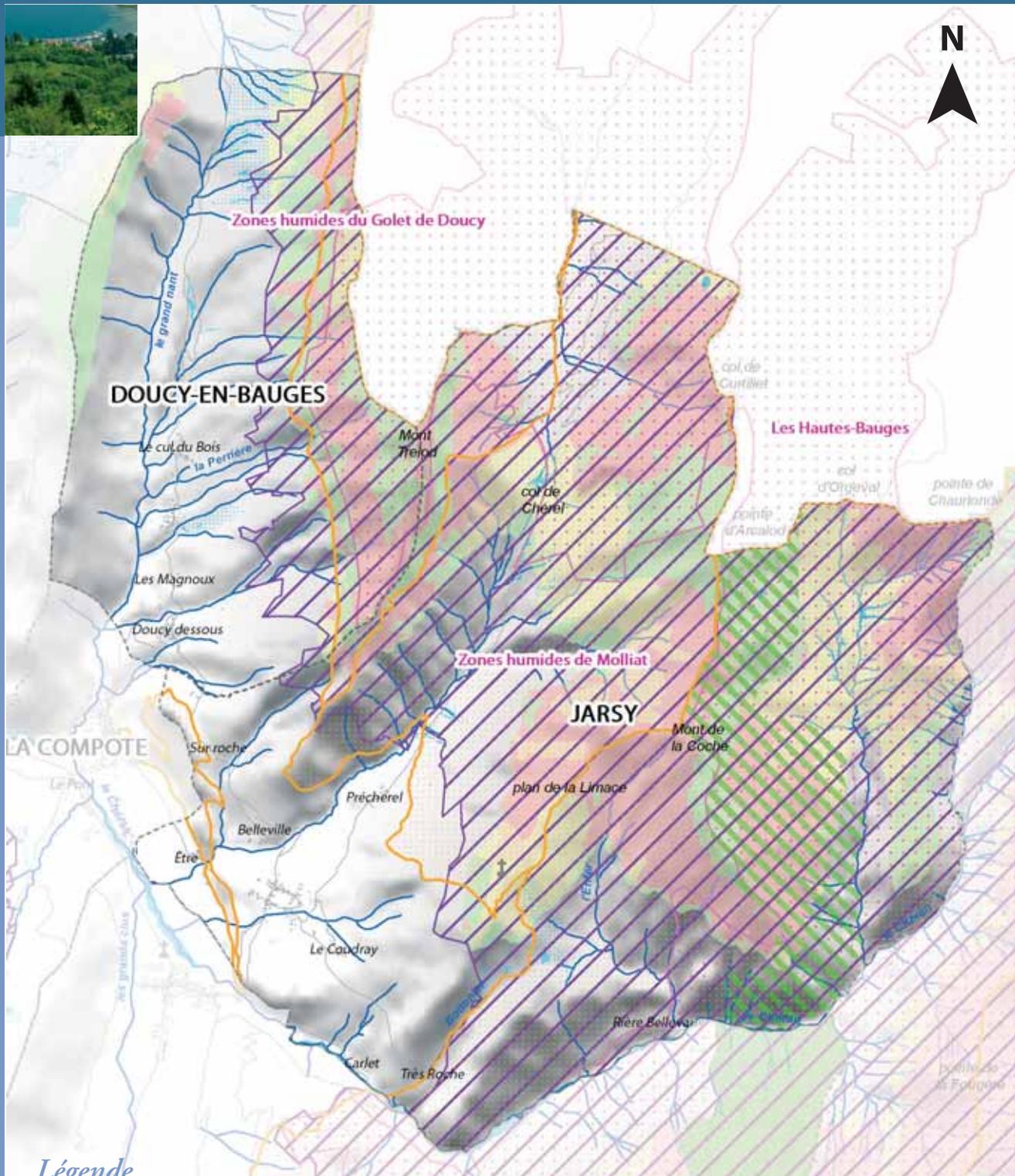
C'est le deuxième plus grand rapace diurne, nicheur en Savoie. Son domaine vital se compose surtout de pelouses alpines, d'éboulis et de parois rocheuses. La position de ses terrains de chasse, souvent à plus haute altitude que son aire, facilite le transport des proies (marmottes, lièvres variables, cabris, etc.) au nid. En expansion dans les Bauges, l'aigle royal est régulièrement observé dans le massif de l'Arclusaz. Ce rapace protégé en France fait partie des espèces que l'Union européenne demande aux états membres de protéger. Très sensible au dérangement pendant la période de reproduction, il bénéficie, comme le faucon pèlerin (lire p. 41), du schéma de cohérence des activités sportives.

## ***Le crossope aquatique***

Le crossope ou musaraigne aquatique est un petit mammifère insectivore inféodé à l'eau, qui cherche les petits ruisseaux ou les mares riches en caches et en insectes, petits poissons et autres invertébrés. Pour nager, il utilise sa queue et ses pieds postérieurs bordés de poils raides. En Savoie, cette espèce est connue dans tous les massifs et vallées, où elle forme de petites populations très localisées. Sur École et Sainte-Reine, plusieurs ruisseaux pourraient encore convenir à cette musaraigne protégée au niveau national.



# Doucy-en-Bauges, Jarsy



## Légende

- |                                |   |                    |   |
|--------------------------------|---|--------------------|---|
| ZNIEFF de type 1               | Espaces de fonctionnalité des zones humides     | Limites communales | 0 500 1 000 2 000 Mètres<br>1/50 000 <sup>ème</sup>   |
| <b>Habitats du tétras-lyre</b> | Réserve biologique dirigée                      | Bâti               |   |
| Très faibles à nulles          | Réserve nationale de chasse et de faune sauvage | Routes             | Réalisation : CPNS 2007<br>Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73<br>Métropole Savoie, Fédération de pêche 73,<br>OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti,<br>BD Topo |
| Faibles                        | Natura 2000                                     | Cours d'eau        |   |
| À préciser                     |   |                    |   |
| Fortes                         |   |                    |   |
| Zones humides                  |   |                    |   |



Dent de Pleuven, dans les Bauges



Zone humide de Molliat



Zone humide du Golet de Doucy

## Les Hautes-Bauges

Doucy-en-Bauges, Jarsy

*Ce site est inclus dans la ZNIEFF n°73070004, ainsi que dans le site Natura 2000 S15, intitulé "Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges". Il comprend des secteurs répertoriés à l'inventaire des zones humides, une partie de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges, la réserve biologique intégrale du Haut-Chéran, ainsi que des secteurs de reproduction potentielle pour le tétras-lyre. (lire aussi p.57).*

Outre les richesses floristiques dont regorge le territoire des Bauges, la liste des animaux sauvages peuplant le massif est longue : **chamois** (lire p. 63), **chevreuil**, **mouflon**, mais aussi **cerf**, **sanglier**, **tétras-lyre**, **gélinotte des bois**, **rosalie des Alpes** (lire p. 55), etc. En assurant leur quiétude, la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage constitue un remarquable réservoir de biodiversité. Espèce emblématique des montagnes baugeuses, le **chamois** a motivé la création de cette espace protégé, il y a une cinquantaine d'années, alors que ses effectifs étaient au plus bas. Sa population, d'environ 2 500 individus aujourd'hui, sert à repeupler d'autres massifs alpins. Cette Réserve est devenue un laboratoire à ciel ouvert. De nombreuses études scientifiques sont menées ici : sur la faune - le chamois dans un premier temps, puis chevreuils et mouflons, tétras-lyre, insectes, etc., sur la flore, sur les écosystèmes forestiers. Elles permettent une gestion harmonieuse des milieux naturels, en cherchant l'équilibre entre le patrimoine naturel et les activités humaines.

## Les zones humides de Molliat

Jarsy

*Ces sites figurent dans l'inventaire des zones humides de Savoie. Ils sont inclus dans la ZNIEFF n°73070004, la tuffière de Molliat nord fait aussi partie intégrante du site Natura 2000 S15, intitulé "Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges".*

Situées en amont de Précherel, en rive gauche du Chéran, ces deux zones humides participent à l'alimentation et à la régulation des eaux de ce torrent. La valeur principale du site de Molliat nord repose sur la présence d'une source tufeuse et la présence d'une station de **sabot de Vénus** (lire p. 62). L'assèchement de la tuffière, consécutif à la mise en place du captage en eau potable, constitue une menace sérieuse pour cet habitat d'intérêt prioritaire en Europe. Cependant, l'exutoire du réservoir d'eau, localisé 30 m plus en aval a permis la création d'une nouvelle tuffière, où poussent un cortège d'espèces de sources comme la **saxifrage faux aizoon**, plante nourricière de la chenille du **petit apollon**, un papillon protégé. La mise en place d'un débit réservé pour une alimentation permanente en eau, ainsi que la coupe des épicéas dont l'ombre empêche la dispersion des plantes sont nécessaires, voire indispensables pour maintenir et valoriser l'ensemble de cette zone humide.

## Les zones humides du Golet de Doucy

Doucy-en-Bauges

*Ces sites figurent dans l'inventaire des zones humides.*

Situées au nord de la commune de Doucy-en-Bauges, cette dizaine de petites zones humides très localisées représentent une surface globale de 1,65 ha. Il s'agit principalement de prairies humides, développées sur des sols plus ou moins riches en nutriments. La zone humide dite "du Golet centre sud", avec son bas-marais alcalin de grande surface et en bon état de conservation, présente l'intérêt patrimonial le plus fort. Son cortège floristique se compose de la **laïche de Davall**, l'**épipactis des marais**, le **cirse des teinturiers**, des **linaigrettes**, etc. Les trous d'eau qui ponctuent cette zone constituent autant de points potentiels de ponte pour les amphibiens susceptibles de fréquenter le secteur, la **grenouille rousse** par exemple. Le pastoralisme est la seule activité exercée ici. La faible pression de pâturage et la difficile accessibilité du site favorisent le maintien de ces milieux humides et le garantiront dès lors que la qualité et la quantité de l'eau qui les alimentent ne diminuent pas. Tout drainage est donc à proscrire.





*Androsace de Suisse*

## *L'androsace de Suisse*

C'est une plante en coussinet très dense et bombé, dont les petites fleurs blanches à gorge jaune, sont dépourvues de pétiote. Cette espèce vivace s'installe dans les fissures et les anfractuosités des rochers calcaires d'altitude, entre 1 750 et 3 600 m. Sa forme spécifique et ses petites feuilles duveteuses la rendent particulièrement adaptée aux milieux hostiles. La répartition de l'androsace de Suisse se limite à l'arc alpin et la chaîne pyrénéenne. Son statut d'espèce protégée en France est lié à sa rareté et au caractère très ponctuel de ses stations. Cette androsace est relativement peu menacée en raison de l'inaccessibilité de son habitat. En Savoie, elle est présente surtout en Vanoise. Ailleurs, elle n'a été observée récemment qu'à Jarsy, au mont de la Coche.

## *L'orchis pâle*

Comme son nom l'indique, cette orchidée poussant dans les lisières de boisements clairs et les alpages, se distingue par la couleur jaune très pâle de ses fleurs qui s'épanouissent au printemps. Elle pousse surtout en montagne, jusqu'à 2 400 m d'altitude, sur substrat frais. Son mécanisme de fécondation est très particulier, puisque, dépourvue de nectar, elle joue sur le mimétisme de ses fleurs avec celle du lotier pour attirer les abeilles. Sa répartition française concerne les Pyrénées, le Massif central, les Alpes, la Corse et une unique station dans le Haut-Rhin. En Savoie, cette orchidée est présente en diverses localités de Maurienne, Tarentaise et dans la partie sud des Bauges



*Orchis pâle*

## *Le sabot de Vénus*

Appelé aussi "soulier de la Vierge", cette fleur se caractérise par la forme en sabot de son labelle jaune. C'est une orchidée spectaculaire, la plus grande d'Europe, intégralement protégée en France depuis 1982. Elle est également reconnue d'intérêt européen. En Savoie, le sabot de Vénus est relativement bien présent, occupant tous les massifs montagneux, à l'exception des chaînons jurassiens ; il a été recensé dans une soixantaine de communes. Il se développe dans les boisements clairs, à partir de 750 m d'altitude, et au-delà de la limite forestière, à plus de 2 000 m, dans le massif de la Vanoise.



*Sabot de Vénus*

## *Le lézard agile*

Ce reptile, dont la longueur totale oscille entre 18 et 23 cm, est encore appelé lézard des souches. Parfois confondu avec le lézard vert, du fait de la couleur verte des flancs et du ventre du mâle, le lézard agile possède une ligne vertébrale jaunâtre, souvent discontinue et entourée de taches sombres. Il vit à la lisière des bois, dans les landes, les haies, les talus, etc. et comme tous les reptiles, il a besoin de postes très ensoleillés. C'est un lézard peu farouche aux activités diurnes, en dehors de la période d'hivernage. Il se nourrit principalement d'invertébrés (araignées, coléoptères, hyménoptères, etc.). En Savoie, l'espèce est connue de l'Avant-pays savoyard, des Bauges et de Basse-Tarentaise où il forme toujours de petites populations.



*Lézard agile*

## *La gélinotte des bois*

Avec sa silhouette ramassée et sa queue courte, cet oiseau ressemble à une petite poule assortie d'un plumage aux couleurs "écorces" et "feuilles mortes", correspondant aux couleurs des sous-bois denses qu'elle fréquente à longueur d'année. D'une extrême discrétion, seuls les mâles territoriaux se manifestent au printemps et au début de l'automne par un cri aigu et peu sonore. Pour l'Union européenne, la conservation de ses habitats est prioritaire (annexe I de la directive Oiseaux), et l'espèce est chassable en France. En Savoie, la gélinotte des bois est bien présente dans tous les massifs, tandis que ses effectifs ont diminué dans les secteurs de basse altitude et dans l'Avant-pays. Les forêts des Hautes-Bauges constituent pour cette espèce sensible un domaine très important, avec la présence de plusieurs couples. Signalons que des contrats forestiers Natura 2000 ont permis de restaurer des clairières accueillantes pour les gélinottes, dans la forêt de Coutarse, et de Bellevaux, notamment.



*Gélinotte de bois*

## ***Le chamois***

Classé dans le groupe particulier des rupicaprins, le chamois rassemble des caractères intermédiaires entre ceux des chèvres et ceux des antilopes. Il se reconnaît à ses cornes aux pointes recourbées et à sa tête claire traversée par une bande sombre. Pour accomplir son cycle de vie, le chamois a besoin d'espaces et de milieux variés. Ses quartiers d'hiver sont des zones riches en nourriture, tandis que ses quartiers d'été, plus hauts en altitude, sont aussi utilisés pour la reproduction. Le chamois est une espèce gibier en France. En Savoie il fait l'objet d'un plan de chasse, obligatoire depuis 1990.



*Chamois*

## ***Le chabot***

Doté de larges nageoires latérales, ce petit poisson est davantage un "marcheur", qu'un nageur. Il se déplace par bonds, sur le fond des ruisseaux, en expulsant l'eau par ses branchies. En Savoie, la plupart des cours d'eau et lacs suffisamment bien oxygénés conviennent à cette espèce compagne de la truite fario. Sa faible taille et son mode de déplacement lui interdisent le franchissement des obstacles importants (seuils, barrages), entraînant le morcellement et l'affaiblissement de ses populations, et rappelant la prise en compte nécessaire des petites espèces dans l'aménagement des cours d'eau.



*Chabot*



*Grand mars changeant*

## ***Le grand mars changeant***

C'est un grand papillon dont l'envergure varie entre 6 et 8 cm. Le dessus des ailes, de couleur brun-noir et traversé par une bande blanche diffère du revers des ailes, plus clair. Le mâle arbore des reflets bleu foncé bien apparents. Le grand mars changeant affectionne les lièzières et clairières de forêts humides, les berges d'étangs, et les forêts alluviales jusqu'à 2 000 m d'altitude. Il pond ses œufs surtout sur le saule marsault, plante nourricière de la chenille. Localisé et peu abondant en France, il est plus répandu dans la moitié est du pays. En Savoie, on l'observe de l'Avant-pays savoyard à la Vanoise, en passant par le massif des Bauges où il semble bien présent.



N



# Mémento

du patrimoine naturel

## Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes



	ZNEFF de type 1		Zones humides		Natura 2000
Habitats du tétras-lyre			Espaces de fonctionnalité des zones humides		Sites gérés par le CPNS
	Très faibles à nulles		Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs		Limites communales
	Faibles		Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)		Bâti
	À préciser		Réserve nationale de chasse et de faune sauvage		Routes
	Fortes		Cours d'eau		
	Coupures vertes				
	Réserves biologiques				

1/205 000<sup>e</sup> Réalisation : CPNS 2007 - Sources : Diren, Ddaf 73, Conseil Général 73, Métropole Savoie, Fédération de pêche 73, OGM, RGD 73-74, Cadastre, IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo

# *Le patrimoine naturel en chiffres*



# Le patrimoine naturel en chiffres

## Tableaux de synthèse du territoire du lac du Bourget et ses montagnes

Type de zonage	Lac du Bourget et ses montagnes		Savoie			
	Nombre (au 01/12/2007)	Surface ou linéaire (au 01/12/2007)	Nombre (au 01/12/2007)	Surface ou linéaire (au 01/12/2007)		
ZNIEFF I	54	14 892 ha	337	220 174 ha		
Habitats du tétras-lyre	Non défini	Totale	6 288 ha	Non défini	Totale	211 935 ha
		Très faibles à nulles	2 114 ha		Très faibles à nulles	91 594 ha
		Faibles	1 854 ha		Faibles	46 071 ha
		À préciser	259 ha		À préciser	35 189 ha
		Fortes	2 061 ha		Fortes	39 081 ha
Coupures vertes du SCOT	5	Non défini	Néant	Néant		
Corridors biologiques	En cours	Non défini	A venir	Non défini		
Zones humides (sans leur espace de fonctionnalité)	307	3 806 ha	4 100	15 200 ha		
Ces deux chiffres concernent 90 % de la surface du territoire départemental						
Zones à écrevisse à pieds blancs	9	4 421 m (+2 ponctuelles)	À venir	A venir		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	5	240 ha	21	8 577 ha		
Réserve biologique, dont :	1	534 ha	5	1 522		
R.B. dirigée	1	162 ha	3	437		
R.B. intégrale	1	372 ha	4	1 085		
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	1	2 521	1	2 521		
Sites Natura 2000	6	9 902 ha	18	107 445 ha		
Sites gérés par le Conservatoire	12	248 ha	54	1 418 ha		

## Tableaux de synthèse par commune

### Contacts pour les numéros et codes des sites

Zonages	Numéros - Codes des sites	Contacts - Modes de consultation
ZNIEFF I	Numéros DIREN (Direction régionale de l'environnement)	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du tétras-lyre	Noms des zones	Tél Parc naturel du massif des Bauges : 04 79 54 97 55 Tél Office national de la chasse et de la faune sauvage : 04 79 36 29 71
Coupures vertes du SCOT	Noms des coupures vertes	Tél. Métropole Savoie : 04 79 62 91 28 <a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Corridors biologiques	Noms des corridors	Tél Région Rhône-Alpes : 04 72 59 55 80
Zones humides	Numéros classeur " Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget "	Consultation en mairie
	Codes CPNS (Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS : 04 79 25 20 32 <a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org</a> Rubrique à venir
Zones à écrevisse à pieds blancs	Noms des fiches FSPPMA (Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique)	Tél FSPPMA : 04 79 85 89 36
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	Codes DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt)	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Réserves biologiques	Nom de la réserve	Tél. Office national des forêts : 04 79 69 78 45
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	Nom de la réserve	Tél. Parc naturel des Bauges : 04 79 54 97 55 Tél. Office national de la chasse et de la faune sauvage : 04 79 36 29 71 Tél. Office national des forêts : 04 79 69 78 45
Sites Natura 2000	Codes européen	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	Codes CPNS (Conservatoire du patri- moine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS : 04 79 25 20 32 <a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org</a> Rubrique à venir

# Le patrimoine naturel en chiffres

## Tableaux de synthèse par commune

AILLON-LE-JEUNE				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune			3 382	1 574
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes			56 170	18 448
4 ZNIEFF I	20 zones humides				
Numéros DIREN	Codes CPNS				
73060008	73CPNS4001	73CPNS4006	73CPNS4117	73CPNS4122	
73070005	73CPNS4002	73CPNS4007	73CPNS4118	73CPNS4124	
73070006	73CPNS4003	73CPNS4008	73CPNS4119	73CPNS4125	
73110010	73CPNS4004	73CPNS4115	73CPNS4120	73CPNS4126	
-	73CPNS4005	73CPNS4116	73CPNS4121	73CPNS4127	
3 zones à tétras-lyre			1 site Natura 2000		
Noms des zones			Code européen / code français		
Mont Colombier	Plateau du Margéraz	Mont de la Buffaz	FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23		

AILLON-LE-VIEUX				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune			2 144	1 679
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes			56 170	18 448
2 ZNIEFF I	13 zones humides				
Numéros DIREN	Codes CPNS				
73060008	73CPNS4126	73CPNS4130	73CPNS4133	73CPNS4136	
	73CPNS4127	73CPNS4131	73CPNS4134	73CPNS4137	
73070006	73CPNS4128	73CPNS4132	73CPNS4135	73CPNS4162	
	73CPNS4129				
2 zones à tétras-lyre			1 site Natura 2000		
Noms des zones			Code européen / code français		
Mont Colombier	Plateau du Margéraz	FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23			

AIX-LES-BAINS				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune			1 263	4
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes			56 170	18 448
1 ZNIEFF I	2 zones humides				
Numéros DIREN	Codes CPNS (Numéro classeur**)				
73040010	73CPNS1092 (102)		73CPNS1093 (101)		
1 site Natura 2000			1 site géré par le Conservatoire		
Code européen / code français			Code CPNS		
FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13			AIBM		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

ALBENS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 540	229
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

4 ZNIEFF I	17 zones humides			
Numéros DIREN	Code CPNS (Numéro classeur**)			
73050001	73CPNS0001 (9)	73CPNS0005 (11)	73CPNS0009 (2)	73CPNS0015 (10)
73050006	73CPNS0002 (6)	73CPNS0006 (5)	73CPNS0010 (278)	73CPNS0016 (12)
73050007	73CPNS0003 (13)	73CPNS0007 (8)	73CPNS0012 (17)	73CPNS0017 (3)
73050008	73CPNS0004 (7)	73CPNS0008 (1)	73CPNS0013 (4)	73CPNS0018 (41)
	73CPNS0022 (24)			
1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 site Natura 2000		2 sites gérés par le Conservatoire	
Nom de la fiche FSPMA	Code européen / code français		Codes CPNS	
Ruisseau de Pouilly et affluent	FR8201772 / S10		ALCB	ALCH

ARITH		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	2 402	83
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

1 ZNIEFF I	1 zone à tétras-lyre			
Numéro DIREN	Nom de la zone			
74260002	La Cochette			
21 zones humides				
Codes CPNS				
73CPNS4046	73CPNS4052	73CPNS4058	73CPNS4064	73CPNS4073
73CPNS4049	73CPNS4053	73CPNS4059	73CPNS4065	73CPNS4074
73CPNS4050	73CPNS4055	73CPNS4061	73CPNS4071	73CPNS4075
73CPNS4051	73CPNS4057	73CPNS4062	73CPNS4072	73CPNS4076
73CPNS4077				

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

BELLECOMBE-EN-BAUGES				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
		Commune		2 265	381	
		Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	
3 ZNIEFF I		21 zones humides				
Numéros DIREN		Codes CPNS				
73070010		73CPNS4058	73CPNS4086	73CPNS4091	73CPNS4097	73CPNS4104
73070013		73CPNS4078	73CPNS4087	73CPNS4092	73CPNS4099	73CPNS4106
		73CPNS4084	73CPNS4088	73CPNS4093	73CPNS4100	73CPNS4111
74260002		73CPNS4085	73CPNS4089	73CPNS4096	73CPNS4101	73CPNS4112
		73CPNS4113				
4 zones à tétras-lyre			1 site Natura 2000			
Noms des zones			Code européen / code français			
Roc des Bœufs	Le Taillefer	Montagne du Charbon	Mont Julioz	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14		

LA BIOLLE				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune		1 302	89
		Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448
4 ZNIEFF I		11 zones humides			
Numéros DIREN		Codes CPNS (Numéro classeur**)			
73050003		73CPNS0018 (41)		73CPNS0022 (24)	73CPNS0026 (29)
73050004		73CPNS0019 (26)		73CPNS0023 (25)	73CPNS0027 (32)
73050007		73CPNS0020 (28)		73CPNS0024 (31)	73CPNS0028 (27)
74240001		73CPNS0021 (33)		73CPNS0025 (30)	
1 coupure verte du SCOT		1 zone à écreviss à pieds blancs		1 arrêté préfectoral de protection de biotope	
Nom de la coupure verte		Nom de la fiche FSPMA		Code DDAF	
Lac du Bourget - Albanais		Tarency		APPB043	
1 site Natura 2000			2 sites gérés par le Conservatoire		
Code européen / code français			Codes CPNS		
FR8201772 / S10			BIPA	BIVI	

BOURDEAU				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune		475	29
		Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448
1 ZNIEFF I		1 site Natura 2000			
Numéro DIREN		Code européen / code français			
73030001		FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13			

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

LE BOURGET-DU-LAC		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 996	172
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

6 ZNIEFF I		15 zones humides			
Numéros DIREN		Codes CPNS (Numéro classeur**)			
73000019	73040001	73CPNS1071 (133)	73CPNS1075 (135)	73CPNS1084 (128)	73CPNS1138 (133bis)
73000026	73040004	73CPNS1072 (136)	73CPNS1076 (130)	73CPNS1085 (131)	73CPNS1139 (133ter)
73030001	73040006	73CPNS1073 (132)	73CPNS1077 (129)	73CPNS1087 (183)	73CPNS1140 (136bis)
		73CPNS1074 (137)	73CPNS1083 (134)	73CPNS1137 (136ter)	-
1 arrêté préfectoral de protection de biotope		1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Code DDAF		Code européen / code français		Code CPNS	
APPB022		FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13		SULA	

BRISON-SAINT-INNOCENT		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	874	482
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

10 zones humides			
Codes CPNS (Numéro classeur**)			
73CPNS1094 (104)	73CPNS1097 (109)	73CPNS1100 (110)	73CPNS1132 (107)
73CPNS1095 (112)	73CPNS1098 (105)	73CPNS1101 (103)	
73CPNS1096 (108)	73CPNS1099 (106)	73CPNS1131 (111)	
2 ZNIEFF I		1 coupure verte	
Numéros DIREN		Nom de la coupure verte	
73040002	74240001	Lac du Bourget-Albanais	
1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Code européen / code français		Code CPNS	
FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13		BBUF	

CESSENS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 330	17
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

5 zones humides			
Codes CPNS (Numéro classeur**)			
73CPNS0065	73CPNS0066 (19)	73CPNS10067	73CPNS0068
73CPNS0069			
1 ZNIEFF I		1 coupure verte	
Numéro DIREN		Nom de la coupure verte	
74240001		Chautagne - Chambotte (sud)	

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

CHANAZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	735	455
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

5 ZNIEFF I		5 zones humides		2 sites Natura 2000	
Numéro DIREN		Codes CPNS (Numéro classeur**)		Code européen / code français	
01240003	73030002	73CPNS1120 (85)	73CPNS3001	FR8201770 / S01 et FR8212003 / ZPS22	
01240004	73030004	73CPNS1122	73CPNS3002	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	
73040003		73CPNS1127	-		

LA CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	716	140
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

1 ZNIEFF I		2 zones humides		1 site Natura 2000	
Numéro DIREN		Codes CPNS (Numéro classeur**)		Code européen / code français	
73030005		73CPNS1102 (126)	73CPNS1103 (127)	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	

LE CHÂTELARD		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 793	745
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

2 ZNIEFF I		3 zones à tétras-lyre			
Numéros DIREN		Noms des zones			
73060008	73070006	Mont Colombier		Mont Julioz	
		Mont Chabert		-	
6 zones humides					
Codes CPNS					
73CPNS4058	73CPNS4090	73CPNS4102	73CPNS4103	73CPNS4138	73CPNS4139
1 arrêté préfectoral de protection de biotope			1 site Natura 2000		
Code DDAF			Code européen / code français		
APPB072			FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

CHINDRIEUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 661	1 096
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

4 ZNIEFF I		2 coupures vertes	1 site Natura 2000
Numéros DIREN		Noms des coupures vertes	Code européen / code français
73040003	7304009	Chautagne - Chambotte	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13
73040008	74240001	Chautagne - lac du Bourget	
5 zones humides			1 site géré par le Conservatoire
Codes CPNS (Numéros classeur**)			Code CPNS
73CPNS1115 (90)	73CPNS1117 (86)	73CPNS1122 (89)	CHAU
73CPNS1116 (88)	73CPNS1118 (87)	-	

LA COMPÔTE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	743	371
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

2 ZNIEFF I		1 zone à tétras-lyre	1 site Natura 2000	
Numéros DIREN		Nom de la zone	Code européen / code français	
73070006	73070007	Mont Colombier	FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23	
73070007				
5 zones humides				
Codes CPNS				
73CPNS4139	73CPNS4153	73CPNS4154	73CPNS4155	73CPNS4156

CONJUX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	176	51
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

4 ZNIEFF I		3 zones humides	2 sites Natura 2000	2 sites gérés par le Conservatoire
Numéros DIREN		Codes CPNS (Numéros classeur**)	Code européen / code français	Codes CPNS
73030002	73030004	73CPNS1113 (91)	FR8201770 / S01 et FR8212003 / ZPS22	BANG
73040003	73040008	73CPNS1114 (92)		FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13
		73CPNS1115 (90)		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

DOUCY-EN-BAUGES		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)			
		Commune	1 253	520			
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170		18 448			
1 ZNIEFF I		2 zones à tétras-lyre		8 zones humides			
Numéro DIREN		Noms des zones		Codes CPNS			
73070010		Mont Julioz		73CPNS4079	73CPNS4081	73CPNS4083	73CPNS4158
		Mont Trélod		73CPNS4080	73CPNS4082	73CPNS4157	73CPNS4159
1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage			1 site Natura 2000				
Nom de la réserve			Code européen / code français				
RNCFS des Bauges			FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14				

DRUMETTAZ-CLARAFOND		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
		Commune	1 136	497	
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170		18 448	
4 ZNIEFF I		1 zone à tétras-lyre		1 zone à écrevisse à pieds blancs	
Numéro DIREN		Nom de la zone		Nom de la fiche FSPMA	
73000022		Rebord occidental du mont Revard		Nant de Sérarges / Nant du Bonnet	
73000024					
73000027					
73000024		73060001			
8 zones humides				1 site Natura 2000	
Codes CPNS (Numéros classeur**)				Code européen / code français	
73CPNS0090 (116)	73CPNS0092 (119)	73CPNS0094 (113)	73CPNS0096 (118)	FR8201772 / S10	
73CPNS0091 (115)	73CPNS0093 (114)	73CPNS0095 (117)	73CPNS0100 (228)		

ÉCOLE		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
		Commune	2 957	2 206	
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170		18 448	
4 ZNIEFF I		2 zones à tétras-lyre		1 zone à écrevisse à pieds blancs	
Numéros DIREN		Noms des zones		Nom de la fiche FSPMA	
73070002		Mont Colombier		73CPNS4010	
73070006					
73070004		Mont Pécloz - Arclusaz		73CPNS4114	
73070007					
73070004					
1 réserve biologique intégrée			1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage		2 sites Natura 2000
Nom de la réserve			Nom de la réserve		Code européen / code français
RBI Haut-Chéran			RNCFS des Bauges		FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14
					FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

ÉPERSY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
	Commune	321	67	
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448	

2 ZNIEFF I		1 coupure verte	4 zones humides	
Numéros DIREN		Nom de la coupure	Codes CPNS (Numéros classeur**)	
73000025		Lac du Bourget - Albanais	73CPNS0060 (22)	73CPNS0062 (20)
73050005			73CPNS0061 (21)	73CPNS0063 (23)
1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire		
Code européen / code français		Code CPNS		
FR8201772 / S10		EPMO		

GRÉSY-SUR-AIX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
	Commune	321	143	
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448	

3 ZNIEFF I		1 coupure verte	6 zones humides	
Numéros DIREN		Nom de la coupure	Codes CPNS (Numéros classeur**)	
73000025		Lac du Bourget - Albanais	73CPNS0029 (120)	73CPNS0032 (124)
73050002			73CPNS0030 (122)	73CPNS0033 (123)
74240001			73CPNS0031 (121)	73CPNS0034 (125)
1 zone à écrevisse à pieds blancs		1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire
Nom de la fiche FSPMA		Code européen / code français		Code CPNS
Marais de Chevilly		FR8201772 / S10		GRES

JARSY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
	Commune	3 244	2 693	
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448	

4 ZNIEFF I		4 zones à tétras-lyre		15 zones humides			
Numéros DIREN		Noms des zones		Codes CPNS			
73070004		Mont Trélod		73CPNS4139	73CPNS4144	73CPNS4148	73CPNS4152
73070007		Pointe d'Arcalod		73CPNS4141	73CPNS4145	73CPNS4149	73CPNS4160
73070010		Mont de la Coche		73CPNS4142	73CPNS4146	73CPNS4150	73CPNS4161
73070011		Orgeval		73CPNS4143	73CPNS4147	73CPNS4151	
1 réserve biologique dirigée et intégrale		1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage			1 site Natura 2000		
Nom de la réserve		Nom de la réserve			Code européen / code français		
RBD et RBI du Haut-Chéran		RNCFS des Bauges			FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

LESCHERAINES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
	Commune	817	11	
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448	
1 ZNIEFF I		16 zones humides		
Numéro DIREN		Codes CPNS		
73060008	73CPNS4043	73CPNS4047	73CPNS4053	73CPNS4098
	73CPNS4044	73CPNS4048	73CPNS4054	73CPNS4101
	73CPNS4045	73CPNS4050	73CPNS4056	73CPNS4106
	73CPNS4046	73CPNS4052	73CPNS4058	73CPNS4140

MÉRY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
	Commune	912	367	
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448	
4 ZNIEFF I		6 zones humides		
Numéros DIREN		Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73000022	73000052	73CPNS0095 (117)	73CPNS0097 (140)	73CPNS0099 (129)
73000027	73060001	73CPNS0096 (118)	73CPNS0098 (138)	73CPNS0100 (228)
1 coupure verte		1 zone à écrevisse à pieds blancs		
Nom de la coupure verte		Nom de la fiche FSPMA		
Sud lac du Bourget - Bauges		Nant de Sérarges / Nant du Bonnet		

MOGNARD		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
	Commune	414	59	
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448	
3 ZNIEFF I		1 site Natura 2000	1 site géré par le Conservatoire	
Numéros DIREN		Code européen / code français	Code CPNS	
73050005	73050007	73050011	FR8201772 / S10	EPMO
9 zones humides				
Codes CPNS (Numéros classeur**)				
73CPNS0018 (41)	73CPNS0033 (123)	73CPNS0057 (35)	73CPNS0059 (37)	73CPNS0064 (38)
73CPNS0026 (29)	73CPNS0056 (34)	73CPNS0058 (36)	73CPNS0060 (22)	-

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

LE MONTCEL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 521	214
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

3 ZNIEFF I		9 zones humides		
Numéros DIREN	Nom de la zone	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73000025	Le Revard - nord	73CPNS0035 (145)	73CPNS0038 (164)	73CPNS0135 (168)
73060001		73CPNS0036 (142)	73CPNS0043 (160)	73CPNS0136 (143)
73060007		73CPNS0037 (141)	73CPNS0044 (156)	73CPNS0137 (144)

LA MOTTE-EN-BAUGES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	985	19
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

1 zone à tétras-lyre		9 zones humides		
Nom de la zone	Nom de la fiche FSPMA	Codes CPNS		
Mont Chabert	Les Frénods	73CPNS4058	73CPNS4105	73CPNS4109
		73CPNS4094	73CPNS4107	73CPNS4110
		73CPNS4095	73CPNS4108	73CPNS4123

MOTZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	912	246
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

2 ZNIEFF I		4 zones humides			
Numéros DIREN		Codes CPNS			
01240002	74240002	73CPNS1127	73CPNS1128	73CPNS1129	73CPNS1130
1 arrêté préfectoral de protection de biotope		1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Code DDAF		Code européen / code français		Code CPNS	
APPB031		FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13		MOTZ	

MOUXY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	629	247
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

2 ZNIEFF I		5 zones humides		
Numéros DIREN	Nom de la zone	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73000024	Rebord occidental du mont Revard	73CPNS0086 (149)	73CPNS0088 (147)	73CPNS0090 (116)
73060001		73CPNS0087 (148)	73CPNS0089 (146)	

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

LE NOYER				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
		Commune		1 244	215	
		Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	
1 ZNIEFF I				1 zone à tétras-lyre		
Numéro DIREN				Nom de la zone		
73060008				Plateau du Margéraz		
33 zones humides						
Codes CPNS						
73CPNS4011	73CPNS4016	73CPNS4021	73CPNS4026	73CPNS4031	73CPNS4037	73CPNS4042
73CPNS4012	73CPNS4017	73CPNS4022	73CPNS4027	73CPNS4032	73CPNS4038	73CPNS4045
73CPNS4013	73CPNS4018	73CPNS4023	73CPNS4028	73CPNS4033	73CPNS4039	73CPNS4046
73CPNS4014	73CPNS4019	73CPNS4024	73CPNS4029	73CPNS4035	73CPNS4040	-
73CPNS4015	73CPNS4020	73CPNS4025	73CPNS4030	73CPNS4036	73CPNS4041	-

PUGNY-CHATENOD				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
		Commune		535	99	
		Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	
1 ZNIEFF I			1 zone à tétras-lyre		1 zone humide	
Numéro DIREN			Nom de la zone		Code CPNS (N° classeur**)	
73060001			Rebord occidental du mont Revard		73CPNS0085 (152)	

RUFFIEUX				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)	
		Commune		1 361	542	
		Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	
2 ZNIEFF I			2 coupures vertes		2 zones humides	
Numéros DIREN			Nom des coupures vertes		Codes CPNS (N° classeur**)	
01240002			Chautagne - Chambotte (nord)		73CPNS1122 (89)	
73040003			Chautagne - Chambotte (sud)		73CPNS1127	
1 arrêté préfectoral de protection de biotope			1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Code DDAF			Code européen / code français		Code CPNS	
APPB031			FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13		CHAU	

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	1 443	193
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448
2 ZNIEFF I	1 zone à tétras-lyre	16 zones humides	
Numéros DIREN	Nom de la zone	Codes CPNS (Numéros classeur**)	
73060003	Montagne de Lachat	73CPNS4029	73CPNS4061
73060007		73CPNS4030	73CPNS4062
1 arrêté préfectoral de protection de biotope	1 site Natura 2000	73CPNS4031	73CPNS4063
		73CPNS4032	73CPNS4066
Code DDAF	Code européen / code français	73CPNS4034	73CPNS4067
		73CPNS4037	73CPNS4068
APPB011	FR8201774 / S13	73CPNS4046	73CPNS4069
		73CPNS4060	73CPNS4070

SAINT-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	961	151
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448
1 ZNIEFF I	2 zones humides		
Numéro DIREN	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
74240001	73CPNS0070 (40)	73CPNS0071 (39)	
1 site Natura 2000	2 zones à écrevisse à pieds blancs		
Code européen / code français	Noms des fiches FSPDMA		
FR8201771 / S08 et FR82120004 / ZPS13	Ruisseau du site de la Charbonnière	Ruisseau du lieu dit La Roche (et affluent)	

SAINT-GIROD		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune	638	157
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448
1 ZNIEFF I	2 zones humides		
Numéro DIREN	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73050007	73CPNS0014 (42)	73CPNS0018 (41)	
1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 site Natura 2000		
Nom de la fiche FSPDMA	Code européen / code français		
Ruisseau Capiou	FR8201772 / S10		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

SAINT-OFFENGE-DESSOUS			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
Commune			782	48
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes			56 170	18 448
3 ZNIEFF I			1 zone à tétras-lyre	1 site Natura 2000
Numéros DIREN			Nom de la zone	Code européen / code français
73000025	73050009	73050010	La Cochette	FR8201772 / S10
15 zones humides				
Codes CPNS (Numéros classeur**)				
73CPNS0038 (164)	73CPNS0041 (166)	73CPNS0045 (165)	73CPNS0048 (163)	73CPNS0051 (154)
73CPNS0039 (158)	73CPNS0043 (160)	73CPNS0046 (161)	73CPNS0049 (162)	73CPNS0052 (153)
73CPNS0040 (157)	73CPNS0044 (156)	73CPNS0047 (159)	73CPNS0050 (167)	73CPNS0053 (155)

SAINT-OFFENGE-DESSUS			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
Commune			774	34
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes			56 170	18 448
2 ZNIEFF I	1 zone à tétras-lyre	6 zones humides		
Numéros DIREN	Nom de la zone	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73050009	La Cochette	73CPNS0041 (166)	73CPNS0134 (169)	73CPNS4067
73060007		73CPNS0042 (170)	73CPNS0135 (168)	73CPNS4068

SAINT-OURS			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
Commune			468	7
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes			56 170	18 448
2 ZNIEFF I	1 zone à écrevisse à pieds blancs	4 zones humides		
Numéro DIREN	Nom de la fiche FSPMA	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73050012	Nant de la Forêt	73CPNS0052 (153)	73CPNS0055 (43)	
73050013		73CPNS0054 (44)	73CPNS0163 (277)	

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune		991
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

2 ZNIEFF I		2 sites Natura 2000	
Numéros DIREN		Codes européen / codes français	
73030003	73040007	FR8201770 / S01 et FR8212003 / ZPS22	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13
8 zones humides			
Codes CPNS (Numéros classeur**)			
73CPNS1106 (96)	73CPNS1108 (100)	73CPNS3004 (94)	73CPNS3004 (98)
73CPNS1107 (97)	73CPNS1133 (93)	73CPNS3004 (95)	73CPNS3004 (99)

SAINTE-REINE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune		1 447
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

2 ZNIEFF I	3 zones à tétras-lyre	1 zone humide	2 sites Natura 2000
Numéros DIREN	Nom des zones	Code CPNS	Codes européen / codes français
73070002	Mont Colombier	73CPNS4009	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14
73070004	Combe d'Arclusaz		FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23
	Pécloz-Armène-Arces-Arlitics		

SERRIERES-EN-CHAUTAGNE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
	Commune		1 884
	Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes	56 170	18 448

1 ZNIEFF I	1 coupure verte	6 zones humides		
Numéro DIREN	Nom de la coupure verte	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
01240002	Chautagne - Chambotte (nord)	73CPNS1122 (89)	73CPNS1124	73CPNS1126
		73CPNS1123	73CPNS1125	73CPNS1127
1 arrêté préfectoral de protection de biotope		1 site Natura 2000		
Code DDAF		Code européen / code français		
APPB031		FR8201771 / S08 et FR82120004 / ZPS13		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

# Le patrimoine naturel en chiffres

TRESSERVE			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune	277	2
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	

1 ZNIEFF I	1 site Natura 2000	3 zones humides		
Numéros DIREN	Code européen / code français	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73040005	FR8201771 / S08 et FR82120004 / ZPS13	73CPNS1090 (172)	73CPNS1091 (171)	73CPNS1092 (102)

TRÉVIGNIN			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune	684	70
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	

2 ZNIEFF I	1 zone à tétras-lyre	5 zones humides		
Numéros DIREN	Nom de la zone	Codes CPNS (Numéros classeur**)		
73000025	Le Revard - nord	73CPNS0080 (174)	73CPNS0082 (173)	73CPNS0084 (175)
73060001		73CPNS0081 (176)	73CPNS0083 (177)	

VIONS			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune	1 884	763
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes		56 170	18 448	

2 ZNIEFF I	1 coupure verte	3 zones humides		1 site Natura 2000
Numéros DIREN	Nom de la coupure verte	Codes CPNS (N° classeur**)		Code européen / code français
01240002	Chautagne - Chambotte (sud)	73CPNS1121	73CPNS1127	FR8201771 / S08 et FR82120004 / ZPS13
73040003		73CPNS1122 (89)		

\*Calcul des surfaces cumulées ; hors surfaces des espaces de fonctionnalité des zones humides

\*\*Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"

VIVIERS-DU-LAC				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune			
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes				56 170	18 448
5 ZNIEFF I				1 coupure verte	
Numéros DIREN				Nom de la coupure verte	
73000045	73000052	73040001	73040004	Sud du lac du Bourget - Bauges	
73040005					
11 zones humides					
Codes CPNS (Numéros classeur**)					
73CPNS0100 (228)	73CPNS1078 (179)	73CPNS1080 (180)	73CPNS1082 (184)	73CPNS1087 (183)	73CPNS1089 (186)
73CPNS1026 (233)	73CPNS1079 (182)	73CPNS1081 (181)	73CPNS1086 (178)	73CPNS1088 (185)	-
1 arrêté préfectoral de protection de biotope		1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Code DDAF		Code européen / code français		Code CPNS	
APPB022		FR8201771 / S08 et FR82120004 / ZPS13		SULA	

VOGLANS				Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha* (au 01/12/2007)
		Commune			
Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes				56 170	18 448
2 ZNIEFF I			1 coupure verte	1 arrêté préfectoral de protection de biotope	
Numéros DIREN			Nom de la coupure verte		Code DDAF
73000045	73040004		Sud du lac du Bourget - Bauges		APPB022
9 zones humides				1 site géré par le Conservatoire	
Codes CPNS (Numéros classeur**)				Code CPNS	
73CPNS1058 (215)	73CPNS1068 (190)	73CPNS1085 (131)		SULA	
73CPNS1066 (189)	73CPNS1069 (187)	73CPNS1088 (185)			
73CPNS1067 (188)	73CPNS1070 (191)	73CPNS1143 (191bis)			

## BIBLIOGRAPHIE

- ASTERS (coord.), 2007.- Intégration des espaces naturels patrimoniaux dans les documents d'urbanisme - Guide pratique à destination des maîtres d'ouvrage. 46 p.
- Centre Ornithologique Rhône-Alpes Savoie (Groupe Ornithologique Savoyard), 2000. Livre blanc des vertébrés de Savoie. Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages : inventaire, bilan des connaissances, statuts. Miquet A. (réd.). Le Bourget du Lac, France. 272 p.
- Cochet G., 2006.- Le fleuve Rhône. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes, n°24. Éd. du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. 48 p.
- Collectif, 2005.- Outils juridiques pour la protection des espaces naturels. Crozet S., ministère de l'Écologie et du développement durable, GIP Atelier technique des espaces naturels, délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale, ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme de la mer, Office national des forêts, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages. ATEN. Cahier technique n°78. Coll Droit et police de la nature. 90 p.
- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie & Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature Savoie, 2006.- Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget. A. Biau, M. Bouron (réd.). CPNS.
- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 1994.- Mieux connaître la nature dans son canton - Les richesses naturelles du département de la Savoie. Dossier des ZNIEFF de la Savoie. C. Bernard, T. Delahaye et al. (réd.). CPNS et Ministère de l'Environnement.
- Danton P. & Baffray M., 1995.- Inventaire des plantes protégées en France. Éd. Nathan. Mulhouse, France. 294 p.
- Delahaye T. & Prunier P., 2007.- Complément (I) à l'inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie. Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°12. pp 62-67.
- Delahaye T. & Prunier P., 2006.- Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie. Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°2. 106 p.
- Delahaye T. et A. Lequay, 2002.- Le tour du Mollard de Vions, compte-rendu de la sortie du 17 mars 2001. Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°7 (2002), pp.2-4.
- FRAPNA SAVOIE (Réd. C. Garin).- Les milieux aquatiques et humides de l'Avant-pays savoyard Chautagne. Classeur édité par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.
- Grand D. & Boudot J.-P., 2006.- Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope. Éd. Biotope, Mèze, France. 480 p.
- Lafranchis T., 2000.- Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope. Éd. Biotope, Mèze, France. 448 p.
- Lauber K. & Wagner G., 1998.- Flora Helvetica. Flore illustrée de Suisse. Éd. Belin. 1 616 p.
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2002. - Natura 2000. 10 questions, 10 réponses. 23 p.
- Olivier L., Galland J.-P., Maurin H. & coll., 1995.- Livre rouge de la flore menacée de France - Tome 1 : espèces prioritaires. Col. Patrimoines naturels, volume 24 - Paris, Service du Patrimoine Naturel / IEGB / MNHN, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement. Paris, France. 486 p + annexes.
- Rameau J.-C., Mansion D. & Dumé G., 1993.- Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome 2 Montagnes. Institut pour le Développement Forestier / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Direction de l'Espace Rural et de la Forêt / Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts. Paris, France. 2 421 p.
- Société Française d'orchidophilie, 1998.- Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope. Éd. Biotope, Paris, France. 416 p.

**Pour en savoir plus :** <http://www.patrimoine-naturel-savoie.org> - Rubrique "ressources documentaires"

# *Annexes*



# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Aillon-le-Jeune

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060008	Plateau du Margériaz	806,55	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070005	Pic de la Sauge	22,74	
	73070006	Colombier	436,86	
	73110010	Versant Sud du Margériaz	1,02	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Mont Colombier Plateau du Margériaz Mont de la Buffaz	317,83	-
	Faibles		263,62	
	A préciser		12,16	
	Fortes		208,66	
Zones humides 	73CPNS4001	Fond du Pré	2,28	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4002	Sous le mont Nau Sud	0,48	
	73CPNS4003	Sous le mont Nau	3,18	
	73CPNS4004	Sous le mont Nau Nord	0,75	
	73CPNS4005	Pré Tallon	1,87	
	73CPNS4006	Le Cernay	0,72	
	73CPNS4007	Montagne du Replat	0,41	
	73CPNS4008	Sous le mont Nau Ouest	1,09	
	73CPNS4115	Montagne de Praz-Gelaz	0,48	
	73CPNS4116	Ferme du Muret	0,29	
	73CPNS4117	Le Couvent	0,36	
	73CPNS4118	Aux Orsets	1,52	
	73CPNS4119	Forêt du Lindar	0,23	
	73CPNS4120	Ferme de Morbier	0,14	
	73CPNS4121	Devant Panloup	0,26	
	73CPNS4122	Les Vernes du Martinet	1,91	
	73CPNS4124	Grand Closet	0,32	
	73CPNS4125	Champs de la Velaz	0,24	
73CPNS4126	La Grande Pièce	0,15		
73CPNS4127	Les Iles	0,91		
Sites Natura 2000 	FR8202004/S18 et FR8212015/ZPS23	Mont Colombier	535,26	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Aillon-le-Vieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060008	Plateau du Margériaz	1 003,37	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070006	Colombier	667,31	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Aillon-le-Vieux (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Mont Colombier Plateau du Margériaz	101,26	
	Faibles		248,73	
	A préciser		2,58	
	Fortes		209,95	
Zones humides 	73CPNS4126	La Grande Pièce	0,19	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4127	Les Iles	2,14	
	73CPNS4128	Les Grangettes	0,14	
	73CPNS4129	Le Moillez	0,15	
	73CPNS4130	Sur les Fins	0,68	
	73CPNS4131	Le Grand Curtil	1,09	
	73CPNS4132	Champ Paissard	0,14	
	73CPNS4133	La Peisse	0,60	
	73CPNS4134	La Culaz	0,38	
	73CPNS4135	Les Fontaines	0,60	
	73CPNS4136	Chainaz-Dessus	0,19	
	73CPNS4137	Sous les Riettes	0,48	
73CPNS4162	Rossane	0,19		
Sites Natura 2000 	FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23	Mont Colombier	654,06	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Aix-les-Bains

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73040010	Baie de Mémard	3,49	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS1092 (102)	Roselières aquatiques d'Aix Sud	0,04	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1093 (101)	Zone humide de la baie de Mémard	1,89	
Sites Natura 2000 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	3,77	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	AIBM	Baie de Mémard	3,49	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Albens

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73050001	Marais des Bois	4,04	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050006	Marais des Granges	5,71	
	73050007	Prairies humides et forêts alluviales de la Deysse	29,67	
	73050008	Étangs et marais de Crosagny, Beaumont et Braille	26,16	
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Ruisseau de Pouilly et affluent	1,28	-
Zones humides 	73CPNS0001 (9)	Les Sablons	0,80	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0002 (6)	Le Mazet	1,92	
	73CPNS0003 (13)	Sous Pégis	0,77	
	73CPNS0004 (7)	Gravettant	5,60	
	73CPNS0005 (11)	Champvallon	4,73	
	73CPNS0006 (5)	Champoulet d'En-Haut	1,54	
	73CPNS0007 (8)	Les Granges / Crochet	0,70	
	73CPNS0008 (1)	La Saugue	0,51	
	73CPNS0009 (2)	Braille village	2,24	
	73CPNS0010 (278)	Étang de Crosagny	2,16	
	73CPNS0012 (17)	Étang de Braille	0,26	
	73CPNS0013 (4)	La Combe	13,80	
	73CPNS0015 (10)	Marline	1,21	
	73CPNS0016 (12)	Sous la Tour	0,59	
	73CPNS0017 (3)	Étang de la Bottière	5,93	
73CPNS0018 (41)	Zones humides le long de la Deysse	6,47		
73CPNS0022 (24)	Le Parc	0,26		
Sites Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	128,86	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	ALCB	Crosagny - Braille	4,51	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Arith

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet	
ZNIEFF 1 	74260002	Semnoz, versant Sud	1,05	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »	
	Habitats du tétras-lyre		La Cochette		3,90
Très faibles à nulles		35,88			
Faibles		0,02			
A préciser		4,76			
Fortes				<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »	
Zones humides 	73CPNS4046	Prés Cattin	0,12		<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4049	Les Creuses	0,11		
	73CPNS4050	Sur la Fin	0,16		
	73CPNS4051	En Creusailla	0,52		
	73CPNS4052	Chez Exertier	0,94		
	73CPNS4053	Vers Les Moulins	0,01		
	73CPNS4055	Prerevaud	2,08		
	73CPNS4057	La Pallud	0,28		
	73CPNS4058	L'Île	1,49		
	73CPNS4059	Les Marais	0,59		
	73CPNS4061	Les Riondes	0,03		
	73CPNS4062	Chalets à la Migue	8,27		
	73CPNS4064	Fontaine Froide	3,91		
	73CPNS4065	Chalets Regairaz	0,49		
	73CPNS4071	Creux de Lachat Sud	0,11		
	73CPNS4072	Creux de Lachat Nord	0,24		
	73CPNS4073	Le Plat	0,35		
	73CPNS4074	Le Plat Sud	0,40		
	73CPNS4075	Les Lorets	0,81		
73CPNS4076	Mariet du Haut	0,36			
73CPNS4077	Lac du Mariet	19,46			

## Bellecombe-en-Bauges

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070010	Montagne du Charbon	12,12	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070013	Roc des Bœufs, montagne d'Entrevernes	16,37	
	74260002	Semnoz, versant Sud	160,51	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Bellecombe-en-Bauges (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Montagne du Charbon Roc des Bœufs Le Taillefer Mont Julioz	33,85	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		100,54	
	A préciser		19,80	
	Fortes		50,35	
Zones humides 	73CPNS4058	L'Île	0,31	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4078	Montagne d'Écurie Derrière Sud	0,36	
	73CPNS4084	Montagne d'Écurie Derrière Nord	0,35	
	73CPNS4085	Bornette	1,86	
	73CPNS4086	Les Grobes	0,19	
	73CPNS4087	La Foyère	0,33	
	73CPNS4088	La Fenêtre	0,21	
	73CPNS4089	La Raverette	2,20	
	73CPNS4091	Les lacs	1,69	
	73CPNS4092	Planchamp	0,46	
	73CPNS4093	Coutaz Blay Sud	0,11	
	73CPNS4096	Coutaz Blay Nord	1,40	
	73CPNS4097	Les Tufs	0,36	
	73CPNS4099	La Molliette	0,31	
	73CPNS4100	Chez Rolland	0,30	
	73CPNS4101	Vers le Moulin	0,69	
	73CPNS4104	Betton	0,96	
	73CPNS4106	Pré du Roi	0,01	
	73CPNS4111	Les Planches	0,55	
73CPNS4112	Les Taissonnières	0,41		
73CPNS4113	Au Grobier	1,43		
Sites Natura 2000 	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14	Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges	56,51	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## (La) Biolle

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73050003	Marais du Parc	10,59	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050004	Marais des Villards	40,57	
	73050007	Prairies humides et forêts alluviales de la Deysse	3,18	
	74240001	Baie de Chatillon et littoral de la Chambotte	1,92	
Coupures vertes 	-	Lac du Bourget - Albanais	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS0018 (41)	Zones humides le long de la Deysse	5,63	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0019 (26)	Lachat	1,12	
	73CPNS0020 (28)	Savigny	9,92	
	73CPNS0021 (33)	Villette	1,85	
	73CPNS0022 (24)	Le Parc	9,48	
	73CPNS0023 (25)	Les Villards	26,26	
	73CPNS0024 (31)	Tarency	1,51	
	73CPNS0025 (30)	Les Marais de Tarency	0,33	
	73CPNS0026 (29)	Station de pompage du Sauvage	0,25	
	73CPNS0027 (32)	Marais de Bellecombe	0,49	
73CPNS0028 (27)	La Plaine du Cran	2,52		
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Tarency	0,24	-
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB043	Marais des Villards et du Parc	57,39	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Sites Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	64,80	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	BIPA	Le Parc	7,89	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	BIVI	Les Villards	20,18	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Bourdeau

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73030001	Hêtraies du mont du Chat	23,14	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Sites Natura 2000 	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	5,76	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## (Le) Bourget-du-Lac

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000019	Ruisseau des Combes	27,05	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000026	Marais de la Serraz	1,23	
	73030001	Hêtraies du Mont du Chat	1,55	
	73040001	Sud du lac du Bourget	57,89	
	73040004	Étangs, marais et prairies du Sud du lac du Bourget	75,99	
	73040006	Rive du bois des amours	0,36	
Zones humides 	73CPNS1071 (133)	Mare de la Touvière	0,08	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1072 (136)	Zone humide du Billot	0,28	
	73CPNS1073 (132)	Marais de la Serraz	0,65	
	73CPNS1074 (137)	Zone humide du ruisseau des Combes	4,93	
	73CPNS1075 (135)	Prairie humide des Timonières	0,61	
	73CPNS1076 (130)	Zone humide du Grand Caton	0,01	
	73CPNS1077 (129)	Prairie humide de la Croix Verte	0,38	
	73CPNS1083 (134)	Zone humide de la rive Sud du Lac	53,73	
	73CPNS1084 (128)	Bois humide de Technolac	5,24	
	73CPNS1085 (131)	Les Blaches	10,46	
	73CPNS1087 (183)	Zone humide du Triangle de Terre-Nue	1,48	
	73CPNS1137 (136ter)	Zone humide dessous Bocage	0,19	
	73CPNS1138 (133bis)	Prairie humide des Pizons	0,01	
	73CPNS1139 (133ter)	Zone humide dessus les Fourneaux	0,02	
73CPNS1140 (136bis)	Zone humide dessous les Côtes	0,50		

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## (Le) Bourget-du-Lac (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB022	Rives Sud du lac du Bourget	65,80	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Sites Natura 2000 	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	71,50	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	SULA	Sud du lac du Bourget	70,68	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## Brison-Saint-Innocent

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73040002	Baie de Grésine et pointe de l'Ardre	10,37	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	74240001	Baie de Châtillon et littoral de la Chambotte	458,72	
Coupures vertes 	-	Lac du Bourget - Albanais	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS1094 (104)	Roselières aquatiques de Saint-Innocent Sud	0,01	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1095 (112)	Délaissé et boisement humide de la Pointe de l'Ard	2,83	
	73CPNS1096 (108)	Scirpaie de la pointe de l'Ardre Nord	0,01	
	73CPNS1097 (109)	Scirpaies de Saint-Innocent Nord	0,04	
	73CPNS1098 (105)	Délaissé de la baie de Grésine	1,79	
	73CPNS1099 (106)	Bois humide des Bauches	3,49	
	73CPNS1100 (110)	Source et falaise tuffeuses de la baie de Grésine	0,01	
	73CPNS1101 (103)	Délaissé des Oliviers	0,05	
	73CPNS1131 (111)	Zone humide du Clôtre	1,49	
	73CPNS1132 (107)	Boisement humide de Join	0,45	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Brison-Saint-Innocent (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Site Natura 2000 	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	63,23	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	BBUF	La Buffaz	11,73	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## Cessens

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	74240001	Baie de Châtillon et littoral de la Chambotte	2,93	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Coupures vertes 	-	Chautagne - Chambotte Sud	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS0065	Sources et ruisseau de la Roffiaz	7,98	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0066 (19)	Le Marais	4,23	
	73CPNS0067	Les Feux	0,20	
	73CPNS0068	Vers la Chavanne	1,17	
	73CPNS0069	Le Moulin	0,38	

## Chanaz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	37,19	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	01240004	Côtes du Rhône	78,99	
	73030002	Bois de Sindon	156,18	
	73030004	Marais de Bange	0,15	
	73040003	Marais de Chautagne et mollard de Chatillon	12,43	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Chanaz (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS1120	Friche inondable des hauts de Portout	0,21	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1122	Marais de Chautagne	91,27	
	73CPNS1127	Complexe Rhône-Malourdie	113,10	
	73CPNS3001	Champ du Creux	2,06	
	73CPNS3002	L'île Fournier	2,57	
Sites Natura 2000 	FR8201770 / S01 et FR8212003 / ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	68,27	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	139,39	

## (La) Chapelle-du-Mont-du-Chat

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73030005	Haut de la Charvaz	53,29	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS1102 (126)	Zone humide de Gratte-Loup	0,20	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1103 (127)	Zone humide de la Sauge	0,38	
Sites Natura 2000 	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	86,48	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## (Le) Châtelard

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060008	Plateau du Margéraz	165,92	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070006	Colombier	476,49	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Mont Colombier Mont Julioz Mont Chabert	76,47	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		35,09	
	Fortes		49,07	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## (Le) Châtelard (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS4058	L'Île	3,37	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4090	Le Plan du Tour	11,11	
	73CPNS4102	Pré Malade	0,13	
	73CPNS4103	Le Petit Mont	0,20	
	73CPNS4138	La Montagne	0,61	
	73CPNS4139	Plan du Chéran	7,53	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB072	La source du Château	2,08	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Sites Natura 2000 	FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23	Mont Colombier	483,24	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Chindrieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73040003	Marais de Chautagne et mollard de Châtillon	803,72	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73040008	Baie de Portout	1,44	
	73040009	Baie de Châtillon et littoral de la Chambotte	1,05	
	74240001	Baie de Châtillon et littoral de la Chambotte	266,95	
Coupures vertes 	-	Chautagne - Chambotte Sud Chautagne - Lac du Bourget	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS1115 (90)	Zones humides de la baie de Portout	12,88	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1116 (88)	Scirpaie de la statut de Lamartine	0,08	
	73CPNS1117 (86)	Zone humide de la baie de Châtillon	4,14	
	73CPNS1118 (87)	Zone humide de Groisin-Rigolet	44,33	
	73CPNS1122 (89)	Marais de Chautagne	635,43	
Sites Natura 2000 	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	479,04	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Chindrieux (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Sites gérés par le Conservatoire 	CHAU	Chautagne	349,67	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## (La) Compôte

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070006	Colombier	94,79	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070007	Pelouses sèches d'Étre	24,99	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Mont Colombier	12,67	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		11,48	
	A préciser		3,32	
	Fortes		59,74	
Zones humides 	73CPNS4139	Plan du Chéran	6,53	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4153	Les Îles	0,44	
	73CPNS4154	Moulin de Saint-Claude	0,10	
	73CPNS4155	Le Panche	0,47	
	73CPNS4156	La Combe	0,38	
Site Natura 2000 	FR8202004 / S18 et FR8212015 / ZPS23	Mont Colombier	338,49	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Conjux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73030002	Bois de Sindon	0,29	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73030004	Marais de Bange	19,71	
	73040003	Marais de Chautagne et mollard de Chatillon	10,63	
	73040008	Baie de Portout	1,98	
Zones humides 	73CPNS1113 (91)	Marais de Bange	3,82	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1114 (92)	Scirpaies et roselières aquatiques de Conjux	0,45	
	73CPNS1115 (90)	Zones humides de la baie de Portout	17,97	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Conjux (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Site Natura 2000 	FR8201770 / S01 et FR8212003 / ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	22,54	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	23,05	
Sites gérés par le Conservatoire 	BANG	Bange	3,99	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	CHAU	Chautagne	9,06	

## Doucy-en-Bauges

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070010	Montagne du Charbon	228,17	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Mont Julioz Mont Trélod	200,09	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		54,48	
	A préciser		8,78	
	Forte		145,93	
Zones humides 	73CPNS4079	Prés Blanchins	0,11	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4080	Les Gollets centre Nord	1,28	
	73CPNS4081	Les Gollets centre Sud	0,26	
	73CPNS4082	Les Gollets Sud	0,56	
	73CPNS4083	Les Gollets Nord	0,56	
	73CPNS4157	Écuries Devant Ouest	0,61	
	73CPNS4158	Écuries Devant Sud	0,13	
	73CPNS4159	Les Doges	0,23	
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 	-	RNCFS des Bauges	149,97	<a href="http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/reserves_sommaires.php">http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/reserves_sommaires.php</a>
Site Natura 2000 	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14	Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges	441,07	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Drumettaz-Clarafond

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000022	Prairies sèches et humides des Potis	19,73	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000024	Marais des Bauches	16,34	
	73000027	Marais des Saveux	39,18	
	73060001	Falaises et forêts occidentales du mont Revard	405,78	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Rebord occidental du mont Revard	22,37	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		4,60	
	A préciser		2,28	
Zones humides 	73CPNS0090 (116)	Les Longes	1,75	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0091 (115)	Les Bauches	9,27	
	73CPNS0092 (119)	Planchamp	0,40	
	73CPNS0093 (114)	Le Moulin	2,55	
	73CPNS0094 (113)	Bardot	1,22	
	73CPNS0095 (117)	Les Potis	11,60	
	73CPNS0096 (118)	Les Saveux	31,06	
	73CPNS0100 (228)	Le Tillet-Marais Vuillerme	2,51	
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Nant du Bonnet / Nant de Sérarges	1,31	-
Sites Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	57,23	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## École

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070002	Versant Sud-Est des Hautes-Bauges	2,22	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070004	Hautes-Bauges	2017,59	
	73070006	Colombier	46,45	
	73070007	Pelouses sèches d'Étre	0,59	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Mont Colombier Mont Pécloz - Arclusaz	254,39	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		376,61	
	A préciser		43,32	
	Forte		566,72	
Zones humides 	73CPNS4010	Les Curtines	0,25	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4114	La Fully	0,16	
	73CPNS4139	Plan du Chéran	7,97	
	73CPNS4160	Le Martinet	8,73	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## École (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Réserve biologique intégrale 	-	RBI du Haut-Chéran	161,43	-
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 	-	RNCFS des Bauges	1 053,92	<a href="http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/reserves_sommaires.php">http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/reserves_sommaires.php</a>
Site Natura 2000 	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14	Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges	1 938,53	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
	FR8202004/S18 et FR8212015/ZPS23	Mont Colombier	170,06	

## Épersy

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000025	Gorges du Sierroz	52,35	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050005	Marais des Ires	5,07	
Coupures vertes 	-	Lac du Bourget - Albanais	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS0060	Les Ires	6,35	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0061	Le Bataillon	0,75	
	73CPNS0062	Étang privé Épersy	0,19	
	73CPNS0063	Le Gaillo	2,56	
Site Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	10,46	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	EPMO	Les Ires	6,17	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Grésy-sur-Aix

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000025	Gorges du Sierroz	109,57	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050002	Marais de Chevilly	17,12	
	74240001	Baie de Châtillon et littoral de la Chambotte	7,24	
Coupures vertes 	-	Lac du Bourget - Albanais	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS0029 (120)	Antoger	1,05	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0030 (122)	Coudurier (coté voie ferrée)	0,58	
	73CPNS0031 (121)	Coudurier en bordure de la Deisse	0,56	
	73CPNS0032 (124)	Marais de Chevilly	8,68	
	73CPNS0033 (123)	Droise	4,01	
	73CPNS0034 (125)	Mentaz	0,36	
Zones à écrevisse à pieds blancs 	-	Marais de Chevilly	0,01	-
Site Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	15,66	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	GRES	Chevilly	6,79	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## Jarsy

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070004	Hautes-Bauges	1 358,36	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070007	Pelouses sèches d'Étre	27,20	
	73070010	Montagne du Charbon	139,43	
	73070011	Bois de Pré Poirier et du Pré Lamy	1 105,05	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Mont Trélod Pointe d'Arcalod Mont de la Coche Orgeval	418,80	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		404,37	
	A préciser		101,83	
	Forte		692,43	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Jarsy

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS4139	Plan du Chéran	1,40	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4141	Coutarse	0,26	
	73CPNS4142	Orgeval Est	1,32	
	73CPNS4143	Orgeval Ouest	0,32	
	73CPNS4144	Orgeval Sud	1,01	
	73CPNS4145	Les Mollines	0,37	
	73CPNS4146	Le Chargieu-Sud	0,92	
	73CPNS4147	Les Tres-le-Mont	0,15	
	73CPNS4148	Molliat Sud	0,57	
	73CPNS4149	Molliat Nord	0,54	
	73CPNS4150	Au Farette	0,47	
	73CPNS4151	Chérel	1,17	
	73CPNS4152	Sur les Plans	0,36	
	73CPNS4160	Le Martinet	5,09	
	73CPNS4161	Le Curtillet	0,60	
Réserve biologique 	RB Dirigée	RBD du Haut-Chéran	372,49	-
	RB Intégrale	RBI du Haut-Chéran	0,49	
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 	-	RNCFS des Bauges	1 317,04	<a href="http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/reserves_sommaires.php">http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/reserves_sommaires.php</a>
Site Natura 2000 	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14	Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges	2 582,31	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Lescheraines

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060008	Plateau du Margéraz	0,60	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS4043	Derrière la Grange du Chêne	2,30	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4044	L'île	0,66	
	73CPNS4045	La Saint-Martin	0,08	
	73CPNS4046	Prés Cattin	0,28	
	73CPNS4047	Les Honnes	0,26	
	73CPNS4048	Sur la Ville	0,71	
	73CPNS4050	Sur la Fin	0,14	
	73CPNS4052	Chez Exertier	0,02	
	73CPNS4053	Vers les Moulins	0,27	
	73CPNS4054	Sous les Pins	0,24	
	73CPNS4056	Les Combes	0,40	
	73CPNS4058	L'île	3,92	
	73CPNS4098	Borbolion	0,30	
	73CPNS4101	Vers le Moulin	0,15	
	73CPNS4106	Pré du Roi	0,79	
73CPNS4140	Boubelin	0,37		

## Méry

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000022	Prairies sèches et humides des Potis	3,09	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000027	Marais des Saveux	0,38	
	73000052	Marais de Vuillerme et vallée du Tillet	35,31	
	73060001	Falaises et forêts occidentales du Mont Revard	291,56	
Coupures vertes 	-	Sud lac du Bourget - Bauges	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS0095 (117)	Les Potis	1,69	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0096 (118)	Les Saveux	2,02	
	73CPNS0097 (140)	Roman	3,12	
	73CPNS0098 (138)	Lachat	0,84	
	73CPNS0099 (129)	Fournet-Le Lamphion	3,94	
	73CPNS0100 (228)	Le Tillet-Marais Vuillerme	53,82	
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Nant du Bonnet / Nant de Sérarges	1,31	-

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Mognard

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73050005	Marais des Ires	6,39	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050007	Prairies humides et forêts alluviales de la Deysse	5,25	
	73050011	Prairies humides de Droisette	15,73	
Zones humides 	73CPNS0018 (41)	Zones humides le long de la Deisse	23,66	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0026 (29)	Station de pompage du Sauvage	0,07	
	73CPNS0033 (123)	Droise	0,73	
	73CPNS0056 (34)	Droisette	2,41	
	73CPNS0057 (35)	La Tropa	1,08	
	73CPNS0058 (36)	Le Vernay	0,63	
	73CPNS0059 (37)	Maclin	0,75	
	73CPNS0060 (22)	Les Ires	4,19	
73CPNS0064 (38)	Le Sauvage	1,60		
Site Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	31,38	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	EPMO	Les Ires	4,49	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## (Le) Montcel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000025	Gorges du Sierroz	67,14	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060001	Falaises et forêts occidentales du Mont Revard	2,07	
	73060007	Plateau du Revard	0,86	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Le Revard - Nord	34,70	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		82,93	
	A préciser		14,16	
	Forte		8,49	
Zones humides 	73CPNS0035 (145)	Les Coutens	2,02	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0036 (142)	Le Cheney	0,97	
	73CPNS0037 (141)	La Marine	1,37	
	73CPNS0038 (164)	Les Vaulthiers	0,10	
	73CPNS0043 (160)	Les Farniers	0,18	
	73CPNS0044 (156)	La Marchière	0,10	
	73CPNS0135 (168)	Le Revard Crolles	0,02	
	73CPNS0136 (143)	Le Revard Le Golliat	1,10	
73CPNS0137 (144)	Le Revard Les Ebats	1,74		

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## (La) Motte-en-Bauges

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Le Revard - Nord	7,46	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides	73CPNS4058	L'Île	4,52	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4094	Chez Ballaz	0,67	
	73CPNS4095	La Colombe	0,26	
	73CPNS4105	La Fontaine	0,33	
	73CPNS4107	Le Plan	0,38	
	73CPNS4108	Le Crêt	2,65	
	73CPNS4109	Les Poisats	0,36	
	73CPNS4110	Les Blaches	1,22	
73CPNS4123	Le Grand Pré	0,70		
Zones à écrivisse à pieds blancs	-	Les Frénods	0,30	-

## Motz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01240002	Cours du Rhône majeur de Seyssel à l'île des Brotteaux	126,49	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	74240002	Val de Fier	93,76	
Zones humides	73CPNS1127	Complexe Rhône-Malourdie	120,10	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1128	Zones humides de l'Aire de loisirs	5,80	
	73CPNS1129	Étang des Iles	0,10	
	73CPNS1130	Confluence Rhône-Fier	24,26	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB031	Île de Chautagne - Malourdie	103,24	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Site Natura 2000	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	152,67	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire	MOTZ	Confluence Fier - Rhône	5	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Mouxy

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000024	Marais des Bauches	0,15	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060001	Falaises et forêts occidentales du Mont Revard	237,88	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Rebord occidental du mont Revard	3,54	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		27,10	
	A préciser		1,79	
	Forte		1,39	
Zones humides 	73CPNS0086 (149)	Les Mentens	0,93	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0087 (148)	Le Chenoz (haut)	0,86	
	73CPNS0088 (147)	Le Chenoz (bas)	0,52	
	73CPNS0089 (146)	Le Chêne	0,43	
	73CPNS0090 (116)	Les Longes	0,90	

## Le Noyer

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060008	Plateau du Margériaz	185,40	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Plateau du Margériaz	48,52	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		70,15	
	Forte		5,27	
Zones humides 	73CPNS4011	Plan Palais	2,10	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4012	Les Marais	6,59	
	73CPNS4013	Marais Ginguet	2,40	
	73CPNS4014	Blavier	0,14	
	73CPNS4015	Combe Buisson Sud	0,11	
	73CPNS4016	Combe Buisson	0,20	
	73CPNS4017	Combe Buisson Nord	0,30	
	73CPNS4018	Les Peyssats Ouest	0,69	
	73CPNS4019	Les Indions-Bas	0,13	
	73CPNS4020	Cerdailler	0,31	
	73CPNS4021	Les Betysssets	0,47	
	73CPNS4022	Les Peyssats Sud	1,79	
	73CPNS4023	La Foyère	0,81	
	73CPNS4024	Le Replat	0,62	
	73CPNS4025	Les Creuses Sud	0,59	
	73CPNS4026	Les Creuses	0,30	
	73CPNS4027	Les Peyssats	0,06	
	73CPNS4028	Les Peyssats Nord	0,58	
	73CPNS4029	La Combe-Nord	1,48	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Le Noyer (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS4030	La Combe	1,33	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4031	Les Creuses Nord	0,42	
	73CPNS4032	Le Nant	1,36	
	73CPNS4033	Paravie	0,48	
	73CPNS4035	Pré Vernier	0,31	
	73CPNS4036	Marechat	0,44	
	73CPNS4037	Machamp	1,49	
	73CPNS4038	Cerdailier-Est	0,30	
	73CPNS4039	Le Perrier-Sud	0,14	
	73CPNS4040	Le Novalet	0,19	
	73CPNS4041	Le Mollard	0,49	
	73CPNS4042	Le Frêne	0,12	
	73CPNS4045	La Saint-Martin	1,18	
	73CPNS4046	Prés Cattin	1,37	

## Pugny-Chatenod

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060001	Falaises et forêts occidentales du Mont Revard	86,67	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Rebord occidental du mont Revard	8,72	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		9,56	
	Forte		0,78	
Zones humides 	73CPNS0085 (152)	Pré Rosset	0,93	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## Ruffieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240002	Cours du Rhône majeur de Seyssel à l'île des Brotteaux	63,74	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73040003	Marais de Chautagne et mollard de Chatillon	338,81	
Coupures vertes 	-	Chautagne - Chambotte (Nord)	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
		Chautagne - Chambotte (Sud)		

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Ruffieux (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS1122 (89)	Marais de Chautagne	481,10	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1127	Complexe Rhône-Malourdie	43,95	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB031	Île de Chautagne - Malourdie	35,88	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	113,72	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	CHAU	Chautagne	58,59	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

## Saint-François-de-Sales

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73060003	Tourbière et landes des Creusates	29,71	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060007	Plateau du Revard	134,55	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	Montagne de Lachat	10,89	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS4029	La Combe-Nord	0,16	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS4030	La Combe	1,10	
	73CPNS4031	Les Creuses Nord	0,30	
	73CPNS4032	Le Nant	0,05	
	73CPNS4034	Les Cotes	0,26	
	73CPNS4037	Machamp	0,16	
	73CPNS4046	Prés Cattin	1,53	
	73CPNS4060	La Plume Sud	1,76	
	73CPNS4061	Les Riondes	0,65	
	73CPNS4062	Chalets à la Migue	0,03	
	73CPNS4063	Le Gros Plane	0,13	
	73CPNS4066	La Plume Nord	0,57	
	73CPNS4067	Pré Verdet	6,79	
	73CPNS4068	Pesse Bernard Nord	3,13	
	73CPNS4069	Pesse Bernard Sud	0,79	
	73CPNS4070	Les Creusates	13,04	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Saint-François-de-Sales (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB011	Tourbière des Creusates	11,54	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Site Natura 2000 	FR8201774 / S13	Tourbière des Creusates	11,84	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Saint-Germain-la-Chabotte

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	74240001	Baie de Châtillon et littoral de la Chabotte	145,34	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS0070 (40)	Sur Lucle	0,17	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0071 (39)	La Charbonnière	1,88	
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Ruisseau du site de la Charbonnière	0,06	-
		Ruisseau du lieudit La Roche (et affluent)	0,710	
Site Natura 2000 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	12,90	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Saint-Girod

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73050007	Prairies humides et forêts alluviales de la Deysse	106,96	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS0014 (42)	La Vieille Église	0,46	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0018 (41)	Zones humides le long de la Deysse	149,29	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Saint-Girod (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Ruisseau Capiou	0,38	-
Site Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	104,11	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Saint-Offenge-Dessous

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000025	Gorges du Sierroz	1,52	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050009	Marais de la Plesse	16,57	
	73050010	Marais des Nantets	1,86	
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	La Cochette	1,46	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		4,27	
Zones humides 	73CPNS0038 (164)	Les Vauthiers	0,31	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0039 (158)	Le Crouzet	0,62	
	73CPNS0040 (157)	La Plesse	6,73	
	73CPNS0041 (166)	Sous le Chef-Lieu	1,36	
	73CPNS0043 (160)	Les Farniers	0,80	
	73CPNS0044 (156)	La Marchière	0,76	
	73CPNS0045 (165)	Source du Rocheret	0,14	
	73CPNS0046 (161)	Les Guers	0,30	
	73CPNS0047 (159)	Le Muret	0,56	
	73CPNS0048 (163)	Les Nantets	0,33	
	73CPNS0049 (162)	Les Nantets Nord	0,57	
	73CPNS0050 (167)	Sous Les Nantets	0,14	
	73CPNS0051 (154)	Étang privé sous les Nantets	0,52	
	73CPNS0052 (153)	Bord de la Monderesse	0,56	
73CPNS0053 (155)	La Bollaz	0,58		
Site Natura 2000 	FR8201772 / S10	Réseau de zones humides dans l'Albanais	32,98	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Saint-Offenge-Dessus

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73050009	Marais de la Plesse	0,40	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060007	Plateau du Revard	19,63	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	La Cochette	2,03	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		6,53	
	A préciser		0,02	
Zones humides 	73CPNS0041 (166)	Sous le Chef-Lieu	0,51	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0042 (170)	Sous Les Gonnards	2,80	
	73CPNS0134 (169)	Le Revard Peisse Bernard	1,46	
	73CPNS0135 (168)	Le Revard Crolles	1,22	
	73CPNS4067	Pré Verdet	0,01	
	73CPNS4068	Pesse Bernard Nord	0,07	

## Saint-Ours

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	-73050012	Prairies humides de Capiou	2,42	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73050013	Prairies humides des Teppes	2,43	
Zones humides 	73CPNS0052 (153)	Bord de la Monderesse	0,22	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0054 (44)	Les Teppes	2,34	
	73CPNS0055 (43)	Capiou	1,16	
	73CPNS0163 (277)	Source de la Monderesse	0,47	
Zones à écrivisse à pieds blancs 	-	Nant de la Forêt	Non défini	-

## Saint-Pierre-de-Curtille

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73030003	Marais des Puits d'Enfer, le Grand Marais	17,19	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73040007	Littoral du lac entre Hautecombe et Saint-Gilles	2,75	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Saint-Pierre-de-Curtille (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS1106 (96)	Roselières aquatiques d'Hautecombe	0,29	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1107 (97)	Scirpaies et roselière aquatique de Saint-Gilles	0,15	
	73CPNS1108 (100)	Zone humide de La Côte	1,50	
	73CPNS1133 (93)	Boisement humide d'Hautecombe	0,70	
	73CPNS3004 (94)	Friche humide de la Conque à Bornié	0,08	
	73CPNS3004 (95)	Le Grand Marais	12,28	
	73CPNS3004 (98)	Sous le Piollet	0,96	
	73CPNS3004 (99)	Zone humide de Curtille	1,47	
Site Natura 2000 	FR8201770 / S01 et FR8212003 / ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	14,16	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
	FR8201771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	176,88	

## Sainte-Reine

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070002	Versant Sud-Est des Hautes-Bauges	0,72	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73070004	Hautes-Bauges	254,05	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Mont Colombier Combe d'Arclusaz Pécloz-Armène-Arce-Arlicots	25,99	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		45,88	
	A préciser		11,78	
	Forte		53,99	
Zones humides 	73CPNS4009	Près de la Guerra	1,53	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
ZNIEFF 1 	FR8202002 / S15 et FR8212005 / ZPS14	Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges	320,60	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
	FR8202004/S18 et FR8212015/ZPS23	Mont Colombier	1,30	

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Serrières-en-Chautagne

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240002	Cours du Rhône majeur de Seyssel à l'île des Brotteaux	318,37	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS1122 (89)	Marais de Chautagne	442,15	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1123	Étang à l'Est de la Fabrique	0,19	
	73CPNS1124	Étangs au Sud de la Fabrique	0,35	
	73CPNS1125	Étang des Versières	0,22	
	73CPNS1126	Bois humide des Versières	5,66	
	73CPNS1127	Complexe Rhône-Malourdie	279,50	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB031	Île de Chautagne - Malourdie	273,84	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Site Natura 2000 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	338,71	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

## Tresserve

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73040005	Rive du poète	1,63	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Zones humides 	73CPNS1090 (172)	Scirpaies et roselières aquatiques de la rive du Poète	0,08	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1091 (171)	Bois humide du Clos des mésanges	0,73	
	73CPNS1092 (102)	Roselières aquatiques d'Aix Sud	0,01	
Site Natura 2000 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	0,71	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Trévignin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000025	Gorges du Sierroz	14,97	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73060001	Falaises et forêts occidentales du Mont Revard	37,30	
Habitats du tétras-lyre 	Très faibles à nulles	Le Revard - Nord	1,72	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	Faibles		13,33	
	Forte		0,74	
Zones humides 	73CPNS0080 (174)	Les Fortiers	1,40	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS0081 (176)	Trévignin	1,90	
	73CPNS0082 (173)	Les Boissonnets	0,40	
	73CPNS0083 (177)	Veniper	2,18	
	73CPNS0084 (175)	Pré Bossu	1,07	

## Vions

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	01240002	Cours du Rhône majeur de Seyssel à l'île des Brotteaux	69,65	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73040003	Marais de Chautagne et mollard de Chatillon	324,57	
Coupures vertes 	-	Chautagne - Chambotte (Sud)	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS1121	L'étang bleu	1,81	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1122 (89)	Marais de Chautagne	446,55	
	73CPNS1127	Complexe Rhône-Malourdie	14,10	
Site Natura 2000 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	110,43	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Vivier-du-Lac

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000045	Prairies sèches et moissons des Essarts	16,77	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73000052	Marais de Vuillerme et vallée du Tillet	1,09	
	73040001	Sud du lac du Bourget	15,23	
	73040004	Etangs, marais et prairies du Sud du lac du Bourget	49,42	
	73040005	Rive du poète	0,22	
Coupures vertes 	-	Lac du Bourget - Bauges	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS0100 (228)	Le Tillet-Marais Vuillerme	1,52	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1026 (233)	Zone humide du Peney	1,52	
	73CPNS1078 (179)	Mare de la Maladière	0,15	
	73CPNS1079 (182)	Zone humide de sous les Molières	0,81	
	73CPNS1080 (180)	Roselière de Boissy	0,39	
	73CPNS1081 (181)	Roselière de sous les Cochets	0,05	
	73CPNS1082 (184)	Zone humide des Molières	0,07	
	73CPNS1086 (178)	Zone humide des Mottets	5,15	
	73CPNS1087 (183)	Zone humide du Triangle de Terre-Nue	19,02	
	73CPNS1088 (185)	Zone humide de la Prairie	29,20	
	73CPNS1089 (186)	Zone humide de Ste-Anne	2,38	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB022	Rives Sud du lac du Bourget	19,84	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Site Natura 2000 	FR82011771 / S08 et FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	40,00	<a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a> Rubrique « Rechercher un site Natura 2000 »
Sites gérés par le Conservatoire 	SULA	Sud du lac du Bourget	18,62	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir

# Tableaux complémentaires aux tableaux de synthèse par commune

## Voglans

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000045	Prairies sèches et moissons des Essarts	13,35	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
	73040004	Étangs, marais et prairies du Sud du lac du Bourget	15,84	
Coupures vertes 	-	Sud du lac du Bourget - Bauges	non définie	<a href="http://www.metropole-savoie.com/">http://www.metropole-savoie.com/</a>
Zones humides 	73CPNS1058 (215)	Zone humide du Pré Lombard, de Sollion et du Bouch	0,20	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir
	73CPNS1066 (189)	Zone humide de Villarcher	1,30	
	73CPNS1067 (188)	Roselière de Villarcher	0,10	
	73CPNS1068 (190)	Zone humide des Marais	2,99	
	73CPNS1069 (187)	Étang des Bigornes	0,62	
	73CPNS1070 (191)	Zone humide de Voglans Nord	1,82	
	73CPNS1085 (131)	Les Blaches	6,51	
	73CPNS1088 (185)	Zone humide de la Prairie	5,44	
73CPNS1143 (191 bis)	Bois humide de Villarchet	1,51		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB022	Rives Sud du lac du Bourget	0,19	<a href="http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/">http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/</a> Rubrique « Base de données communales » ou rubrique « Cartographie dynamique »
Sites gérés par le Conservatoire 	SULA	Sud du lac du Bourget	0,70	<a href="http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/">http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</a> Rubrique à venir



## Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie :

est une association Loi 1901 au service de la biodiversité savoyarde, créée en 1991 par la volonté commune de l'Etat, du Département et des associations de protection de la nature (FRAPNA, CORA...). Il a pour objectifs de sauvegarder et gérer les milieux naturels remarquables du département, et de porter à connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.

## La Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget :

(CALB) est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 18 communes et plus de 50 000 habitants. Elle exerce différentes compétences déléguées par ses communes membres et notamment l'aménagement de l'espace, le développement d'actions de développement économique, le traitement des eaux usées, la protection de l'environnement... L'enjeu du "ménagement du territoire" est ainsi au cœur de son action quotidienne.

### Pour en savoir plus :

<http://www.agglo-lacdubourget.fr/>

### Conception, rédaction et relecture :

Virginie Bourgoïn, Manuel Bouron, Philippe Freydier, Christine Garin, Xavier Gayte, André Miquet, Béatrice Navette, Emmanuelle Saunier - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

### Avec l'aide d'un comité technique :

Corinne Casanova, Bernard Marin, Jacques Pernoud, André Quay-Thévenon - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget ■ Jean Thévenet - Communauté de communes de Chautagne ■ Albert Darvey - Canton du Châtelard ■ Pierre-Yves Grillet - Métropole Savoie ■ Lise Wlérick - Office national des forêts ■ Vincent Michel-Mazan - Chambre d'agriculture de la Savoie ■ Gilbert Fort - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

### Nous remercions les personnes et structures ayant participé à ce travail :

Agnès Biau, Jean-Claude Madelon, Gilles Rayé - FRAPNA Savoie ■ Marc Chatelain - DIREN Rhône-Alpes ■ Nadège David - ASTERS ■ Hélène Froget - Région Rhône-Alpes ■ Gilles Imbert - Conseil Général de la Savoie ■ Jean-François Lopez - Parc naturel régional du massif des Bauges ■ Yann Magnani - Observatoire des galliformes de montagne ■ Thomas Riethmuller - DDAF Savoie ■ Manuel Vallat - Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

### Réalisation des cartes :

Béatrice Navette, Marc Isenmann - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

### Photographies :

Björn Appel, Virginie Bourgoïn, Elisabeth Brazier-Chassagne, Manuel Bouron, Henri Carmié/ONEMA, Corinne Casanova, Ariane Ceyléron, Jean Charennat, Jeannette Chavoutier, Thierry Delahaye/Société mycologique et botanique de la région Chambérienne, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Philippe Freydier, Christine Garin, Maurice Gidon/<http://www.geol-alp.com>, Bernd Haynold/Wikipédia, Georges Lacroix, Bernard Landgraf/Wikipédia, Franck Le Driant/FloreAlpes.com, Agnès Lormant, Laurent Martin-Dhermont, André Miquet, Parc naturel régional du massif des Bauges, Marc Pienne/CORA Savoie, André Quay-Thévenon, Gilles Rayé, Michel Reverdiau, Sylvie Ries, Emmanuelle Saunier, Clément Stievenart, Syndicat du Haut-Rhône, Olivier Tourillon, Romain Valery.

**Maquette :** Gilles Morat - Tél. 06 84 89 47 82

**Impression :** Couleurs Montagne (Chambéry)

Tél : 04 79 25 15 00 - Imprimé sur papier recyclé

**Date de parution :** Février 2008

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie  
et la Communauté d'Agglomération du lac du Bourget tiennent  
à remercier pour leur concours financier la Région Rhône-Alpes,  
le Conseil général de la Savoie, et le syndicat mixte Métropole Savoie

